N° 182 1er Novembre 1934

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

Le Christ Chef mystique de l'Église

« *Dieu*, dit saint Paul, *a constitué le Christ la Tête de toute l'Église, l'Église est le Corps du Christ et sa plénitude* (1). » Dans ces paroles de l'apôtre se trouve condensée toute la doctrine du Corps mystique de Jésus-Christ. Cette doctrine si profonde a depuis lors occupé la pensée des Pères, fixé l'attention des grands théologiens et nourri la piété des fidèles. Aujourd'hui plus que jamais l'Esprit de Dieu invite l'Épouse du Christ à contempler et à vivre intensément ce beau mystère.

L'importance de ce dogme central du christianisme n'a pas échappé à saint Thomas. On peut dire que la *Somme théologique* en est comme pétrie. Il n'en pouvait être

(1) Eph., I, 22-23.

autrement pour un génie si clairvoyant, pour un esprit si pénétré de la doctrine de saint Paul et de saint Augustin. Comme l'Apôtre des nations et le Docteur d'Hippone, saint Thomas ramène tout au Christ pour ramener tout à Dieu : *Vos estis Christi, Christus autem Dei* (1). Lui, qui nous a laissé un commentaire si substantiel de l'Évangile de saint Jean et des Épîtres de saint Paul, ne pouvait reléguer au second plan cet enseignement du Christ plénier. A Jésus, Chef mystique de l'Église, il rattache tout le mystère de la prédestination et de la distribution des grâces, selon le mot de saint Paul : *Praedestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum* (2).

En effet, toute grâce donnée aux hommes, toute vie surnaturelle, dans l'ordre actuel de la Providence, est un fruit de la Rédemption. Or la Rédemption, saint Thomas ne la conçoit qu'en relation avec la divine solidarité du Corps mystique, qui fait de Jésus notre Chef et notre répondant. « C'est comme Chef, dit saint Thomas, et non pas à titre privé et personnel, que Jésus a reçu la grâce, pour la répandre sur tous les hommes. Aussi par ses œuvres le Christ a-t-il mérité pour Lui et pour tous ses membres, autant qu'un autre homme pour lui seul (3). »

On objecte parfois que Notre-Seigneur ne pouvait pas souffrir pour nous, ni expier des fautes qu'il n'avait pas commises, puisque la réparation doit venir de celui qui a commis l'offense. Saint Thomas a connu cette objection, et c'est la doctrine du Corps mystique qui lui fournit la réponse : « Le Chef et les membres, dit-il, ne forment ensemble qu'*une seule personne mystique*; et c'est pour-

(1) I Cor., III, 23.
(2) Eph., I, 5, et III*, q. 24, a. 3 et 4.
(3) III*, q. 48, a. 1.

quoi la satisfaction du Christ appartient à tous les fidèles comme aux membres de Jésus-Christ (1). » Ainsi, grâce à cette mystérieuse et divine solidarité, toutes les richesses du Sauveur, les mérites infinis de sa Passion nous appartiennent, et nous pouvons les présenter comme une rançon surabondante à Dieu le Père pour tous les péchés des hommes.

> La Passion du Christ, dit encore saint Thomas, cause la rémission des péchés par mode de rédemption. Car, puisqu'il est notre Chef, il nous a délivrés du péché comme étant ses membres, au prix de sa Passion qu'il endura par charité et par obéissance... C'est que toute l'Église, Corps mystique du Christ, est considérée comme une seule personne avec le Christ, son Chef (2).

L'importance de pareils textes, qu'on le remarque bien, vient surtout de ce qu'ils éclairent toute la doctrine de saint Thomas sur la grâce et la Rédemption, à la manière des principes premiers qui baignent de leur lumière toutes les conclusions d'une science.

De cet énoncé général de l'unité du Corps notre saint Docteur descend aux applications particulières. Tantôt il étudie le rôle de Chef qui revient à Jésus-Christ, et, avec sa précision coutumière, il en énumère les fonctions et les prérogatives ; tantôt il considère la diversité des membres, et nous dit en quoi consiste leur unité surnaturelle.

Toute la VIII^e^ question, dans la III^e^ Partie de la *Somme théologique*, est consacrée à *la grâce capitale* du Christ, et met en lumière sa qualité de *Chef mystique* des hommes et des anges. Contentons-nous de rapporter ici la partie essentielle du premier article.

(1) III^a^, q. 48, a. 2, ad 1^m^.
(2) III^a^, q. 49, a. 1.

Toute l'Église, dit saint Thomas, est un seul Corps mystique... et le Christ en est la Tête. Or dans la tête nous pouvons considérer trois choses : la place qu'elle occupe, sa perfection et son influence; sa place : elle est la partie la plus éminente de l'homme...; sa perfection : elle renferme tous les sens intérieurs et extérieurs... ; son influence : d'elle procèdent la force et le mouvement des autres membres et le gouvernement de leur activité. Cette triple prééminence appartient au Christ d'une façon spirituelle.

D'abord, par sa proximité de Dieu, il a reçu une grâce qui prime celle de toute créature..., car tous les autres ont reçu le don de la grâce en vue de la grâce du Christ, selon cette parole de l'Apôtre aux Romains (VIII, 29) : *Ceux qu'il a connus d'avance, Dieu les a prédestinés à devenir conformes à l'image de son Fils, pour qu'il soit le premier-né parmi beaucoup de frères.* En second lieu, le Christ l'emporte en perfection, parce qu'il possède la plénitude de toutes les grâces d'après ce que dit saint Jean (Jo., I, 14) : *Nous l'avons vu plein de grâce et de vérité.* En troisième lieu, il a le pouvoir d'influer et de produire la grâce dans tous les membres de l'Église, selon ce mot de saint Jean (Jo., I, 16) : *Nous avons tous reçu de sa plénitude.* C'est donc à bon droit que le Christ est appelé la Tête de l'Église (1).

Chaque ligne, pour ne pas dire chaque mot, de cet article incomparable demanderait son commentaire. La triple prééminence que le saint Docteur attribue au Christ à l'égard de l'Église renferme en substance presque toute la doctrine du Corps mystique. Saint Thomas lui-même nous a d'ailleurs fourni une ample exposition de cet article important, dans toute la suite de son traité du Verbe Incarné et des Sacrements. Ce qu'il nous dit plus bas des perfections ineffables du Fils de Dieu fait homme nous montre sa primauté de perfection. La question qu'il a consacrée à la prédestination du Christ, cause et exem-

(1) III^{a}, q. 8, a. 1.

plaire de la nôtre, met surtout en relief sa primauté d'ordre. Quant à sa primauté d'influence, saint Thomas nous la révèle dans tous les mystères de la vie, de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ : « *Omnes actiones et passiones Christi, instrumentaliter operantur, in virtute divinitatis, ad salutem humanam.* Toutes les actions et les souffrances du Christ, écrit-il, agissent instrumentalement, par la vertu de la divinité, pour opérer le salut de l'homme (1). »

Dans une longue série d'articles et de questions, dont on méconnaît souvent la richesse dogmatique et la portée pratique pour la vie chrétienne, saint Thomas fait l'application de ce principe universel, et nous montre dans toutes les actions de notre adorable Sauveur, dans les faits principaux de son passage sur terre, des mystères de vie et de sanctification. Sa naissance à Bethléem (2), sa circoncision si pleine d'humilité (3), son baptême au Jourdain (4), sa tentation au désert (5), sa divine prédication (6), sa manière de vivre simple et familière (7), sa glorieuse transfiguration (8), sont pour nous source de grâce, exemple de sainteté et principe de vie divine. Par la vertu de sa Passion et de sa mort nous mourons au péché (9); par le mystère de sa divine sépulture nous sommes, au saint baptême, ensevelis avec le Christ et cachés en Dieu (10); par sa triomphante résurrection d'entre les morts nous retrouvons nous aussi une nouvelle vie, toute céleste et surnaturelle (11); par son ascension enfin nous entrons au ciel à la suite de Jésus, comme des membres unis à leur Chef (12).

(1) III[a], q. 48, a. 6. — (2) Ibid., q. 35. — (3) Ibid., q. 37, a. 1. — (4) Ibid., q. 37. — (5) Ibid., q. 41. — (6) Ibid., q. 42. — (7) Ibid., q. 40. — (8) Ibid., q. 45. — (9) Ibid., qq. 48-50. — (10) III[a], q. 51. — (11) Ibid., q. 56. — (12) Ibid., q. 57.

Sur tous ces mystères saint Thomas s'étend avec une complaisance d'autant plus digne de remarque que de nos jours la plupart des manuels de théologie les passent entièrement sous silence, si l'on excepte le mystère de la Passion et de la mort de Notre-Seigneur. C'est que notre saint Docteur comprenait à quel point ces mystères du Christ intéressent, chacun à sa manière et selon une grâce propre à chacun, l'œuvre de notre salut et de notre sanctification.

Cette influence vitale et cette vertu sanctifiante de la sainte Humanité de Jésus sur tout le Corps mystique, saint Thomas la met encore en plus grande lumière dans son traité des Sacrements. Ces admirables instruments de la grâce ne sont à ses yeux que des moyens dont se sert la divine Bonté pour établir et fortifier toujours plus, entre Jésus et nos âmes, ces liens organiques et cette union spirituelle qui nous soumettent à l'action bienfaisante de notre Chef mystique. Car il est manifeste, écrit saint Thomas, que *par les sacrements de la nouvelle Loi l'homme est incorporé au Christ*, comme le dit saint Paul à propos du baptême (Gal., III, 27) : *Vous tous qui avez été baptisés, vous avez revêtu le Christ.* Or l'homme ne devient membre du Christ que par la grâce... (et par là il reste prouvé que les sacrements sont cause de la grâce) (1). »

Toute la doctrine des Sacrements est donc tributaire du dogme de notre incorporation à Jésus-Christ. Le baptême ne nous sanctifie que parce qu'il établit entre Jésus et nous ce lien vital, grâce auquel la sainteté de notre Chef divin s'écoule en nous, ses membres. Si la confirmation nous confère le Saint-Esprit, c'est parce qu'elle fait de nous le mystique prolongement du Christ, sur qui re-

(1) Ibid., q. 62, a. 1.

pose et en qui réside la plénitude de l'Esprit-Saint. Mais saint Thomas insiste particulièrement sur cette union vivifiante à Jésus-Christ, quand il traite du sacrement par excellence, de la divine Eucharistie. Pour lui, en effet, « la grâce propre de ce sacrement, la *res sacramenti*, c'est *l'unité du Corps mystique* (1) ».

A cette doctrine si nette de saint Thomas sur le rôle de Chef qui revient au Christ, il faut ajouter ce qu'il enseigne sur la diversité des membres qui constituent le Corps mystique de Jésus-Christ. L'unité dans la multiplicité, c'est la loi qui préside à l'harmonie du monde; elle apparaît non moins belle en cet organisme surnaturel qu'est le Corps mystique.

> Car, nous dit le saint Docteur, comme dans l'ordre naturel, la perfection qui se trouve en Dieu d'une manière simple et uniforme ne peut se rencontrer dans l'univers créé qu'en se divisant et en se multipliant, ainsi *la plénitude de grâce qui est toute réunie dans le Christ, comme dans la Tête, se répand diversement dans les membres pour que le corps de l'Église soit parfait.* Tel est l'enseignement de saint Paul aux Éphésiens (IV, 11-12) : *Le Christ a constitué les uns apôtres, d'autres prophètes, d'autres évangélistes, d'autres encore pasteurs et docteurs, pour la consommation ou l'achèvement des saints* (2).

L'unité de l'Église se trouve-t-elle compromise par cette diversité des fonctions? Bien au contraire. La multiplicité des organes fait ressortir davantage la cohésion vitale du corps humain et l'interdépendance de toutes ses parties; ainsi en va-t-il du Corps mystique : « La diversité des états et des offices, dit saint Thomas, ne détruit pas l'unité de l'Église, qui est garantie par l'unité de foi et de

(1) III^a, q. 73, a. 3.
(2) II^a II^ae, q. 183, a. 2.

charité ; et par les services mutuels, selon la doctrine de saint Paul aux Éphésiens (IV, 16) (1). »

Cependant la foi et la charité, et cette subordination hiérarchique par laquelle « les uns sont appliqués au service des autres (2) », ne constituent pas les principes ultimes de l'unité du Christ plénier ; la source première de cette unité surnaturelle, pour saint Thomas, c'est le Saint-Esprit, âme du Corps mystique, selon la doctrine de l'apôtre : *Unum Corpus, unus Spiritus* (3).

> Tout comme dans le corps naturel, écrit notre saint Docteur, les membres divers sont maintenus dans l'unité par la vertu de l'esprit vivifiant, et se désagrègent dès que l'âme s'en éloigne, ainsi, dans le Corps de l'Église, la paix est assurée entre ses divers membres par la vertu du Saint-Esprit qui vivifie le Corps de l'Église, comme l'enseigne saint Paul aux Éphésiens (IV, 3) : *Tâchez de garder l'unité de l'Esprit dans le lien de la paix* (4).

Saint Thomas, on le voit, nous fournit une doctrine précise et très étendue sur le beau mystère du Christ plénier ; nous n'avons fait qu'en indiquer les lignes directrices. A ce qu'il vient de nous dire sur le rôle de la foi et de la charité, et sur l'influence du Saint-Esprit, pour maintenir l'unité du Corps mystique, il faut rattacher ce qu'il enseigne ailleurs plus au long sur la nature de la grâce et des vertus théologales, et sur l'habitation du Saint-Esprit dans l'âme des justes. On trouvera de la sorte, dans la *Somme théologique*, et dans les autres œuvres du Docteur angélique, non plus une simple

(1) II^{a} II^{æ}, q. 183, a. 2, ad 1^{m}.
(2) Eph., IV, 16.
(3) Eph., IV, 4.
(4) II^{a} II^{æ}, q. 183, a. 2, ad 3^{m}.

esquisse, mais une théologie complète sur la nature et la vie du Corps mystique de Jésus-Christ.

Cet ensemble doctrinal est certainement de nature à faire du bien aux âmes qui voudront s'en pénétrer. Le dogme et la morale, la théologie spéculative et pratique, la science ascétique et mystique, s'y fondent dans cette unité d'un même objet formel qui appartient en propre à la science sacrée. Dans cette doctrine du Corps mystique la théologie se révèle vraiment une science de vie et de sainteté, qui met à la portée de toutes les âmes la plus pure substance de l'Évangile et des Épîtres apostoliques.

Nulle part n'apparaît avec plus de relief le rôle de Médiateur qui revient au Christ, Roi, Prêtre et Docteur de vérité. Comme Roi, Jésus régit notre activité, dirige nos pas vers Dieu, suprême béatitude; car la fonction propre de la royauté c'est de diriger par les sentiers du bien, au terme où ils tendent, tous les membres d'une société. Docteur infaillible de la vérité surnaturelle, le Christ nourrit nos intelligences du pain de la divine parole. Prêtre éternel enfin, Jésus nous communique cette vie divine qu'il nous a acquise par le sacrifice du Calvaire, et qu'il nous transmet chaque jour, à l'autel, par « l'admirable sacrement de la Passion (1) ».

Ces vérités si salutaires apprendront spécialement aux âmes généreuses à mieux comprendre le sacrifice de la messe, qui, d'après la doctrine de saint Thomas, est substantiellement le même que celui de la Croix : *Non est aliud a sacrificio quod ipse Christus obtulit* (2). Oui, le même, parce que l'Eucharistie est le sacrement de la Passion, comme le répète saint Thomas après

(1) Oraison liturgique du Saint-Sacrement.
(2) IIe, q. 22, a. 3, ad 2m.

saint Augustin : *Sacramentum perfectum Passionis* (1).

La sainte messe ainsi comprise, avec la sainte communion, faite dans le même esprit, portera les fidèles à unir à l'immolation de Jésus le sacrifice de toute leur vie, à s'incorporer vraiment au Christ immolé, et à vivre en plénitude la grâce de leur baptême. Par là ils achèveront en eux-mêmes « ce qui manque aux souffrances du Christ », et ils réaliseront pour leur compte ce que sainte Catherine de Sienne demandait à Dieu dans cette belle prière : « O Dieu éternel, recevez le sacrifice de ma vie pour le Corps mystique de la sainte Église. Je ne puis vous donner que ce que vous-même m'avez donné. Prenez le cœur (mon cœur), et pressurez-le sur la face de l'Épouse! (2) »

Rome, Angelico.

fr. Réginald Garrigou-Lagrange, O. P.

(1) III^a, q. 73, a. 5, ad 2^m; *De Civ. Dei*, l. X, c. xx.

(2) Lettre au Bx Raymond de Capoue, 16 février 1380, écrite peu de jours avant sa mort.

La communion des Saints

Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans son dessein de nous unir à Lui de l'union la plus étroite et la plus intime, a formé entre nous et Lui des liens de toute nature. Ce serait une erreur de croire qu'il n'y a de véritables que les réalités physiques, soit matérielles soit spirituelles. Ce serait supprimer tout l'ordre juridique et les sciences objectives qui s'y rapportent, ignorer l'existence de droits et de devoirs entre les créatures raisonnables, méconnaître les relations multiples de supériorité et de dépendance qui les rattachent les unes aux autres; ce serait encore se méprendre sur la nature des liens que l'affection établit entre des êtres qui s'aiment mutuellement, liens qui sans être, *formellement en tant que tels*, des réalités physiques, n'en sont pas moins de puissants moyens, d'union entre amis, ou entre les membres d'une même société.

C'est sur ces liens mystiques, très réels, que repose le grand mystère de la communion des saints, dont nous voudrions évoquer ici quelques aspects très utiles à la vie intérieure.

I. — Communion de mérites

L'Église forme une société parfaite, non seulement égale, mais supérieure aux sociétés politiques et civiles.

Si donc celles-ci possèdent, dans la ligne de leur fin propre, un pouvoir souverain de juridiction, auquel sont soumis tous les membres du corps social, combien plus l'Église sera-t-elle dotée de cette prérogative? L'Église tient de son divin Fondateur la souveraineté royale, et sa royauté est d'autant plus excellente qu'elle est ordonnée à une fin plus noble et toute spirituelle.

Mais si l'Eglise est souveraine, ce n'est pas aux dépens de la royauté du Christ, son divin Fondateur; c'est Jésus lui-même qui, dans l'Église, tient le sceptre du pouvoir absolu; c'est Lui le Roi. Au jour de son Ascension, il n'a pas cessé d'être le Chef du royaume spirituel qu'il venait d'établir sur la terre, et son entrée triomphale dans la Cité céleste ne fut pas une abnégation de ses droits sur la Cité terrestre. Invisible mais toujours présent, il gouverne son Église par le Chef visible auquel il a délégué une partie de ses pouvoirs et par les aides qu'il a adjoints à son Vicaire sur terre.

C'est donc au Christ que sont assujettis tous ceux que le baptême a incorporés à l'Église. Tous les chrétiens forment ce Corps social dont Jésus est le chef juridique. Les degrés divers de la sainte hiérarchie auxquels le divin Rédempteur a communiqué une part de son pouvoir royal sont comme les articulations multiples grâce auxquelles tous les membres de cet organisme sont unis entre eux et rattachés à leur Chef divin, le Christ. Par eux comme par autant de nerfs moteurs la Tête transmet le mouvement au Corps entier, et toute l'activité de ses membres est ordonnée au bien commun du Christ plénier.

Le pouvoir de juridiction, que l'Église possède à l'instar des sociétés temporelles, et plus éminemment, suffirait déjà à lui donner cette hiérarchie sociale qui fait

d'elle un corps organique. Cependant à ce pouvoir de gouvernement s'en ajoutent, pour l'Église, deux autres, non moins excellents : le pouvoir d'ordre et celui de magistère. Celui-ci accompagne le pouvoir de juridiction à tous ses degrés, et confère à ses titulaires le droit de proposer la vérité divine avec autorité, au nom de Notre-Seigneur. Le pouvoir d'ordre, lui, donne aux ministres de l'Église la faculté d'administrer les sacrements, de présider au culte divin, d'être les intermédiaires obligés entre Notre-Seigneur et les fidèles, les médiateurs attitrés entre Dieu et les hommes, pour offrir au Seigneur les vœux de son peuple, et dispenser aux âmes les trésors de la divine munificence. Ce pouvoir d'ordre ou de ministère renforce excellemment les liens qui déjà unissaient le Chef et les membres du Corps de l'Église; il multiplie admirablement les degrés de la sainte hiérarchie, par la distribution et l'ordonnance harmonieuse des diverses fonctions sacrées, réparties dans le septennaire des ordres majeurs et mineurs.

Tel est l'organisme surnaturel dont le Chef est Jésus, le Verbe Incarné. Enfants de l'Église, nous sommes en tant que tels membres du Christ; nous Lui appartenons par l'effet du baptême qui fait de nous les membres de ce Corps mystique dont il est la Tête.

Si nous sommes à Jésus en vertu de la Rédemption et par notre agrégation à l'Église, la réciproque est vraie aussi; Jésus nous appartient en quelque manière : ses souffrances, les mérites de sa mort, les trésors de sa grâce, sont à notre disposition. Il est notre Sauveur et sa condition de Rédempteur l'a dévoué tout entier à notre service. Quand nous sentons notre indigence, il nous est permis de nous approprier ses richesses infinies; lorsque nous éprouvons à la face de Dieu la honte de nos fautes,

nous pouvons nous présenter avec confiance devant la sainteté divine, revêtus des mérites de notre Frère aîné le Christ Jésus; si nous n'osons espérer le pardon de nos fautes, ou si nous craignons de ne pouvoir acquitter la dette de nos péchés sans nombre, Jésus est le divin Répondant, dont nous pouvons toujours faire valoir les satisfactions, supérieures à toutes nos dettes.

Les saints, les âmes intérieures, ont de cette vérité une vue très nette et savent en faire le point d'appui de leur confiance illimitée. Citons dans ce sens ce mot très expressif et très théologique de Sœur Élisabeth de la Trinité : « Je suis convaincue que tous les trésors renfermés dans l'âme du Christ sont à moi; aussi, je suis infiniment riche. » Cette parole nous montre combien les âmes d'une foi éclairée peuvent retirer d'avantages spirituels du mystère de notre incorporation au Christ.

Pareillement les âmes coupables, que la vue de leurs prévarications porte au désespoir, seront réconfortées par cette doctrine salutaire. Jésus est venu pour sauver les pécheurs; pendant sa vie terrestre il vivait avec eux, malgré le scandale des pharisiens, il mangeait avec les publicains, et se laissait approcher par les femmes repentantes. Ne s'appelle-t-il pas Jésus, c'est-à-dire Sauveur, et comment le serait-il si seuls les justes avaient accès auprès de Lui? « Je suis venu, dit-il, pour appeler non les justes, mais les pécheurs (1). » C'est pour eux qu'Il s'est fait homme et qu'il est mort sur la Croix. Jésus est donc à eux, à nous tous, puisque tous nous sommes pécheurs.

Les richesses du Christ nous appartiennent; et non seulement les richesses du Christ, mais par Lui et en Lui

(1) S. Matth., IX, 13.

les biens spirituels de tous ses membres sont nôtres dans une certaine mesure et nous profitent; car, nous dit saint Thomas, « l'opération d'un membre profite au corps entier. Or, tous les fidèles forment un seul corps, et partant, le bien de l'un est communiqué à l'autre (1) ». Et plus loin, le même Docteur ajoute : « Le bien accompli par tous les saints est communiqué à ceux qui sont en état de grâce, parce que tous forment un seul tout. Il s'ensuit que celui qui possède la charité participe à tout ce qui se fait de bien dans le monde, selon la parole du psaume : *Particeps ego sum omnium timentium te* (2). »

Cette vérité communément enseignée au peuple chrétien sous le nom de *Communion des Saints* n'est qu'une conclusion du dogme de notre incorporation au Christ. Par notre union à Jésus-Christ, tous nos mérites et nos trésors appartiennent à notre Chef divin qui en est le premier auteur et d'où ils tirent tout leur prix; ce sont les biens de Jésus autant que les nôtres. Mais les biens de Jésus, comme nous l'avons dit, appartiennent à chacun de ses membres; par Lui donc nous avons part à toute bonne œuvre accomplie par le plus humble des chrétiens comme par le plus éminent des Saints (3).

Cajetan, dans un de ses opuscules sur les Indulgences, nous donne de cette communication des biens surnatu-

(1) *Exposition du Symbole*, à l'article : *Sanctorum communionem.*

(2) *Exposition du Symbole*; Ps. CXVIII, 63 : « Je participe au bien de tous ceux qui vous servent. »

(3) Il est à noter, selon la remarque du P. Hurtevent dans son ouvrage sur *L'Unité de l'Église du Christ*, « que la valeur surnaturelle de nos actes n'est pas appliquée directement au prochain. Cette valeur venue de Dieu comme de son principe, par Jésus-Christ, remonte aussi à Lui, comme à son terme, et c'est par l'action de Jésus-Christ, qui reste le maître de ses dons, qu'elle est donnée de l'un à l'autre » (*ouvr. cité*, II[e] Partie, ch. II, § 3, B).

rels une raison plus profonde encore. L'intention des saints, dit-il en substance, dans l'accomplissement de leurs œuvres satisfactoires, ne vise pas seulement à leur utilité propre, mais se conforme à l'intention même du Christ Rédempteur, et embrasse son œuvre entière, pour y coopérer et la compléter. « L'intention du Christ, en effet, a été de souffrir pour toute l'Église. Pareillement, l'intention des saints, après avoir expié pour eux-mêmes, a été de souffrir pour l'Église en général; car la souffrance des saints est la consommation, le complément des souffrances de Jésus-Christ, au témoignage de l'Apôtre qui dit (1) : « J'accomplis ce qui manque à la Passion du Christ pour son Corps, l'Église (2). »

Ainsi notre participation aux mérites des saints et le profit que nous tirons du commun trésor de l'Église, sous forme d'Indulgences (3), ou de toute autre manière, n'est qu'une extension du mystère de la Rédemption, qui en nous incorporant à Jésus-Christ fait de nous ses membres, et nous donne droit à tous les biens de notre divin Chef.

(1) Col., I, 24.

(2) Cajetan, *Opuscule*, op. XV, ch. VIII.

(3) La doctrine des indulgences sur laquelle nous ne voulons pas insister maintenant, pour ne pas sortir de la ligne des principes généraux, est directement rattachée par saint Thomas à la doctrine de notre incorporation au Christ : « Ce qui donne de la valeur aux indulgences, dit-il (*S. théol. suppl.*, q. XXV, a. 1), c'est l'unité du Corps mystique, en laquelle beaucoup font pénitence au-delà de leurs dettes... Les saints qui surabondent en œuvres satisfactoires ne les accomplissent pas déterminément pour tel ou tel qui en a besoin (sans quoi celui-ci en recevrait le bienfait même sans Indulgence), mais en général pour toute l'Église, selon ce qu'a dit l'Apôtre : « J'accomplis ce qui manque aux souffrances du Christ pour son corps qui est l'Église. » Aussi les mérites susdits sont le bien commun de l'Église entière. »

* *

Les conséquences pratiques de cette appartenance mutuelle est une obligation réciproque, par laquelle d'une part notre vie tout entière est engagée au service de Jésus et doit être digne de Lui, et, de l'autre, notre divin Sauveur se doit en quelque sorte à Lui-même d'assister et de soutenir les siens en toute circonstance par le secours de sa grâce.

Notre vie est à Jésus; sur Lui rejaillit la gloire de nos œuvres saintes; à Lui revient en premier lieu l'honneur de nos actes méritoires et de nos vertus. Mais la contrepartie est vraie aussi : le déshonneur d'une vie coupable atteint notre divin Chef Lui-même et dépare la beauté de son Corps mystique. Sur l'Église retombent les fautes de ses enfants, au grand préjudice de sa mission sanctificatrice. L'Église est l'Épouse du Christ, chargée de faire resplendir aux yeux du monde la sainteté de son céleste Époux; elle est la Sulamite, dont les charmes surnaturels gagnent les âmes au divin Salomon. Que de chrétiens cependant souillent son vêtement immaculé, jettent une ombre sur la beauté de son visage, et par là ravissent au Christ sa gloire et l'honneur de conquêtes plus nombreuses !

Jésus, de son côté, avons-nous dit, est tout à nous : il a voulu contracter l'amoureuse obligation de soutenir de sa grâce les efforts des siens, surtout dans les circonstances où ils se dévouent pour sa cause. Il fortifie dans la lutte ses fidèles serviteurs, il les aide admirablement dans les labeurs de l'apostolat, il les remplit d'un saint courage dans la tourmente des persécutions et dans le combat du martyre. Souvent, alors il leur rend sa présence sensible, partageant leurs souffrances; il leur sug-

gère le souvenir réconfortant de sa propre Passion; il allège le poids de leurs épreuves par des consolations qu'il leur prodigue. Saint Étienne, sur le point d'être lapidé, n'a-t-il pas vu « les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite du Père (1) », dans l'attitude de quelqu'un qui assiste au combat, prêt à porter secours à celui qui lutte pour ses droits? Et Notre-Seigneur n'a-t-il pas promis à ses disciples que, lorsqu'ils seraient devant les tribunaux, il leur donnerait sa propre sagesse et son divin Esprit pour répondre aux insidieuses questions de leurs juges (2)? N'est-ce pas dès lors à Lui que revient l'honneur de la victoire, et ne peut-on pas dire que c'est le Christ qui combat et triomphe en ses serviteurs?

Bien frappant à ce point de vue est le trait rapporté dans les actes des saintes Félicité, Perpétue et de leurs compagnons martyrs. Tous ces confesseurs du Christ attendaient en prison le jour prochain de leur mort bienheureuse. Seule Félicité, enceinte depuis huit mois, voyait à regret différée l'heure de son martyre, par suite d'une disposition d'humanité de la loi romaine qui défendait de supplicier les femmes sur le point de devenir mères. Ses compagnons de captivité partageaient son regret; ne voulant pas être séparés dans le combat, ils obtinrent par leur prières que le Seigneur hâtât la délivrance de Félicité. Or, tandis que la servante de Dieu était dans le travail de l'enfantement, elle gémissait. Le gardien de la prison insultant à sa douleur :

« Si tu te plains aujourd'hui, lui dit-il, comment pourras-tu, demain, endurer les supplices et la mort?

(1) Act., VII, 56.
(2) Luc, XII, 11-12; XXI, 14-15.

— Aujourd'hui, reprit la noble chrétienne, c'est moi qui souffre et paye le tribut à la nature ; mais demain il y aura un autre en moi, qui souffrira à ma place, dans le combat que je soutiendrai pour Lui. »

Dans le premier cas, Félicité souffrait en quelque sorte pour son compte personnel, selon la condition commune de son sexe. Dans son martyre, au contraire, elle souffrirait pour le Christ; ses tortures tourneraient à la gloire de son Rédempteur, et deviendraient, mystiquement, les souffrances de son Jésus, qui se devait, au moment de l'épreuve, de fortifier sa fidèle servante.

Ce que la noble chrétienne professait dans la simplicité de sa foi, au milieu de la lutte, saint Augustin l'exprime en termes d'une précision étonnante dans son enseignement aux fidèles d'Hippone. Commentant le psaume LX, le saint Docteur leur dit : « Le Christ, par une sorte de transfiguration, a pris sur lui notre ressemblance, lorsqu'il a voulu être tenté par Satan. Nous lisions à l'instant dans l'évangile que Notre-Seigneur Jésus-Christ au désert se laissait tenter par le démon. Dans le Christ c'est toi qui étais tenté; car de toi le Christ a pris à son compte une chair infirme, pour que du Christ te vienne le salut; de toi au Christ échange d'humiliations, du Christ à toi échange d'honneurs; de toi au Christ communion de tentation, du Christ à toi communion de victoire. Si en Lui nous avons subi la tentation, en Lui aussi nous triomphons du démon. Tu remarques que le Christ fut tenté, et tu ne prends pas garde à sa victoire? Reconnais donc en Lui tes propres tentations, pour qu'en Lui aussi tu reconnaisses tes victoires! Jésus pouvait tenir le démon à distance, mais s'il n'eût été tenté, il ne t'aurait pas appris à vaincre (1). »

(1) *Enar. in psalmos*, ps. 60, n. 3; P. L., 36, col. 724.

Fréquemment saint Augustin revient sur ce principe d'une mutuelle communication de souffrance, d'action, de prière, entre le Christ et ses membres. Sa doctrine sur ce point est si nette qu'il convient de lui emprunter encore le passage suivant, tiré de son commentaire au psaume LXI : « Les souffrances du Christ, dit-il, ne se trouvent pas seulement dans le Christ, et par ailleurs les souffrances du Christ ne sont que dans le Christ. Si par le Christ tu entends le Chef et le Corps, les souffrances sont toutes dans le Christ. Mais si dans le Christ tu ne prends que le Chef, alors les souffrances du Christ ne sont pas dans le Christ seul. Car dans ce cas comment l'un de ses membres, l'apôtre Paul, eût-il pu dire : « Je « dois suppléer à ce qui manque aux souffrances de « Jésus-Christ en ma chair » ?

« Si donc tu comptes parmi les membres du Christ, ô homme,... tout ce que tu souffres de ceux qui n'en sont pas manquait aux souffrances du Christ; cela s'y ajoute parce que cela manquait. Tu remplis la mesure, tu ne la fais pas déborder. La mesure de ce que tu souffres est celle des souffrances qu'il te faut ajouter à l'universalité de la Passion du Christ, lequel a souffert dans notre Chef et souffre dans ses membres, c'est-à-dire en nous-mêmes (1). »

Tel est le premier fondement de notre union et de notre incorporation au divin Rédempteur de nos âmes, et par là se trouve déjà en partie justifiée cette dénomination de Corps mystique donnée à la société surnaturelle du Christ et de ses fidèles : d'abord, à raison de l'appartenance juridique de tous les hommes au Verbe Incarné qui les a rachetés; ensuite, en vertu de l'agrégation des fidèles à

(1) *Enar. in psalmos*, ps. 61, n. 4; P.L., 36, col. 730-31.

cette sainte Église que le Christ a fondée et dont il demeure le Chef. Mais ce n'est encore là qu'une première ébauche de cette structure mystérieuse du Corps mystique. A ce lien essentiel et primordial viennent s'en ajouter beaucoup d'autres, qui rendent plus étroite et plus forte l'union des diverses parties de ce divin organisme. Et tout d'abord se présente le lien de la charité.

II. — Communion d'amour

Une liaison plus intime et plus douce que celle qui résulte des relations juridiques et sociales se forme entre les membres d'une même famille : l'union d'amour. L'Église est une famille agrandie, les devoirs qui unissent entre eux ses enfants, et qui les rattachent à leur Chef invisible, sont les suaves obligations de la divine charité.

De Jésus à ses fidèles, des fidèles à leur aimable Sauveur, qui dira le flux et le reflux incessant d'amour réciproque? Jésus aime les siens infiniment plus que nous ne saurions dire; ne l'avons-nous pas vu dans le mystère de sa Passion répandant son sang pour ses amis, alors même que ceux-ci étaient encore loin de lui? (1) et n'a-t-il pas assuré Lui-même que la marque la plus excellente de l'amour était de donner sa vie pour ceux qu'on aime? (2) Jésus a donné la sienne avec une divine profusion : il l'a répandue par toutes les blessures de son corps sacré. Bien plus, pour qu'on ne pût se méprendre

(1) Rom., v, 6 et suiv.
(2) S. Jean, xv, 13.

sur le principe qui dicta cette prodigalité inouïe, il a voulu nous montrer la source de ce dévouement sublime en permettant à la lance du soldat de transpercer son Cœur divin.

Tel est l'amour de Jésus pour les siens : amour sans mesure, poussé jusqu'à l'extrême, jusqu'à la sainte folie, car comment la raison expliquerait-elle une pareille libéralité et un tel dévouement? Et le cœur des fidèles, des amants de Jésus, répond à l'amour par l'amour. Seul l'amour explique la fidélité des disciples de Jésus à observer la loi du bien si contraire aux entraînements désordonnés d'un siècle corrompu. Seul l'amour fait comprendre les sacrifices, insensés aux yeux du monde, de tant d'âmes généreuses qui quittent leur famille, patrie et avenir temporel, pour le service du divin Rédempteur. Seul l'amour explique le courage héroïque des martyrs qui, hier encore, au Mexique, sacrifiaient leur vie et répandaient leur sang pour le Christ-Roi. Et qui dira les embrasements mystiques que la charité allume dans les âmes séraphiques, à l'insu des hommes, dans le secret des cloîtres, ou la solitude d'une pauvre demeure, voire même parfois au milieu du bruit d'un monde étourdi, parmi le faste d'une maison seigneuriale ou d'un palais royal?

Si l'amour des créatures est assez fort pour faire que les amants vivent l'un pour l'autre, et pour ainsi dire l'un dans l'autre, chacun faisant siens les intérêts de la personne aimée, et trouvant son bonheur à procurer le bien de l'autre, combien plus l'amour divin n'opère-t-il pas cette fusion mystérieuse? Le langage mystique, à la suite du Cantique inspiré (1), a même adopté un terme d'un réalisme frappant, la *liquéfaction* de l'âme, pour expri-

(1) Cant., v, 6.

mer cette transfusion réciproque qu'opère l'amour; les amants spirituels s'écoulent en quelque sorte dans le sein de Dieu (1). Et le saint Curé d'Ars, dans son style si imagé et si proche des choses, rejoignait, peut-être à son insu, le langage des mystiques, quand il disait que les saints avaient un *cœur liquide*, par l'effet de la divine charité.

Il faut parcourir les pages de l'hagiographie chrétienne pour savoir à quel point l'amour divin fait battre un cœur humain à l'unisson du Cœur de Jésus. Sainte Thérèse, dès l'âge le plus tendre, ne vit que pour son bien-aimé Sauveur, et sous l'impulsion de son amour elle s'échappe, avec son jeune frère, de la maison paternelle, pour aller prêcher les Maures et cueillir la palme du martyre. Saint François d'Assise, par la vertu de ses ardeurs séraphiques, est transformé en l'image du divin Crucifié. Saint Joseph de Cupertino, sainte Catherine de Sienne, sainte Madeleine de Pazzi, et tant d'autres, vivent comme dans une extase continuelle d'amour, tout passionnés pour la gloire et le règne de leur aimable Sauveur.

Jésus lui-même, par cet échange mystique de son Cœur avec le cœur de ses amants, dont nous voyons plus d'un exemple dans la vie des saints, nous a marqué l'intimité ou l'espèce d'identité de vie que la charité établit entre Lui et les siens.

Comme si les voiles de la foi n'existaient plus, le Christ et son Épouse échangent entre eux les témoignages de l'amour le plus unitif, que la consommation de la gloire ne fera que porter à sa dernière perfection.

C'est la pensée exprimée par saint Augustin, quand il dit : « L'Église entière, composée de tous les fidèles,

(1) S. Th., I^{a} II^{æ}, q. 28, a. 5, ad 2.

parce que tous sont les membres du Christ, a son Chef placé dans les cieux, d'où il gouverne son Corps; s'il en est séparé quant à la vision, *il lui est cependant uni par la charité* (1). »

Cette vie d'amour doit être celle de tous les fidèles; un chrétien sans amour est une branche desséchée, attachée encore il est vrai à l'arbre qui l'a produite, mais ayant perdu son union vitale avec le tronc qui le porte, ne produisant plus ni feuilles, ni fleurs, ni fruits.

Uni à son divin Chef par l'amour, le chrétien l'est également à tous les membres du Christ, et c'est la charité fraternelle qui harmonise sa vie avec celle de tous les fidèles. C'est l'amour divin qui règle les pulsations du Corps mystique, qui assure entre tous les baptisés cette communauté de sentiments, cette unité de vues surnaturelles dont parle l'apôtre aux Philippiens : « *Ut idem sapiatis, eamden charitatem habentes, unanimes, idipsum sentientes* (2). »

L'intérêt commun de la cité ne rapproche-t-il pas les citoyens qui la composent? Dans la cité de Dieu, cet intérêt commun est la participation de tous aux biens mêmes de Dieu. C'est là, selon saint Thomas, la raison formelle de la charité (3).

Dans la société civile, dont la fin consiste dans la paix extérieure et dans la prospérité temporelle, le lien juridique l'emporte sur le lien moral; l'amour mutuel, dont il ne faut méconnaître ni la nécessité ni l'importance, vient plutôt au second rang. Dans l'Église au contraire, société

(1) *Enar. in psalmos*, ps. 56, n. 1; P.L., 36, col. 662.
(2) Phil., II, 2.
(3) II II^{ae}, qu. XXV, a. 1.

des âmes, visant plus à la perfection intérieure qu'aux biens et à l'ordre purement extérieurs; dans l'Église, Corps mystique du Christ et assemblée des saints, le lien de l'amour prend un relief particulier et constitue entre ses membres une force de cohésion et un principe unitif de premier ordre. Cet amour embrasse Dieu et le prochain dans l'unité d'un même objet formel qui est la bonté infinie : il se porte vers Dieu en tant qu'il est la Bonté même, digne de tout amour, et vers les hommes en tant qu'appelés à jouir de ce Bien divin dans l'union béatifique. Qui comprendra l'intimité de cette union ineffable?

Pourtant ce lien de charité n'est pas seulement intérieur et caché; il tend à se produire aux yeux des hommes par les témoignages de la bienveillance et de la miséricorde chrétiennes. L'amour devient ainsi le signe manifeste et sensible du lien surnaturel qui unit les fidèles entre eux. Car l'Église, bien que visible dans son unité sociale, est cependant une société spirituelle et échappe par ce côté à la perception du sens; c'est la charité qui donne au monde le moyen de reconnaître l'union intime et profonde qui lie entre eux les membres du Christ; elle ajoute à l'Église ce supplément de *visibilité* qui lui manque de par son caractère spirituel et intérieur. Voilà ce que Notre-Seigneur exprimait en priant son Père pour ses disciples : « Qu'ils soient un, comme Vous, mon Père, et moi nous sommes un, afin que le monde reconnaisse que vous m'avez envoyé (1). » Et à ses disciples mêmes : « C'est à cela *qu'on vous reconnaîtra pour miens*, si vous vous aimez les uns les autres (2). » Tel est l'esprit vérita-

(1) S. Jean, XVII, 21.
(2) S. Jean, XIII, 35.

ble du Corps mystique de Notre-Seigneur, et en même temps, un de ses principes générateurs les plus efficaces : l'esprit d'amour et l'union de tous dans la charité (1).

Ernest Mura,
des Frères de Saint-Vincent-de-Paul.

(1) A ce bien d'union morale que crée la charité surnaturelle se rattache cette conformité de pensées et de sentiments qu'une même foi et une commune espérance établissent entre les membres du Corps mystique. Saint Paul en fait mention lorsqu'il exhorte les Éphésiens (IV, 3-5), à « garder l'unité d'esprit dans le lien de la paix » : « Par vocation, leur dit-il, vous êtes unis dans une *commune espérance*; il y a un seul Seigneur, *une même foi*, un seul baptême... »

La charité est la reine des vertus; c'est d'elle que toutes les autres reçoivent leur achèvement, leur puissance de tendre *efficacement* vers le Bien suprême, leur objet ou leur fin. Ce que nous avons dit de l'unité morale du Corps mystique par la charité peut donc s'appliquer proportionnellement aux autres vertus théologales; chacune contribue à sa manière à donner aux membres du Christ une même physionomie morale et tend à effacer entre eux ces divergences de sentiments et ces oppositions de vues que l'esprit humain et l'égoïsme naturel créent entre les hommes.

Saint Augustin a résumé, dans une phrase courte et pleine de choses, cette influence des trois vertus théologales pour constituer l'unité du Corps mystique : « Nous aussi, dit-il aux chrétiens réunis au pied de sa chaire, nous sommes dans son Corps, si cependant notre foi en Lui est sincère, notre espérance assurée, et notre charité ardente; nous sommes dans son Corps et nous sommes ses membres » (In ps. 37, n. 6; P.L., 36, col. 399).

Pensées sur le Purgatoire

Ce que la foi nous apprend du purgatoire peut tenir en quelques lignes : « Nous définissons que ceux qui vraiment pénitents meurent dans la charité du Seigneur avant d'avoir entièrement satisfait par de dignes fruits de pénitence, ont leur âme purifiée après la mort par les peines du purgatoire. » A cette définition du concile de Florence font écho d'autres définitions du second concile de Lyon et du concile de Trente.

Pouvons-nous en savoir davantage? Nous pouvons en nous servant des principes philosophiques et théologiques nous faire une idée moins rudimentaire de l'état des âmes souffrantes. Les révélations des saints nous donnent aussi des lumières; ces révélations ne sont pas articles de foi, et ne peuvent être présentées comme l'enseignement officiel de l'Église; les saints les plus éclairés ne sont pas, en ce qui concerne les visions et les paroles divines, à l'abri de toute erreur; cependant ces révélations ne sont pas à dédaigner; on peut, enseignent les docteurs, leur donner une pieuse croyance, surtout quand il y a concordance entre les affirmations de ces amis du Seigneur.

En dehors des révélations, les saints ont une autre source de connaissance : ce sont les épreuves intimes qu'ils ont subies, épreuves d'une rigueur extrême, beaucoup plus terribles que celles par lesquelles passent les âmes d'une vertu commune; épreuves qui ont le même

but, qui produisent le même effet que les peines du purgatoire, la parfaite purification de l'âme, et peuvent mieux que tous les raisonnements en donner une juste idée.

L'ame devient pur esprit

Aussitôt que l'âme est séparée du corps, il se produit en elle une transformation dont nous ne pouvons nous faire qu'une très faible idée. Tout d'abord devenue pur esprit, l'âme acquiert immédiatement un mode de connaissance tout différent de celui qu'elle avait. Si sur certaines choses elle ne peut avoir, comme l'enseigne saint Thomas (I^a, q. 89), que des connaissances communes et confuses parce que sa séparation d'avec son corps lui a enlevé son mode naturel de connaître, cependant elle est devenue capable de se voir et de se connaître directement, et les êtres immatériels lui sont devenus visibles. Le Seigneur pour faire en elle son œuvre de purification, d'illumination et de perfection, qui la rendra capable de recevoir la lumière de gloire, lui donne de grandes lumières, et celles-ci, s'adaptant à son nouvel état, qui est un état spirituel, sont des lumières purement intellectuelles, extrêmement claires et brillantes. Pour ce qui concerne les objets et les personnes, elle est devenue capable d'en saisir d'un seul regard une multitude innombrable. Saint Alphonse Rodriguez, qui avait reçu la faveur de visions intellectuelles, a raconté qu'il lui arriva de se trouver un jour en esprit avec toutes les personnes qui existent en ce monde, comme s'il était tout en chacune et tout en toutes, et de traiter séparément et avec toutes dans le même temps, leur parlant de la brièveté de la vie, des peines de l'enfer, de la bonté de Dieu. — L'âme séparée

n'a plus d'imagination, elle ne peut donc plus se représenter par image ce qu'elle a connu. Elle connaît encore tout ce qu'elle a quitté, elle peut penser à la terre, à ceux qu'elle a aimés et qu'elle aime toujours, mais d'un amour bien supérieur et entièrement pur. Elle les connaît autrement et beaucoup mieux que sur la terre, lorsque en pensant à eux elle reproduisait dans son imagination leur forme sensible. Ainsi s'est transformée la connaissance qu'elle avait des objets matériels.

Les vérités elles-mêmes, elle les saisit désormais, non plus par une connaissance discursive, mais intuitive; elle ne raisonne pas, elle voit; les conclusions lui sont montrées en même temps que les principes. Ses idées ont donc une extension, une évidence qui surpasse immensément l'étendue et la clarté qu'elles pouvaient avoir avant la mort. Des vérités qu'elle ignorait, ou dont il lui était possible de douter, se montrent à elle dans une lumière complète. Les pensées se succèdent en elle; chaque idée pouvant suffire à occuper son intelligence, elle considère l'une après l'autre les vérités qu'elle saisit si bien; chacune de ces pensées est beaucoup plus large et comprend beaucoup plus d'aspects, engage aussi beaucoup plus de conséquences que nos pensées terrestres.

L'âme séparée se connaît aussitôt, et directement par sa propre essence sans avoir besoin d'aucune idée, sans prononcer ce mot qu'elle disait si souvent : moi. Cette connaissance, cette vue d'elle-même, elle ne peut pas s'en détourner un seul instant. En se voyant elle connaît Dieu par l'image que lui présente de Dieu sa propre essence spirituelle et par la vue évidente qu'elle a d'être l'œuvre de Dieu; il lui est aussi impossible de ne pas penser à Dieu qu'il nous est impossible d'entendre une parole sans penser à celui qui la profère. Donc ni la pensée d'elle-même, ni la pensée de Dieu, ne peuvent la quitter un ins-

tant, soit qu'elle aille dans le purgatoire, dans l'enfer ou dans les limbes.

Ce qu'elle voit aussi sans pouvoir un seul instant en détourner son intelligence ni sa volonté, c'est sa fin dernière. Que de fois sur la terre elle la perdait de vue, s'appliquant à des actes qui n'avaient aucun rapport avec cette fin dernière! Sur la terre elle était poussée d'une façon indéterminée à rechercher le bien en général, et, cédant à cette impulsion, elle poursuivait librement soit des biens véritables, soit des biens apparents et trompeurs. Désormais, elle n'a plus cette impulsion générale, et abstraite, elle tend au bien particulier, au bien concret qu'elle sait avec pleine évidence être son unique bien, et ce bien suprême, c'est Dieu. Elle voit, sans pouvoir l'oublier une seule minute, qu'elle est faite pour Dieu et qu'ayant accepté librement de lui obéir, elle ira à lui, elle s'unira à lui, elle jouira de lui. Ce Dieu, elle l'aime d'un amour continuel, non pas par des actes successifs, mais par un acte unique, ininterrompu. Elle ressent en même temps un besoin de Dieu inextinguible; toutes les autres tendances ont disparu; celle-ci les a remplacées; elle est irrésistible, elle est si véhémente et si pleine qu'elle ne laisse place à aucune autre. Du reste les autres inclinations sont devenues en elles-mêmes impossibles, car l'âme fidèle, grâce aux lumières qui l'inondent, ne peut plus aucunement se tromper sur ses mérites, sur ses qualités; avec son intelligence plus que centuplée, elle voit, dans une clarté éblouissante, qu'elle n'a rien que ce qu'elle a reçu de Dieu; elle ne peut donc avoir, et ne veut avoir aucune complaisance désordonnée en elle-même. Elle ne peut avoir aucun désir déréglé de l'estime des créatures, non seulement parce qu'elle ne veut que la volonté de Dieu, sa fin dernière, totalement aimée, mais aussi parce qu'elle saisit l'inanité des jugements des créa-

tures. Elle n'a plus aucun attachement à ses volontés propres, car la volonté de Dieu qu'elle sait maintenant, qu'elle voit être seule désirable, saisit et dirige toutes ses volontés. Les inclinations charnelles de sensualité, d'amour de ses aises, n'ayant plus d'objet, ont complètement disparu. Donc tout en elle est transformé, toutes ses idées, tous ses sentiments sont réformés et inébranlablement perfectionnés. Tant qu'elle vivait sur la terre, il y avait en elle une succession rapide, pullulante, de pensées, de sentiments souvent contraires, désirs, soucis, peines, plaisirs, les uns instinctifs, indélibérés, les autres acceptés, aimés, cherchés; c'était un mouvement incessant, dont elle ne pouvait s'affranchir. Maintenant ce sont des idées beaucoup moins nombreuses, mais incomparablement plus larges, plus vastes, plus pleines, mais aussi incomparablement plus calmes. Auparavant ses idées acquises par des raisonnements comportaient des ombres, parfois des doutes; maintenant ses connaissances intuitives ne laissent place à aucune obscurité. Sa volonté suit l'intelligence et adhère au bien sans hésitation, sans que soit possible aucune réserve. Elle ne ressent donc plus ces tiraillements en sens opposés, qui faisaient qu'elle ressemblait en même temps à l'ange et à la bête; elle tend uniquement à Dieu et rien ne la distrait de cette aspiration. Il reste en elle seulement cette opposition qu'a ressentie Notre-Seigneur de la peine de la souffrance et de la volonté de souffrir; peine de souffrir, oui, mais aucune résistance, pas même cette résistance indélibérée que nous ressentons souvent ici-bas, au moment même où nous faisons acte d'abandon.

Il n'est pas inutile de montrer ici quelle est la psychologie du damné, l'exposé de ses dispositions si différentes fera mieux comprendre l'état des âmes fidèles. Le damné, lui aussi, est devenu capable de se voir, de se connaître

directement et de connaître aussi directement les êtres immatériels, les démons, les autres damnés. Si, son mode naturel de connaître faisant défaut, beaucoup de vérités ne sont saisies par lui que d'une manière confuse, d'autres lui sont montrées plus nettement par la justice divine, pour le punir de l'abus qu'il a commis des lumières de grâce qu'il avait reçues. Ce sont des lumières vengeresses, d'autant plus claires et plus torturantes qu'il a été plus coupable. Il est mort dans une disposition obstinée de rébellion à la volonté de Dieu : je veux mon indépendance, je veux l'accomplissement de mes désirs, je veux être mon maître et faire ce qui me plaît; et la volonté de Dieu qui s'oppose à la mienne, je la rejette, je la méprise, je l'abhorre. Moi, moi, moi, voilà mon amour, mon idole, moi au-dessus de tout, moi plutôt que Dieu. Or cette disposition devient la disposition d'un pur esprit, qui a incessamment devant les yeux sa fin suprême, et qui met sa fin suprême dans l'attachement à sa volonté rebelle; il voit avec évidence que de cet amour désordonné de lui-même dépendront désormais tous ses autres vouloirs; à cette disposition il ne veut pas renoncer, il l'accepte en toute lumière et elle absorbe toute sa puissance de vouloir. Elle demeure donc inébranlablement, éternellement fixée en lui, et l'acte par lequel le damné s'aime ainsi d'un amour déréglé est un acte unique, ininterrompu, éternel. En même temps qu'il rejette Dieu, le damné, qui a été fait pour jouir de Dieu, ressent un besoin de Dieu véhément, invincible, insatiable, besoin qui, étant donnée sa disposition de rébellion, ne peut être satisfait; c'est là ce qui fera son tourment éternel.

L'âme qui va dans les limbes est de suite éclairée sur sa fin suprême, qu'elle voit être Dieu naturellement connu, naturellement aimé. Elle accepte son sort; elle

reçoit un amour naturel de Dieu qui la satisfait, qui est ininterrompu et domine tous ses actes.

Cette fixité de l'intelligence dans la vue d'elle-même et dans la pensée de Dieu, cette immobilisation de la volonté dans le vouloir de sa fin dernière, vouloir qui commande tous ses sentiments, toutes ses dispositions, toutes ses décisions, place l'âme dans un état nouveau, qui est une participation à l'immuable éternité; c'est ce que les théologiens appellent l'*aevum*, l'aeviternité.

Revenons à l'âme du purgatoire. En même temps que son intelligence, devenue purement spirituelle, s'est immensément amplifiée, sa volonté s'est aussi merveilleusement intensifiée et ses opérations de volition et d'amour atteignent des degrés de puissance qui dépassent plus qu'on ne peut le concevoir la force de vouloir et la force d'aimer qu'elle avait autrefois. Les joies et les peines, parce qu'elles procèdent de l'amour et qu'elles s'y mesurent, ont suivi la même ascension, et la capacité de jouir comme celle de souffrir sont plus que centuplées.

Nous venons de parler des jouissances et des souffrances qui émanent de la volonté, c'est-à-dire de l'amour; mais il y a d'autres jouissances et d'autres souffrances que l'âme peut ressentir dans sa nature spirituelle, des émotions agréables ou douloureuses, dont nous ne pouvons, nous qui vivons dans la chair, nous faire aucune idée. Sainte Thérèse (Relation au P. Rodrigue Alvarez, mars 1576) décrit une blessure d'amour provenant du sentiment de l'absence de Dieu. Par moment, dit-elle, Dieu accroît encore cette douleur en « envoyant une notion de lui-même par une voie étrange et qu'on ne peut rendre », c'est-à-dire par une vue purement intellectuelle. « Il n'est pas sur la terre de souffrance qui égale celle-ci, du moins parmi celle que j'ai expérimentées. »

C'est là une blessure d'amour, et qui est mesurée à la

capacité d'amour. Après l'avoir dépeinte, la Sainte décrit une autre blessure qui atteint l'âme dans sa nature : « Il semble à l'âme qu'on lui passe une flèche par le cœur ou au travers d'elle-même. Elle en ressent une douleur si vive qu'elle en gémit, mais en même temps si délicieuse qu'elle voudrait ne la voir jamais finir. Cette douleur ne réside pas dans le sensible; ce n'est pas une plaie matérielle; elle est dans l'intérieur de l'âme sans qu'il paraisse aucune douleur dans le corps. *Este dolor no es en el sentido, ni tampoco es llaga material, sino en el interior de el alma, sin que parezca dolor corporal.* On ne peut donner ceci à comprendre que par des comparaisons : j'emploie celles-ci qui sont grossières pour un pareil sujet, mais je ne saurais pas le dire d'une autre manière. Ce sont là des choses que l'on ne peut ni dire, ni écrire, aussi c'est impossible à comprendre sauf par qui l'a expérimenté; je veux comprendre jusqu'où va cette peine, parce que les peines de l'esprit sont très différentes de celles d'ici-bas. Je conçois par là combien les souffrances endurées par les âmes dans l'enfer et dans le purgatoire dépassent ce que nous pouvons nous représenter au moyen des souffrances corporelles » (Édition de Burgos, t. II, p. 36).

Une autre grande différence entre l'âme unie au corps et l'âme séparée est que la première ne peut goûter dans le même temps qu'un nombre limité de joies et ne peut endurer à la fois que quelques souffrances. Comme elle ne peut porter son intention simultanément sur de nombreux objets, resserrée qu'elle est par la chair qui l'emprisonne, de même elle ne peut ressentir qu'un petit nombre de joies ou qu'un petit nombre de souffrances; les unes empêchent de ressentir aussi vivement les autres; si les souffrances se multiplient beaucoup, ou si elles étaient trop cruelles, la mort s'ensuivrait. L'âme séparée n'a point à craindre d'être anéantie par les dou-

leurs; n'étant point limitée par l'étroitesse du corps, elle peut jouir à la fois de milliers de suavités diverses, elle peut aussi endurer, et dans le même moment, des douleurs de modes très variés, très dures et très nombreuses. Il nous arrive de ressentir en même temps des joies et des peines, et d'ordinaire, dans notre état présent, elles se contrebalancent et s'atténuent les unes les autres : l'âme séparée, dont les joies et les peines sont incomparablement plus intenses, peut les éprouver en même temps, les unes et les autres restant très fortes.

Le jugement particulier

Toute âme humaine devenant pur esprit reçoit immédiatement des lumières fulgurantes. « O éternité, disait une sainte religieuse, Catherine Putigny, visitandine de Metz (1803-1885), qui avait souvent eu des visions de l'au-delà, ô éternité, que de choses en un moment vous lui avez apprises! »

L'âme, en cet instant, voit-elle son Juge? La vision intuitive c'est le ciel, c'est le bonheur parfait, c'est l'amour nécessaire, indéfectible, souverainement béatifiant. Toute âme en qui il reste la plus légère souillure ne reçoit pas la lumière de gloire; elle ne peut voir Dieu face à face. Voit-elle l'Humanité sainte du Fils de Dieu, voit-elle Notre-Seigneur qui a été établi par son Père Juge des vivants et des morts? Il n'est pas plus difficile à Notre-Seigneur de se montrer à chaque créature humaine au moment de sa mort que d'être présent dans tous les tabernacles du monde, mais nous ne le savons pas.

Ce qui est certain, c'est que l'âme qui n'a pas, avant de mourir, expié toutes ses fautes, ayant, comme il a été

dit, la vue parfaite et continuelle d'elle-même, voit les taches qui la souillent et qui lui font horreur; une lumière lui est donnée qui lui révèle tous les péchés qu'elle a commis; elle voit avec une clarté éblouissante qu'elle doit à la Justice divine une expiation adéquate et qu'elle-même a un immense besoin de purification. Une connaissance suréminente lui est donnée de la grandeur infinie de Dieu, de sa Sainteté, de sa Justice. Ici-bas l'étude des perfections divines peut nous amener à une admiration extrême de Celui dont les calculs les plus fantastiques ne peuvent dénombrer les siècles vécus, de Celui devant lequel cet immense univers, dont les mondes remplissent un espace que la lumière, pourtant si effroyablement rapide, met des centaines de milliers d'années à parcourir, est moindre que devant nous un grain de poussière, de Celui qui est l'acte pur, c'est-à-dire l'activité totale, ininterrompue et toujours immuable; mais toutes les idées que nous pouvons nous faire de Dieu par tous ces raisonnements ne sont rien en comparaison de l'idée qui est donnée de Dieu à l'âme devenue pur esprit. Alors — et c'est là le Jugement particulier — l'âme est instruite de ce qu'elle doit payer de satisfaction à ce Dieu, qui lui paraît si pur, si puissant, et qui, elle le voit avec une évidence aveuglante, ne peut pas ne pas punir les offenses qui lui ont été faites. La Vénérable Marie de l'Incarnation nous raconte comment un jour elle reçut une lumière merveilleuse qui lui révéla ses misères : « En un moment, dit-elle, les yeux de mon esprit furent ouverts, et toutes les fautes et imperfections que j'avais commises depuis que j'étais au monde me furent représentées en gros et en détail, avec une distinction et clarté plus certaine que toute certitude que l'industrie humaine pouvait exprimer... Si la bonté de Dieu ne m'eût soutenue, je crois que je fusse morte de frayeur,

tant la vue du péché, pour petit qu'il puisse être, est horrible et épouvantable. Il n'y a langue humaine qui le puisse exprimer. De voir un Dieu d'une infinie bonté et pureté, offensé par un vermisseau de terre, surpasse l'horreur même, et un Dieu fait homme mourir pour expier le péché et répandre tout son sang précieux pour apaiser son Père et lui réconcilier par ce moyen les pécheurs! Enfin il ne se peut dire ce que l'âme conçoit en ce prodige. Mais de voir, outre cela, que personnellement on est coupable, et quand on eût été seule qui eût péché, le Fils de Dieu aurait fait ce qu'il a fait pour tous, c'est ce qui consomme et comme anéantit l'âme. Ces vues et ces opérations sont si pénétrantes qu'en un moment elles disent tout et portent leur efficacité et leurs effets » (Marie de l'Incarnation, édit. Jamet, t. II, p. 182).

La Vénérable eut cette vision de son âme à l'âge de vingt et un ans; sa vie avait toujours été une vie exemplaire, elle n'avait jamais commis que des fautes légères. Que faut-il penser des lumières que reçoivent tant d'autres âmes dont les péchés ont été et plus graves et beaucoup plus nombreux?

En même temps qu'il révèle à l'âme ses fautes, le Seigneur met en regard les grâces qu'elle a reçues et qu'elle a rendues stériles. « A qui il a été beaucoup donné, a dit Notre-Seigneur à saint Pierre, il sera beaucoup demandé » (Luc, XII, 46). Les privilégiés du Seigneur, les personnes pieuses qui ont reçu plus de secours, et surtout les âmes religieuses et les prêtres — tous les saints qui ont eu des vues sur le purgatoire sont d'accord pour l'affirmer — sont jugés beaucoup plus sévèrement. Et ceci est vrai particulièrement de ceux qui ont exercé l'autorité, car très grande est leur responsabilité : *Judicium durissimum his qui praesunt fiet* (Sap., VI, 6); ils ont à répondre du bien qu'ils n'ont pas fait à leurs subordonnés, du mal qui

s'est fait et qu'ils auraient dû empêcher. Les vertus qu'ils ont pratiquées — et tous ces privilégiés du Seigneur ont eu beaucoup plus d'occasions de vertu — leur vaudront plus tard au ciel une grande gloire, mais ils devront auparavant expier toutes leurs faiblesses, toutes leurs négligences. Tel souvent aura un très dur purgatoire, et, sa dette payée, obtiendra au ciel une haute récompense, tandis que d'autres, qui auront eu moins de grâces et aussi moins de graves devoirs à remplir, auront un purgatoire plus léger, mais au ciel, ensuite, une récompense beaucoup moindre. Sainte Véronique Juliani vit une de ses sœurs en religion, Luidina Marsili, endurer un terrible purgatoire. « Je crois, dit la Sainte, qu'elle souffrait tant, tant, parce qu'elle était religieuse, parce que nous, religieuses, nous sommes plus obligées de tendre à la perfection, et si nous sommes négligentes dans ce qui concerne la règle ou les vœux, — tel avait été le cas de cette religieuse, — nous devons le payer dans le purgatoire. Là où elle était il y avait beaucoup d'autres âmes, mais elle souffrait plus à elle seule que toutes les autres ensemble » (Diario, 23 aprile 1720).

Différents degrés et différents modes de purification

Très différent est au moment de la mort l'état des âmes. Les âmes sans piété, qui ne sont pas sorties de la voie purgative, et à plus forte raison celles qui, après avoir été pieuses, sont tombées dans la tiédeur, ont une très lourde dette. Elles apprennent qu'elles ont acquis bien peu de richesses spirituelles et qu'elles sont redevables d'immenses expiations. Les âmes pieuses d'une piété volontairement limitée ont pratiqué des vertus méritoires; elles ont beaucoup prié, reçu dignement les sacre-

ments, mais se sont refusées de quelque manière à un idéal très élevé; elles ont commis beaucoup de fautes vénielles; elles ont peu expié; elles auront, quand elles seront purifiées, une belle récompense, mais leurs dettes restent considérables. Les âmes ferventes sont celles qui ont voulu ne vivre que pour Dieu; elles ont fait courageusement la guerre à leurs défauts, mais elles ne les ont pas maîtrisés parfaitement. Celles-là ont pratiqué des vertus plus fermes et plus étendues, elles ont commis beaucoup moins de fautes et donné à Dieu plus d'expiations, mais les péchés dépassent encore les satisfactions. Les âmes unies à Dieu à force de prières et d'actes de renoncement ont fini par rejeter toutes les attaches aux superfluités, et leur volonté, saisie par des grâces puissantes, est demeurée liée à la volonté divine; ces âmes ont peu péché et elles sont bien purifiées.

S'il y a une grande variété dans l'état des âmes, si la mesure des dettes diffère ainsi avec chacune d'entre elles, il y a aussi une grande variété dans les opérations purifiantes du Seigneur. Tantôt il hâtera la purification, et s'il la rend plus rigoureuse, elle sera plus rapide; d'autres fois elle sera moins dure, mais plus longue. Notre-Seigneur dit à sainte Marguerite de Cortone : « Je t'annonce que ton père, pour lequel tu as prié avec tant d'instances, est sorti du purgatoire; n'aie pas d'inquiétude au sujet de sa vie passée que tu connais, car les peines du purgatoire sont de différentes sortes; il a souffert, lui, les peines les plus afflictives, parce que je voulais, en le purifiant plus terriblement, le délivrer plus tôt. » (*Vie intime*, ch. VIII.)

Qu'elle soit longue ou courte, la purification est adaptée aux genres de péchés qui doivent être réparés. L'Écriture nous l'apprend : « On est puni par où l'on a péché » (Sag., XI, 17). Chaque faute a donc un châtiment spécial.

Sainte Marie-Madeleine de Pazzi, ayant été un jour saisie par l'extase, eut la vision du purgatoire. Elle vit les peines différentes que subissaient les menteurs, les avares, les impudiques, les ambitieux, etc. (Louvet, *Le Purgatoire*, ch. IV). N'est-il pas juste que les orgueilleux soient punis par des humiliations, ceux qui ont abusé des grâces par les lumières qui leur font voir la grandeur des pertes qu'ils ont faites? Les péchés contre la charité n'appellent-ils pas la privation des soulagements qu'apporteraient les prières de l'Église et les miséricordieux suffrages de ceux qui prient pour les âmes souffrantes? Nous comprenons moins comment sont châtiés, dans ces âmes qui n'ont plus de corps, les péchés de sensualité et d'impureté; mais le Seigneur, à qui rien n'est difficile, sait trouver, pour ceux qui ont commis ces fautes, les châtiments qui leurs conviennent.

Purification progressive
Vues torturantes

Les saints qui ont eu quelque connaissance de l'état des âmes du purgatoire nous disent que peu à peu les souillures s'effacent et que les peines deviennent moins cruelles. Il semble bien aussi qu'il se fait chez ces âmes une illumination grandissante.

Comme nous l'avons dit, la première connaissance qui, de toute nécessité, s'impose à toute âme séparée est la connaissance d'elle-même et de sa dépendance de Dieu; elle ne peut pas ne pas voir qu'elle est une créature faite par Dieu et faite pour Dieu; et cette vérité, elle ne la conclut pas comme nous, qui la déduisons d'autres vérités, elle la voit avec une évidence qui ne laisse aucune hésitation, aucune interruption de vision; le damné voit ceci

comme l'âme juste qui n'est pas purifiée, comme l'âme déjà pure et mûre pour le ciel. Mais l'âme du purgatoire reçoit en même temps du Seigneur des lumières qui doivent opérer en elle son instruction et son épuration et qui doivent la disposer à recevoir la lumière de gloire.

Elle est, avons-nous dit encore, très éclairée sur la sainteté et la justice de Dieu, et à cette connaissance s'ajoute une impression terrible, cette sainteté infinie pesant sur elle et l'écrasant. Les saints ont reçu des lumières et subi des impressions de cette sorte, et la description qu'ils en font nous donne un faible aperçu de ce qu'éprouvent les âmes du purgatoire. Cependant chez les saints il y a toujours un amour très intense, qui, même à leur insu, tempère les rigueurs de ces terribles tortures; au contraire, les âmes qui ont quitté la vie avec un amour faible souffrent, tout d'abord, sans adoucissement. Cette souffrance, quelque effroyable qu'elle soit, ne peut altérer leur résignation, puisque l'acte par lequel elles veulent Dieu comme leur fin dernière subsiste sans aucune interruption et ne laisse place à aucune disposition contraire; elles sont donc maintenant dans une conformité absolue à la volonté divine, elles gardent toujours l'essentiel de l'amour, mais cet amour, qui est un amour de volonté froid, aride, est, croyons-nous, au début de leur purification, sans aucune tendresse, sans aucune consolation.

Voici comment sainte Marguerite-Marie décrit la révélation de la sainteté de Dieu. Notre-Seigneur lui dit un jour : « Je te veux être toute chose, mais je veux être aussi ton supplice. — Je connus, poursuit la Sainte, l'effet de ces paroles. Entre ses perfections divines, celle qui devait effectuer ses promesses, qui était sa sainteté d'amour et de justice, je confesse qu'il est difficile à une créature d'en exprimer les effets, n'ayant rien senti de si

douloureux que cette sainteté de justice, qui s'imprime dans l'âme d'une manière si terrible qu'elle voudrait se précipiter dans toutes les peines imaginables et s'immoler à souffrir celles des damnés, plutôt que de paraître devant la sainteté de Dieu avec un seul péché. L'âme ressemble à une huile bouillante, qui pénètre jusqu'à la moelle des os et rend le corps si insensible à toutes les autres douleurs qu'elles lui semblent plutôt un rafraîchissement qu'une souffrance. Ce que je trouve de plus rigoureux, c'est la présence de mon Souverain, lorsqu'il m'en favorise en cet état. Il donne des impressions de sa pureté (telles) qu'il est impossible à l'âme de se supporter, se voyant dans un état si abominable. Elle voudrait pouvoir fuir et se cacher, mais c'est en vain : ce Dieu plein d'amour prend plaisir à la voir en cet état; il lui fait trouver ce qu'elle fuit. Elle souffrirait mille morts à la vue de son indignité. Elle dit souvent avec saint Pierre : Retirez-vous de moi, car je suis une pécheresse. Bien loin de désirer d'être délivrée de cet état souffrant, j'aurais voulu à chaque moment voir augmenter mes peines. » (Édition Gauthey, t. II, p. 144.)

Notre-Seigneur lui fit connaître qu'ayant pris sur lui toutes nos iniquités, il avait subi toutes les rigueurs de cette sainteté de justice... « Considérant mon Sauveur au jardin des Olives,... et me sentant fort pressée de participer à ses angoisses, il me dit amoureusement : C'est ici où j'ai plus souffert qu'en tout le reste de ma Passion, me voyant dans un délaissement général du ciel et de la terre, chargé de tous les péchés des hommes. J'ai paru devant la sainteté de Dieu, qui, sans avoir égard à mon innocence, m'a froissé dans sa fureur, me faisant boire le calice qui contenait tout le fiel et l'amertume de sa juste indignation, comme s'il eût oublié le nom de Père pour me sacrifier à sa juste colère. Il n'y a point de créa-

ture qui puisse comprendre la grandeur des tourments que je souffris alors. » (Ibid., p. 162.)

La Mère Marie-Véronique du Cœur de Jésus, fondatrice des Sœurs victimes du Sacré-Cœur (1826-1883), donne des descriptions très frappantes de cette même épreuve : « Mon âme est toujours pressée d'angoisses, livrée à la torture, crucifiée jusque dans l'intime de sa substance, abandonnée à la mort... Je ne sens sur moi que les foudres de la justice de Dieu, sans entrevoir le plus petit rayon de sa bonté. J'en suis écrasée » (*Vie*, par le P. Prévot, p. 116). « J'ai passé la nuit, veille de ce grand jour (sa profession, qui eut lieu le 8 septembre 1861), dans les larmes et les coups les plus poignants de la Justice divine, qui tournait ses armes tranchantes dans tous sens pour me faire pleurer et détester à l'excès jusqu'aux plus légères fautes. Jamais je n'ai été poursuivie à ce point par la Justice et la Sainteté de Dieu, laquelle scrute les cœurs et les reins le flambeau à la main. Je ne savais plus où était la confiance, ou plutôt je ne savais ce qui se passait en moi » (p. 259). « Je m'élance vers le Dieu infiniment juste et infiniment saint, infiniment aimable; je m'élance vers lui et je ne puis l'atteindre. Je le saisis, je l'étreins, je suis en lui, et il me repousse de toute la force de sa justice, de toute la force de sa sainteté. Quel combat affreux! Oh! si Dieu n'était pas là, où en serais-je? J'en mourrais. Impossible à la nature de porter tant de coups à la fois; je me sens minée et consumée par un grand feu » (p. 273). « Je porte l'impression d'une réprobation de Dieu des plus déchirantes. Que Dieu est saint! Que sa sainteté est terrible! Mais me traite-t-il en comparaison comme il a traité Jésus? Ah! je veux m'abîmer dans le Cœur délaissé de Jésus pour partager ses amertumes et ses agonies, pour lui alléger le poids de la colère de son Père » (p. 280).

A ces lumières sur la sainteté divine, si effroyablement purifiantes, se joignent, pour les âmes qui ont peu aimé et qui ont beaucoup péché, d'autres lumières non moins torturantes : la vue de tout ce qu'elles auraient dû gagner et qu'elles ont perdu par leur lâcheté, perte éternelle. De l'éternité elles n'avaient eu pendant leur vie terrestre qu'une vue confuse; il leur fallait faire des raisonnements pour en acquérir une idée quelconque. L'âme séparée saisit cette vérité, non plus par des considérations, mais par intuition, donc avec une clarté de vision de beaucoup supérieure. Elle sait alors ce qu'elle n'avait peut-être jamais voulu considérer. Combien elle doit regretter d'avoir fait une pareille perte, qui sera éternelle!

De même cette âme qui a voulu borner le don d'elle-même n'a jamais bien voulu comprendre l'excellence des biens éternels, des joies du ciel. Or cette valeur des biens célestes, des joies d'aimer Dieu, de le posséder, une lumière magnifique lui en fait concevoir la profondeur et le prix inestimable. Et elle n'a voulu en gagner qu'une très petite partie. Il est impossible de comprendre la peine qu'elle en éprouve, car, redisons-le encore, les peines qu'est capable de ressentir un pur esprit n'ont aucune mesure commune avec celles que peut endurer l'âme qui anime une chair.

Le livre de la Sagesse dépeint en termes frappants la désillusion des pécheurs, quand, après leur mort, ils voient combien insensés ils ont été en méprisant les justes, en voulant la satisfaction de leur orgueil, en recherchant les biens de la terre : « Nous avons donc erré loin du chemin de la vérité! La lumière de la justice n'a pas brillé sur nous... A quoi nous a servi l'orgueil et que nous a rapporté la richesse avec la jactance? » Certes, les âmes qui étaient en grâce avec Dieu n'ont pas d'aussi amères déceptions. Cependant celles qui ont gardé des

affections déréglées, qui ont mollement combattu leurs défauts, éprouvent, au moment de leur jugement particulier, un immense désappointement. Elles découvrent en elles des misères qu'elles méconnaissaient et qu'elles regrettent trop tard. « J'ai tenu à faire mes volontés, à suivre et même souvent à imposer mes idées, et que de fois, trop confiante en moi-même, je me suis trompée! J'ai tenu à l'estime des créatures; je vois aujourd'hui combien je la méritais peu, et combien c'est chose vaine. J'ai ambitionné les honneurs; aujourd'hui je m'en vois bien indigne et que m'en reste-t-il? J'ai cherché la satisfaction de ma sensualité, j'ai trop aimé mon corps. Quelle folie! »

Sainte Marguerite-Marie raconte qu'un jour une religieuse, décédée depuis longtemps, lui dit qu'elle souffrait beaucoup en purgatoire, mais que Dieu venait de lui faire souffrir une peine qui dépassait toutes les autres : c'était la vue d'une de ses parentes précipitée en enfer. Que l'on songe à la connaissance qu'avait cette pauvre âme des souffrances de l'au-delà, et la parfaite idée qu'elle avait de l'éternité. Par ailleurs ne devait-elle pas se dire que si elle-même avait été fervente — elle avoua à la Sainte qu'elle avait vécu dans la tiédeur —, elle eût obtenu peut-être pour cette parente des grâces puissantes, qui auraient procuré sa conversion et son salut?

Angers.

(*A suivre.*) A. Saudreau.

LES MAITRES ET LES MODÈLES

La Bienheureuse Jeanne de France

Fondatrice de l'Annonciade [1]

Entrée magnifique

La Duchesse souveraine de Berry vient d'entrer à Bourges, sa capitale. Le roi, tout léger d'être délivré, a bien fait les choses, il a donné une province à sa chère cousine avec les marques du plus grand respect. Pour plaire au roi, l'assemblée générale de « messieurs les maire, eschevins, conseillers, bourgeois, manans et habitans de la ville assemblez ensemble par son de trompe et cry public en la salle de l'hostel de ville, en la présence du conseiller du Roy leur sire ont délibéré de faire la plus honorable et manifficque entrée que faire se pourra, et ainsi qu'il appartient à fille et sœur de roy et dame naturelle ». Au milieu de la foule en fête elle se rend à la cathédrale, puis à la Sainte-Chapelle, réplique de celle de Paris, plus belle peut-être; elle se dirige enfin vers son palais, le Logis du Roy, qui, du rempart, domine la campagne.

Son cœur est ailleurs, car il lui faudra un long temps de purification pour que sa sensibilité si profondément blessée se pacifie. En passant, la grosse tour lui rappelle les heures de prison où elle avait si parfaitement aimé son mari en voulant son bien. Alors il était captif, et elle est libre à cette heure, d'une mystérieuse liberté sur

(1) Voir *La Vie Spirituelle* du 1er octobre.

laquelle la lumière n'est pas encore faite... Elle souffre une vraie mort. Dieu, par l'Église, avec son mariage vient d'annuler vingt ans de sa vie ; l'œuvre à laquelle elle s'était donnée est condamnée. Elle en éprouve un vrai tourment, et lorsqu'elle approche seule de la table où lui est préparée sa réfection, elle apparaît à tous transie et décolorée, « qu'il semble que sa face soit couverte de terre ».

Le Fondateur

Le P. Gilbert Nicolas a un grand nez, un regard naïf et étonné, une physionomie douce et fine, une vraie figure à peindre sur un parchemin où sa vie serait racontée comme suite aux *Fioretti* de son père saint François. La Sainte Vierge a ravi ce jeune seigneur auvergnat à sa fiancée, en la fête de son Immaculée Conception. Comme il entendait à l'église un religieux franciscain parler de la Toute Belle, de la Vierge sans tache, il s'en est épris sur le coup d'un si grand amour qu'il a tout quitté pour vivre dans la belle dilection dont elle est mère. Il court au couvent des Franciscains de Melun — on le refuse ; il va se présenter à Amboise — on le refuse encore. Enfin au couvent de Notre-Dame de la Font, près La Rochelle, il commence sa vie religieuse. Novice fervent et candide, un vrai frère des premiers frères de l'Ordre, il est si empressé à servir la messe, beaucoup de messes, aux religieux prêtres, qu'il cache les surplis des autres novices pour arriver avant eux à l'autel. Il cache aussi les balais du couvent en des coins connus de lui seul, afin d'avoir la joie de se dévouer seul au service des autres. Son directeur lui donne alors cette règle d'or qui, acceptée avec humilité, l'établit dans une prudence digne des plus hauts emplois : « Faites les œuvres communes, mais attachez-vous à les faire d'une façon non commune. »

Mais l'unité de sa vie vient de cette union à la Vierge Marie qui fut vraiment la joie de son cœur, le centre de

ses études théologiques, l'inspiratrice de toute sa conduite. Sa simplicité pénétrait profondément dans les mystères du Jardin secret, de la Fontaine scellée, et sa science doctrinale était vaste. « Il estoit remply d'ungne cy tres bonne, saincte et catholicques science et grant sçavoir, qu'il estoit réputé estre l'ung des plus scientificques de tout l'ordre de Saint Franchois, et disoit-on ceste louenge de luy que, sy tous les quatre livres des sentences et aultres estoient brûlés et perdus, seroient retrouvés en la mémoire et entendement de luy. » De fait, il ne cesse point pendant plus de vingt-cinq ans, au début du siècle, de remplir les plus hautes charges : vicaire provincial d'Aquitaine, vicaire provincial de France, commissaire général cismontain, commissaire général de la croisade contre les Turcs, Inquisiteur contre les luthériens, en attendant qu'il consacre ses dernières années à ses filles de l'Annonciade.

Il est dans la familiarité de plusieurs papes, de ce siège apostolique dont il a écrit « qu'il est plus grand que tout docteur et que toute opinion de tous les docteurs non contenue dans un canon sacré ». Par bref, le pape Léon X changera le nom de ce chevalier angélique de Notre-Dame en celui de Gabriel Maria, sous lequel il sera honoré comme bienheureux. Par bref encore il est créé « docteur en court de Romme », mais les lettres qui authentiquent ce titre, par lui tenues cachées comme jadis les surplis de ses compagnons de noviciat, ne sont découvertes qu'à sa mort.

Il n'est encore que gardien d'Amboise quand il assiste Jeanne au Procès. Il a juste son âge; il a remplacé le vieux P. de la Fontaine à qui s'adressait Jeanne depuis son enfance, à la suite d'une révélation l'attachant à l'ordre de Saint-François dans un même culte des cinq plaies. Il est l'homme providentiel qui commencera avec elle l'œuvre annoncée et voulue par la Sainte Vierge elle-même.

La Fondation

Élevée dans le respect profond de la majesté royale qu'elle regarde comme un caractère divin, elle est naturellement impérieuse dans son gouvernement, et tout le monde s'en trouve très bien, sauf les mauvais garçons, les religieuses « déformées » dont les clôtures se sont peu à peu affaissées et qu'elle contribuera à rétablir. La grandeur de sa fonction n'appesantit pas la charité de cette fille de saint Louis. « La saincte Dame estoit si miséricordieuse que les pauvres languissans ayant plaies et ulcères, les faysoit habiller devant elle; et souvent les pansoyt elle mesme de ses propres mains avec grande humilité. Elle avoit un chirurgien, homme sage et entendu, qu'elle tenoyt en sa maison pour ayder aux pauvres gens. » Une nouvelle vie plus active que jamais ne lui permet pas de rester longtemps dans l'abattement. L'exercice de sa puissance pour le bien est déjà un apaisement; un autre vient des mortifications qu'elle recherche ardemment. Elle supplie le Père de ne jamais l'abandonner même s'il lui arrivait de dépasser les limites permises. Elle le voudrait toujours là, pour se reposer du commandement dans l'obéissance. Mais, même avec lui, elle reste par humilité sur la réserve pour lui communiquer les grâces reçues.

Et voici cependant que l'annonce des promesses de la Vierge qu'elle n'a révélée à personne crée en elle un grand doute, maintenant qu'elle est libre et puissante. N'est-ce point l'heure, puisqu'elle en a tous les moyens matériels, de fonder? Elle se décide à parler de son grand désir de créer une religion nouvelle toute en l'honneur de la Mère de Dieu, et reçoit l'accueil le plus froid. Le P. Gilbert Nicolas lui représente qu'il n'y a déjà que trop de religions, que la sienne aurait peu de chances d'être acceptée, qu'elle ferait mieux de fonder comme sa mère un monastère de l'Ave Maria, sous la règle de Sainte-Claire,

avec un Frère Observant pour supérieur. « Or la saincte Dame ayant pris le père Gilbert Nicolas pour directeur ne le contredisait en rien. » « Quand il luy vouloit quelque chose ou lui disoit, jamais ne lui résistoit, tant seulement luy disoit : « Mon père si c'est le vouloir de Dieu et de sa digne mère. » Cette parole termina l'entretien cette fois encore, et Jeanne se concentra dans l'habitude de son silence intérieur. Pourtant la violence qu'elle se faisait la rendit malade. Au bout de plusieurs mois elle appela le Père au palais, lui apprit qu'il était lui-même la cause de sa maladie et par aventure de sa mort. Elle lui communiqua la révélation de son enfance à laquelle elle ne cessait de penser tous les jours.

« Madame, une révélation telle que celle-ci n'était point à celer! » répondit le Père, saisi. Puis il promit tout son concours.

Et Jeanne guérit.

Choix

A Tours vivait une femme de grande dévotion et perfection, singulièrement attachée à l'Ordre de Saint-François. Les gens de bien et grands seigneurs de la ville lui donnaient leurs filles pour les apprendre à lire : sa maison était comme une religion. Au carême de l'an 1500, Dame Macée la Pourcelle reçut la visite de deux jeunes messagers au visage angélique, la mandant auprès de leur oncle et supérieur, le Gardien d'Amboise, pour une affaire importante. Elle le vit sans retard. Le Fondateur, de par le Saint-Esprit, d'accord avec la Fondatrice, « lui commandait une douzaine » de « filles de bon renom et de bonnes mœurs, et bien apprises, et de bonne volonté de vivre toute leur vie en religion bien réformée ». La Duchesse souveraine assurerait leur entretien. Dès lors la Pourcelle regardait avec émotion les élèves de son pensionnat : les plus grandes des petites, les moyennes, aussi les grandes, — une petite troupe entre neuf et

quinze ans, pour choisir de son mieux celles qui seraient présentées au Père quand il viendrait, à Pâques.

Il vint vers l'Ascension et fut reçu à dîner chez une famille venant d'Amboise, qu'il connaissait particulièrement. Tout plein de l'Évangile, il ne songeait qu'à son dessein, et durant le repas son regard se posait tendrement sur une fille de la maison, la petite Andrée Jaquelle, une élève de Dame Macée. Andrée! La première, sans doute, en la religion de la Vierge Marie, comme André fut appelé le premier par Jésus.

Toutes les autres vierges étaient de Tours et l'on peut dire encore, grâce aux chroniques, leurs beaux et honnêtes noms de France : Marguerite Bodine et sa sœur Marie, Marguerite Blandine, Jeanne Jovère, Jeanne Chevalière, avec Perrine Fouchère, — Marie Garelle, Denise Durand, Jeanne Brette, qui finira chez saint Benoît, Antoinette Philipon, qui retournera vers ses petits frères.

Le lendemain, le Père les voit et se trouve fort satisfait de leurs mines et de leur bon esprit. Le surlendemain, les charrettes sont prêtes, assez tard il est vrai : n'importe, il faut partir, ne fît-on ce jour-là qu'une lieue, c'est samedi, jour de la Vierge; les plus grandes dans la première charrette, les plus jeunes avec leur maîtresse dans la seconde.

Voici, le lendemain dimanche, la charrette de queue renversée sur la route et Dame Pourcelle fort mal en point : elle peut à peine bouger et toutes s'empressent autour d'elle. On continue malgré le diable, on arrive le mercredi à Bourges, et dès le soir la Duchesse de Berry reçoit la troupe fort intimidée devant une si puissante princesse. Elle prend chacune de ses filles à part, puis Mme d'Aumont les conduit toutes dans la maison préparée pour elles, jusqu'à leur lit fait de cordes qu'on sent à travers la plume. Enveloppées dans leurs gros linceuls, elles s'endormirent ce soir-là contentes dans ce rugueux contact avec la vie religieuse.

La Règle

Les fillettes de la Duchesse étaient là depuis deux ans, vivant de leur vie de communauté avec tous ses offices, qui prolongeait plus pieusement celle de leur pensionnat, se comportant en tout comme des prédestinées, comme si elles n'avaient été rassemblées jadis à Tours chez dame Macée que pour être cueillies ensemble et offertes à la Vierge. « Le soir, laissées seules au dortoir, elles ôtaient leurs lits et se couchaient par dévotion sur les cordes, disant les unes aux autres qu'il fallait commencer à faire pénitence et qu'elles étaient venues en religion pour cela. Quelques-unes se couchaient sur des bois et sur des fagots, exposant déjà leurs petits corps à rudes labeurs et austérités, pour l'amour de Notre-Seigneur. Au début, la réfection avait été bien petite, car elles avaient bien peu de pitance avec du gros pain noir comme de la terre, où il y avait de grandes pailles dedans. Et les pauvres filles n'en eussent osé dire mot ni faire semblant de rien, mais le prenaient en patience pour l'amour de Notre-Seigneur et afin qu'elles pussent au temps à venir être meilleures religieuses, et que la pauvreté leur fust moins grève. Toutefois, c'était contre l'intention de Madame, laquelle entendait et voulait qu'elles fussent honnêtement et suffisamment nourries ! »

Car elle s'en occupait étroitement, elle les visitait souvent, elle avait elle-même donné les ordres pour l'emploi de leur journée, pleine de sa propre dévotion pour la Vierge priante, ponctuée des psaumes de David et des cantiques de l'Évangile. En tout cela le Père l'aidait et la conseillait. Mais depuis qu'il avait été nommé prieur d'Aquitaine et bien qu'il eût laissé un religieux zélé pour le suppléer en ses absences fréquentes, elle souffrait beaucoup de le sentir constamment loin d'elle, sur les

grand'routes. Son petit collège s'augmentait : on avait reçu une Perrette Malvandie, nièce du père Cabus, intérim du Fondateur qui ne faisait pas oublier *le Père*. Aussi à l'un de ses passages à Bourges, la Duchesse osa solliciter son directeur de composer enfin une Règle pour assurer la création du nouvel Ordre, et reçut de lui un accueil propre à la faire méditer sur la vraie joie franciscaine :

« Madame, il semble que vous n'ayez en votre entendement que vos filles et votre Religion, et vous laissez et oubliez Dieu, votre conscience, vertu et perfection. Parlez premièrement comment vous vous êtes portée en vertus selon les exercices que je vous avais donnés... Comment pensez-vous que vos filles profitent en votre Religion si vous n'êtes la première vertueuse? »

Puis la voyant tout humble, à son habitude, il lui demanda avec quelque impatience feinte si la Sainte Vierge, qui lui avait commandé cette fondation par révélation, ne lui avait pas révélé également « comme la Règle de cette religion devait être faite, et sur quelles perfections ou de Jésus ou de sa Mère elle devait être composée ».

Elle obéit. Elle découvrit un nouveau secret qu'elle avait à nouveau celé : « Un jour, à la sainte messe, je me sentis toute hors de moi-même, comme demi-ravie : m'était avis que j'étais avec la digne Mère de mon Dieu et lui demandais de tout mon cœur l'accomplissement de mon désir. Elle me répondit : Fais écrire tout ce qui est en l'Évangile que j'ai fait en ce monde et en fais une règle, et trouve le moyen de la faire approuver du siège apostolique, et sache pour toi et pour tous ceux et celles qui le voudront garder, que c'est être en la grâce de Jésus mon Fils et de moi. »

Et le Père aussitôt en fit un écrit.

Et suit la teneur de la Règle qui est telle...

Prologue sur la Règle des sœurs qui veulent servir au Très-Haut suivant les vertus et les plaisirs de la Sainte Vierge Marie.

Marie Mère de Dieu et Vierge très pure d'après les Évangélistes a fait dix choses durant sa vie que vous devez faire durant la vôtre, mes sœurs. Car votre vie et votre règle est d'imiter Marie porte-Christ, et de conformer votre vie à la sienne; en quoi certainement consiste toute la perfection possible à un homme voyageur...

On appelle les dix plaisirs dix vertus de la Vierge par lesquelles elle s'est rendue singulièrement agréable à la Trinité, comme vous aussi, à son exemple, vous devez plaire à la même Trinité par les mêmes moyens : suivant ces dix plaisirs la Règle de Marie et la vôtre est divisée en dix chapitres qui sont couchés ici succinctement comme en un tableau, avec les lieux de l'Évangile d'où ils sont tirés, dans l'ordre où ils ont été rapportés par les Évangélistes. On ne place pas ici tout ce qui a été dit ou écrit par d'autres sur la Vierge, mais seulement ce qui nous a été transmis par les Évangélistes sous la dictée de l'Esprit-Saint, savoir ces seules choses que la Vierge a pensées, dites ou faites, qui ne sont qu'au nombre de dix, — afin que les sœurs soient conformes à la Vierge Marie par pensée, par parole et par action...

Le Premier plaisir de la Bienheureuse Vierge Marie. *Prudence*
Cogitabat qualis esset ista salutatio ;
et conservabat omnia conferens in corde suo.

Le Second . . . . . Pureté ou *Chasteté*
Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco ?

Le Troisième . . . . . *Humilité*
Ecce ancilla Domini ; fiat mihi secundum verbum tuum.

Le Quatrième . . . . . *Vérité*
Salutavit Elisabeth.

Le Cinquième . . . . . *Louange*
Magnificabit anima mea Dominum.

Le Sixième . . . . . *Obéissance*
Exiit edictum a Caesare Augusto.

Le Septième . . . . . *Pauvreté*
Peperit primogenitum et pannis eum involvit.

Le Huitième . . . . . *Patience*
Fuge in Aegyptum et : Fili, quid fecisti nobis sic?
Ecce Pater tuus et ego dolentes quaerebamus te.

Le Neuvième . . . . . *Dévouement*
Vinum non habent.

Le Dixième. . . . . *Compassion*
Stabat mater juxta Crucem Jesu.

« Ecce sicut oculi Ancillae... »

Après une nuit sans sommeil le Fondateur dit sa messe, à Rome, au jour fixé pour son retour, et demande la grâce de savoir annoncer à la Duchesse la nouvelle que la Règle de la Sainte Vierge vient d'être refusée pour la seconde fois par le Pape Alexandre VI, sur l'avis formel des Cardinaux. Il fallait s'en tenir aux décrets du IV^e^ concile de Latran : pas d'instituts nouveaux ; que Madame la Duchesse de Berry désigne elle-même l'ordre qu'elle voudrait pour fonder son Couvent, elle serait assurée de toutes les faveurs et indulgences ; mais il était impossible d'innover.

Pourtant, quand il avait vu revenir de Bourges le premier envoyé, éconduit, ayant perdu le manuscrit sur la route du retour, le Père Gilbert Nicolas avait consolé la princesse : « Si le Saint-Père a refusé son approbation, Dieu et sa sainte Mère sont par-dessus qui feront le tout. Si votre Règle a été perdue, ce fut bien celle de notre Père Saint François », et aussitôt il s'était remis à l'ouvrage et en route.

Cette fois, c'est un échec définitif. Le Père, après sa messe, descend les marches du Palais, lorsqu'un clerc, en hâte, le mande auprès du Cardinal Ferraro, évêque de Modène, Chancelier de la Daterie apostolique, l'adversaire principal du nouvel institut. Le prélat vient à sa rencon-

tre et l'entraîne à l'église Saint-Pierre auprès du tombeau des apôtres où il a longuement prié après une nuit agitée. « Salut, Père, salut! dit-il en latin. » Toute la nuit j'ai été avec vous! Le benoît « saint François et saint Laurent se sont apparus cette nuit à moi en vision, lesquels m'ont dit : Le négoce pour lequel laboure icelui Père pour cette Duchesse et Dame, accomplissez-le! Et telle et telle choses, faites, faites! » Il faut qu'il l'entraîne aussitôt près du pape qui se laisse convaincre par ces signes du ciel, réunit le Sacré Collège et peu après remet au Père la Bulle d'approbation, ainsi que le Pardon des dix *Ave Maria*, à réciter sur une dizaine de grains en l'honneur des dix plaisirs.

Le Père Fondateur, les précieux parchemins liés au bras, revient, sans halte, en France. Le diable au passage des Alpes peut bien faire rouler sous ses pieds une pierre qui l'entraîne au précipice : il s'en relève sans mal. A Bourges, à l'arrivée, le précieux parchemin guérit à son contact la jeune novice Jeanne Javère atteinte d'une fièvre violente; et ce miracle de l'Infinie Miséricorde augmente glorieusement la joie de la Fondation, qui subsiste toujours à travers les siècles, et appelle encore en ses couvents les servantes de Marie, celles qui ont reçu la grâce non seulement de tout recevoir par la Médiatrice, ce qui est notre lot commun, mais de ne perdre jamais de vue sa main qui donne, sa bouche qui enseigne, et son regard constamment posé sur le Christ dont les yeux sont ses yeux.

Offrande

Jeanne est à genoux dans une pièce retirée du nouveau couvent qu'on a gagné sur les mauvais quartiers de la ville, et qui n'est pas encore terminé. C'est en la Pentecôte 1504, en ce jour où l'Esprit, peu avant qu'elle ne meure, doit donner un plein sens à sa vie en des noces qui ne s'annuleront jamais. Gabriel Maria est aussi à genoux

près d'elle; elle met ses mains entre les siennes, elle promet et voue les trois vœux de religion et de clôture, en échange de quoi le Père lui promet la vie éternelle, et que pour l'époux temporel et mortel qui l'avait laissée elle aurait Jésus notre Sauveur pour époux. Puis il lui met un petit anneau d'argent au doigt, lequel elle emportera en terre. Depuis ce jour elle portera tous les habillements de Religion sur elle, d'un modèle fort petit. Le Père, entre les mains de Madame, fait semblable promesse de fidélité à la Règle de la Benoîte Vierge Marie : le signe en est ce scapulaire de drap rouge que la duchesse cousit de ses mains et qu'il emportera dans la mort. Seulement — et le cas est assez rare — ici le Fondateur survit à la Fondatrice qui ne vivra plus que les quelques mois nécessaires à l'achèvement du Couvent et aux premières professions. Tout en menant rudement le combat pour la pureté de l'Observance Franciscaine, et ses autres travaux apostoliques, le bienheureux n'oublie point l'Annonciade qu'il sauve d'une mort certaine en lui faisant passer ces premières années les plus difficiles après les enthousiasmes d'une fondation, alors que surgit la crise de recrutement, l'hostilité des puissances établies qui se rebellent devant la nouveauté. Quand il meurt, il a présidé à la fondation de cinq monastères; les observantins de la province de Touraine ont été sommés par le Saint-Siège de prendre la charge des Sœurs. La Règle première prend une forme définitive après la fusion en 1517 avec l'ordre espagnol de la Conception.

Au monastère de Rodez en 1532 le Père vigilant s'endort en récitant le *Magnificat*.

Le Cœur de la Bienheureuse

« La sainte Dame avait un si véhément désir que son cœur fût du tout uni et collé avec celui de son cher et très aimé Époux Jésus, que contemplant l'amour exces-

sif qu'il lui avait montré en se faisant homme, et encore mourir honteusement en l'arbre de la croix pour elle, de grand désir languissait et mourait sans mourir, ne pouvant ni boire ni manger, étant toute absorbée en Dieu son Sauveur. Ses gens venaient dire au Révérend Père que madame était malade, et il s'en riait, car il savait bien de quelle maladie c'était qu'elle était malade quand elle avait ses consolations spirituelles. Tout ce qui était sur terre ne lui sentait rien, tant elle prenait de plaisir dans la douce conversation de son bien-aimé Sauveur, son unique trésor. »

Un jour, après son dîner, le Révérend Père lui dit : « Madame et ma fille, dites-moi, je vous prie, qu'avez-vous? Je connais bien qu'il y a quelque chose entre Notre-Seigneur et vous que vous me celez, que je veux vous demander, et si vous me le celez, Jésus et Marie n'en seront pas contents. La première, c'est votre maladie, la seconde, votre ennui et tristesse, la troisième votre consolation spirituelle. Hé! je vous en prie en la Vierge Marie et en l'Annonciade, si vous avez l'une des trois choses, ne me la celez point. »

La très noble et sainte Dame était si humble, que nonobstant qu'elle eût beaucoup de consolations spirituelles, si les celait-elle tellement que le Révérend Père qu'elle aimait si cordialement et se fiait en lui comme en elle-même, n'en pouvait savoir tirer d'elle qu'à bien grand'peine. Après donc qu'il l'eut forcée, elle lui dit, mais avec tant d'humilité et de crainte :

« Mon Père, l'on m'a conviée demain à aller à un banquet. » Et lui dit plusieurs autres choses que le Révérend Père n'a pas révélées.

Le lendemain venu, il célébra la Sainte Messe dans la chapelle de Madame où elle assistait; durant laquelle elle était toute fondue en larmes. La messe achevée le Révérend Père s'en alla et la laissa en sa dévotion, où elle fut longtemps, et ses gens ne la pouvaient tirer dehors. ... Elle avait béatitude en son âme. Car la parole de Notre-Sei-

gneur était accomplie en elle... Le Révérend Père vint donc à lui dire : « Madame, parlez-moi de votre banquet que Jésus vous a fait. » Lors la sainte Dame lui dit avec si grande humilité : « Mon Père, Jésus mon doux Sauveur, et sa digne Mère m'ont fait aujourd'hui un banquet. — Et lui dit familièrement : Ma fille, qu'y avait-il en votre banquet? — Mon Père, il y avait deux cœurs... Et Jésus, me regardant fort doucement, me demandait mon cœur; et je mis la main pour le lui tirer et bailler; mais n'y en trouvai point, dont je fus ébahie. » — Il est vrai la Sainte Dame n'avait point de cœur, car il était plus dans celui de Jésus qu'elle aimait qu'en son corps qu'il animait, étant parvenu au degré d'amour unitif et transformatif.

Recueillement

Madame vient de mourir. Depuis quelques jours elle se sentait fort souffrante d'un grand mal de cœur et d'un grand mal de dents. Elle savait si bien qu'elle mourrait qu'elle commanda dès lors de murer la porte qui communiquait avec son palais. Vers la Purification son état s'aggrava. Le 4 février au soir, elle renvoya tout le monde, se fit tourner contre le mur, ordonna qu'on tirât les courtines et éteignît la lumière, — et, dans cette solitude, passa.

Sa femme de chambre qui veillait en cachette derrière les rideaux fut stupéfaite de voir une lumière bien grande qui couronnait le lit comme d'une torche allumée, puis enveloppait le corps de Madame en se diminuant peu à peu sur sa poitrine et sur sa bouche. Elle approcha sa tête de la poitrine et appela toute la maison en grande douleur.

Le Sang et le Feu

Les huguenots sont dans la ville. Les statues sont brisées, les reliques brûlées et dispersées. Ils profanent les

tombeaux, ils chantent des psaumes, ils prêchent les religieuses ou les livrent aux soldats. Qui de Condé ou de Guise triomphera? A l'Annonciade, les Sœurs se blottissent dans l'infirmerie : Montgomery approche, mais, sous ses ordres, deux capitaines, les la Châtre, sont frères d'une religieuse, dont la présence sauvera le couvent cette fois. Le chef se borne à rire, à les exhorter, et les laisse en leur maison avec une garnison. Au soir, deux par deux, jusqu'à soixante-douze, elles sortent et préfèrent se répandre en des maisons amies, abris plus sûrs où tous les autres catholiques tremblent et prient pour les armées royales qui se dirigent avec Guise sur la ville devenue protestante, où les cloches se sont tues.

Montgomery rejoint l'armée; le second chef est pire que le premier : d'Yvoi, plein d'orgueil et de rancune. Bourges est sa ville, c'est à Bourges qu'il convoitait l'abbaye de Saint-Sulpice : et ce riche bénéfice lui a été refusé. Par dépit il a passé à Calvin et pris les armes. Il triomphe maintenant! Il saura repasser partout pour arracher les racines de la superstition.

Dans l'église de l'Annonciade une bande de reîtres, la torche à la main, se bouscule dans le passage construit vers le caveau pour les pèlerins qui depuis soixante ans se pressent vers Jeanne. Leur hâte d'enfer n'est pas moindre. Derrière la grille, la figure de pierre allongée s'éclaire en son repos. Ils forcent les barreaux, découvrent le cercueil et restent un instant en arrêt devant la figure de chair qui apparaît, vêtue des étoffes grises, rouges et blanches de l'Annonciade et que la corruption n'a pas effleurée. Le plus hardi se baisse et la prend à bras le corps, mais le corps saint alors gémit, si doucement que le soldat s'enfuit. Ceux qui suivent voudraient aussi saisir la femme : cette morte qui soupire leur ôte tout courage. Mais il est avec eux des femmes pour le leur rendre. La belle Fayette a le couteau en main, elle taillade le bras de l'endormie : voyez, qu'elle est bien morte! Un soldat frappe à la poitrine de son poignard, un flot de

sang rouge s'en échappe. Alors on emporte le corps saint pour qu'il subisse le sort des autres. Jeanne de France aura son bûcher, et ses cendres seront dispersées au vent comme une semence.

La Dernière Annonce

A vous tous, frères et sœurs fidèles, qui avez appris à connaître le message de la Vierge à la fille des rois de France en la suivant dans ces courtes images, il est adressé par elle maintenant un message de paix.

Ceux qui veulent la Paix, les vrais serviteurs de la Reine de la Paix, qui savent qu'on ne peut l'obtenir si on ne l'aime d'abord vraiment d'un amour surnaturel, doivent témoigner qu'ils la veulent « corde, ore et opere », par pensée, par parole et par action, — de tout l'être, en somme. Et pour eux, — pour vous! — un trésor royal s'ouvre, très peu connu, quoique très facile à connaître, l'*Ordre de la Paix*, inspiré par la Vierge Marie à la Bienheureuse Jeanne, appuyé sur l'Annonciade, approuvé par l'Église, accueillant tous les fidèles, et qui repose sur trois articles seulement :

Le *premier* règle le cœur, parce que les Frères de cet ordre ne peuvent ni ne doivent avoir en leur cœur aucune haine ni rancune contre qui que ce soit.

Le *deuxième* règle les paroles, parce que les Frères de cet ordre ne doivent jamais dire du mal de qui que ce soit.

Le *troisième* règle les actions. Les Frères doivent s'employer à procurer la paix entre tous ceux qui pourraient être en quelque contestation.

Cet Ordre diffère des autres Tiers-Ordres en ce qu'il ne comporte pas d'habit ni de règle particulière autre que cette disposition fervente et actuelle. Il en diffère encore en ce que ceux qui sont déjà liés par un engagement particulier à la religion de saint François, de saint Domini-

que, de saint Benoît ou tout autre grand ordre, peuvent ajouter ce lien en enrichissement spirituel (1).

Ne convient-il pas providentiellement à notre époque troublée? Et ne faut-il point, en ces jours plus troublés encore, recourir fidèlement à cette sainte de France qui disait en son oraison quotidienne :

« Marie, très digne Mère de Jésus, faites-moi votre digne ancelle, et me donnez grâce d'être toujours en votre grâce.

« Et toute créature que j'aime, que je l'aime à ce, ou pour ce qu'elle vous aime.

« Et aussi donnez-moi vertus et grâces que toute personne qui vous aime, m'aime;

« et qu'elle ne m'aime sinon à ce, ou pour ce que je vous aime.

« Afin que finalement puissions parvenir avec Vous pour éternellement aimer et louer notre bon Dieu et Vous pareillement. »

PIERRE CRAS.

(1) Pour tout renseignement écrire au Monastère de l'Annonciade, 137, route de Versailles, Thiais (Seine-et-Oise).

Le troisième centenaire de la Vénérable Mère Agnès de Langeac

Le vendredi 19 octobre 1634, à 10 heures du matin, mourait, en son couvent de Langeac, la vénérable Mère Agnès. Elle n'avait que trente-deux ans. Née au Puy, le 17 novembre 1602, troisième fille de Pierre Galand, maître coutelier, congréganiste de la Sainte Vierge, et d'une mère non moins pieuse, Agnès fut favorisée, dès son enfance, de grâces extraordinaires auxquelles elle répondit avec une entière générosité. Sa famille étant pauvre et chargée de sept enfants, la fillette dut, aussitôt qu'elle le put, faire de la dentelle comme les jeunes filles pauvres de son pays, pour gagner sa vie.

Comme le manque de dot semblait devoir rendre impossible son entrée au couvent, elle fut admise par son confesseur dominicain, le P. Panassière, dans le Tiers-Ordre de la Pénitence, en mai 1621. Deux ans après, des moniales dominicaines du Puy, qui s'en allaient fonder le couvent de Langeac, l'emmenèrent avec elles, comme postulante converse. Elle avait alors vingt et un ans.

Ayant d'abord reçu l'habit de Sœur converse le 4 octobre 1623, elle fut, sans l'avoir demandé, appelée à passer au noviciat des Sœurs de chœur le 28 septembre 1624 et fit profession le 2 février 1625. Elle devait vivre très vite une vie très intense. Dès 1626, elle était maîtresse des novices, à la fin de l'année, vicaire, quelques mois après, Prieure, dans les circonstances très difficiles que créait au gouvernement du monastère le conflit de juridiction

qui s'était élevé entre le Provincial des Dominicains et Monseigneur l'évêque de Saint-Flour.

Déposée en 1630, à la suite d'imputations calomnieuses qu'elle supporta joyeusement avec une humilité et une patience admirables, elle resta quatorze mois en disgrâce, puis elle redevint maîtresse des novices, puis Sous-Prieure et, enfin, une seconde fois Prieure, confirmée en cette charge par Monseigneur de Saint-Flour, le 29 septembre 1634. Moins d'un mois après, elle mourait.

Tel est le cadre dans lequel s'est écoulée cette courte vie toute remplie de grâces, de visions, de souffrances extraordinaires, et tout animée d'un amour passionné de Dieu, de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et des âmes.

A qui voudrait s'édifier au récit du détail de ces grâces, de ces visions et de ces souffrances, nous recommandons, à défaut de la grande vie de la Mère Agnès, écrite en deux gros volumes par M. de Lantages, une vingtaine d'années après la mort de la Vénérable, le charmant et très objectif résumé qu'en a donné M. Jeuné, prêtre de Saint-Sulpice, dans un petit volume qui est à la portée des petits loisirs et des petites bourses (1).

Mais nous tenons à rapporter ici spécialement la vision des Stigmates, qui met en plein jour le caractère particulier de la piété de la Vénérable et aussi la vision extraordinaire qui a lié sa vie à celle de M. Olier pour la grande œuvre de la fondation des Séminaires.

Voici d'abord le récit de la vision des Stigmates qu'elle eut au début de 1626 : « Son ange se promenait dans un beau jardin garni de roses rouges et blanches; il en cueillait et lui en donnait. Mais son grand désir de souffrir lui faisait apprécier les épines plus que les roses.

(1) M.-R. Jeuné, P. S. S., *Une mystique dominicaine. La Vénérable Agnès de Langeac*, in-16, XII-242 pp., Téqui, Paris-VI^e^, prix 6 fr.

Jésus alors lui promit des croix. Revenue à elle, de fortes douleurs tenaillaient ses mains et ses pieds. Comme elle en souffrait plus cruellement, un vendredi, pendant son oraison, elle abaissa le regard sur ses mains; elle vit de petites croix rouges fleurdelisées qui formaient des plaies transparentes. Son humilité ne pouvait supporter des grâces si visibles. Alors, eut lieu un incident qui manifesta la simplicité enfantine de cette âme.

Elle baisse ses manches sur ses mains, prend son grand voile, son bréviaire, son manteau, et se rend dans la cellule du jardin. Là, elle se prosterne et, s'adressant à Notre-Seigneur : « Tant de croix qu'il vous plaira, ô mon Dieu! mais de ces croix en peinture, je n'en veux pas. Il n'y a rien, mon Époux, que vous ayez enduré sur le Calvaire, que je ne sois prête et très aise d'endurer; mais ôtez-moi ces sortes de croix, Seigneur; j'en veux de véritables, et celles-là ne sont qu'apparentes. Si vous ne me les ôtez, je ne veux plus demeurer dans ce monastère, je m'en vais tout maintenant sauter la muraille et m'enfuir parmi les bois et les rochers. »

Déjà, elle tient une perche, elle l'appuie contre la muraille et ainsi, pense-t-elle, va s'accomplir l'escalade. Son ange (dont elle avait la vision presque habituelle) essaie de l'en détourner. Elle insiste. « Eh bien! dit l'ange, on vous les ôtera, mais sachez que vous en endurerez de pires. » Toute consolée, elle essuie ses larmes et répond : « Je suis prête à endurer ce que mon Époux a enduré au Calvaire; mon unique désir est de souffrir pour l'amour de mon Tout : dites-lui cela et qu'il ne me donne plus de ces chosettes. » Les croix disparurent, la douleur resta.

Quelque temps après, le P. Boyre, S. J., lui fit une sévère remontrance. N'avait-elle pas voulu violer la clôture? « Eh! mon Père, lui répondit-elle, je n'avais point fait toutes ces considérations. Aussi, avais-je déjà pris un grand bâton, pour monter sur la muraille et descendre dehors. — Et où fussiez-vous allée? — Dieu m'eût aidée, mon Père, et j'eusse gagné les bois. — Et là, il vous eût

fallu mourir de faim. Quelle imprudence! — J'eusse pourtant sauté et je ne songeais pas à ces inconvénients (1). »

Ainsi se peint l'enfantine simplicité de la sainte dont la surnaturelle et parfois étonnante prudence était faite de soumission entière aux inspirations du Saint-Esprit et aux directions de l'obéissance, soumission animée par le désir passionné d'une charité parfaite qui ne voulait, en ce monde, qu'humiliations et croix pour arriver plus vite au plein épanouissement de l'amour de Dieu : « Qui a Dieu a tout. »

Voici, maintenant, comment elle entra en relations avec M. Olier. Quelque temps avant de recevoir les stigmates, à la fin d'une extase, elle avait paru agoniser et mourir. Elle-même s'était crue transportée au ciel, et, quand, revenue à elle-même, elle se plaignit d'avoir été ramenée sur terre, Notre-Seigneur lui répondit : « Je veux me servir de toi pour la conversion de quelques âmes qui doivent me glorifier (2). » Dans une vision postérieure, l'intention providentielle se précisa ; la Très Sainte Vierge, apparaissant à la Vénérable, lui dit : « Prie mon Fils pour l'Abbé de Pébrac (3). »

L'abbaye de Pébrac, à deux lieues de Langeac, était alors en décadence ; mais, une fois réformée, elle pouvait avoir une salutaire influence pour le relèvement de la moralité de toute cette région. De là l'intérêt spécial que lui portait la Mère Agnès. L'Abbé commendataire de Pébrac était alors M. Olier. Ainsi « recommandé par la Sainte Vierge il devint le principal objet des prières, des supplications, des larmes et des pénitences de la Mère Agnès. Pendant trois ans, elle y persévéra avec une constance admirable (4) ».

(1) *Une mystique dominicaine*, pp. 55-57.
(2) *Op. cit.*, p. 55.
(3) *Op. cit.*, p. 108.
(4) *Ibid.*

Voici comment M. Olier raconte lui-même la première visite, qu'à la suite de ces années de prières, la Mère Agnès lui fit, dans une apparition où il la prit alors pour la Sainte Vierge :

« Un jour, étant dans la retraite, où je me disposais pour entreprendre le premier voyage de la mission d'Auvergne, je vis cette sainte âme venir à moi. Quoique je fusse effectivement assis, néanmoins, j'étais à genoux, en esprit. Elle portait, en une main, un crucifix et son chapelet dans l'autre, ayant un air fort majestueux. Son ange, parfaitement beau, portait la queue de son manteau d'une main, et un mouchoir de l'autre, pour recevoir les larmes dont elle était baignée. Et, avec ce visage pénitent et affligé, elle me dit : « Je pleure pour toi » ; ce qui me donna beaucoup au cœur et me remplit d'une douce tristesse. Elle me présenta en même temps le crucifix et le chapelet, pour m'apprendre que la croix et la dévotion à la Sainte Vierge devaient être les instruments et la conduite de ma vie. Elle revint encore une fois, à peu de temps de là, pour confirmer sa première apparition par une seconde... Je crus sur l'heure que c'était la Sainte Vierge, à cause de la sainte gravité et de la douce majesté avec laquelle elle parut, et à cause de l'ange qui lui rendait les mêmes offices qu'un serviteur rend à sa dame, joint que je ne sentais en ce temps-là que la dévotion de la Très Sainte Vierge... J'ai encore son crucifix et j'ai reçu son mouchoir plein de saintes larmes (1). »

M. Olier était donc persuadé tout d'abord que c'était la Mère de Dieu qui s'était montrée à lui ; mais, à la seconde apparition qui eut lieu pendant cette même retraite, les détails du costume lui firent reconnaître une fille de saint Dominique.

Sa retraite terminée, il se met en route pour aller évangéliser avec quelques autres missionnaires les territoires dépendants de son abbaye de Pébrac. A Riom et Brioude,

(1) *Op. cit.*, pp. 109 et 110.

il entend parler d'une religieuse dominicaine très fervente qui vivait cachée dans le monastère de Langeac et vient la voir.

La Mère Agnès, retenue au lit par la maladie, ne peut pas tout d'abord le recevoir, mais lui envoie son chapelet. Quand elle peut enfin descendre au parloir, « la conversation commence comme entre personnes qui se rencontrent pour la première fois. Agnès était voilée. L'Abbé de Pébrac la prie de relever son voile : « Je vous ai vue ailleurs, ma Mère », s'écrie-t-il aussitôt que celle-ci eut accédé à son désir. « Il est vrai, repartit Agnès après avoir fait retirer la religieuse qui l'accompagnait, vous m'avez vu deux fois à Paris, où je vous ai apparu dans votre retraite à Saint-Lazare, parce que j'avais ordre de la Très Sainte Vierge de prier pour votre conversion, Dieu vous ayant destiné pour jeter les premiers fondements des séminaires du royaume de France. Et comme il n'y a point de réforme chez les religieux de votre abbaye de Pébrac, tâchez de la procurer le plus tôt que vous pourrez; et pendant que vous agirez pour cela, je prierai. Je vous ai regardé autrefois comme l'enfant de mes larmes en priant pour votre conversion; aujourd'hui, je vous regarde comme mon père (1). »

M. Olier, pendant les six mois qu'il demeura en Auvergne, visita fréquemment Mère Agnès, et leurs entretiens, qui se transformaient souvent en oraison, duraient parfois de trois à quatre heures. Mère Agnès reprochait à celui qu'elle appelait maintenant « son frère » ses moindres négligences et lui disait : « Je ne veux que la pauvreté et les croix pour mon cher frère et pour moi, pendant cette vie; en l'autre vie, Dieu nous donnera ce qu'il lui plaira (2). »

C'est pour justifier cette appellation de *frère* de Mère

(1) *Op. cit.*, pp. 113, 114.
(2) *Op. cit.*, p. 115.

Agnès que M. Olier entra, dès son retour à Paris, dans le Tiers-Ordre de Saint-Dominique.

A son dernier entretien, Mère Agnès lui avait laissé entendre qu'elle mourrait prochainement et qu'ils ne se reverraient plus : « Adieu ! parloirs, avait-elle dit, je ne vous reverrai plus. » Elle mourut, en effet, quelques jours après.

M. Olier venait de rentrer à Paris : « Le jour que j'appris la nouvelle de cette mort, écrit-il, aussitôt tout touché, je m'en allai devant le Saint-Sacrement, faire mes plaintes à Notre-Seigneur... et cette sainte âme me dit ces paroles qui partirent du Tabernacle et que j'entendis comme dans mon cœur : *Je t'ai laissé mon ange*, paroles qui furent pour moi d'une efficacité très puissante ; car, aussitôt, je fus remis de ma douleur — et même contre mon gré, je me sentis dans l'impuissance de m'affliger... Cet ange, écrivit-il plus tard, n'est pas mon ange gardien. C'est celui de la charge et non de la personne et ses ailes si étendues me faisaient entendre qu'il en couvrirait plusieurs autres qui sont avec moi (1). »

Après avoir lu ce récit, dont la vérité a été longuement discutée et authentiquement reconnue dans les procès en cour de Rome de 1698, 1718, 1722, on comprendra qu'on ait attendu le retour de Buenos-Aires de S. Ém. Mgr le Cardinal Verdier, pour célébrer un centenaire si cher à son cœur de Supérieur des fils de M. Olier. C'est pour qu'il puisse le présider que S. Exc. Mgr Rousseau, évêque du Puy, dont Langeac relève aujourd'hui, a fixé la clôture solennelle du Triduum du centenaire au dimanche 9 décembre.

Son Éminence célébrera, le matin, la messe pontificale en l'église conventuelle des Sœurs où se trouvent les reliques de la Vénérable. Nous espérons que Mgr Rousseau ne sera pas le seul évêque assistant à cette cérémonie. —

(1) *Op. cit.*, pp. 125 et 126.

Le soir, le P. Janvier donnera le grand sermon, suivi du Salut solennel de clôture à l'église paroissiale. Les chants seront donnés par le Grand Séminaire du Puy.

Ces fêtes, nous l'espérons, seront le point de départ d'un renouveau de prières pour obtenir la béatification depuis si longtemps attendue de la Vénérable Mère Agnès. Ce procès de béatification pour lequel le P. Panassière, O. P., et le P. Boyre, S. J., avaient écrit leurs mémoires au lendemain de la mort de la Vénérable, ne fut commencé qu'en 1697, à cause du décret d'Urbain VIII qui demandait un intervalle de cinquante ans entre la mort et l'ouverture d'un procès de béatification.

La pauvreté des religieuses de Langeac, qui ne pouvaient pas subvenir aux frais de procédure, empêcha l'introduction de la dernière instance de la cause, en 1749. M. Émery la prit en main en 1784, résolu à la faire aboutir. C'est la Révolution qui, cette fois, interrompit le procès. Repris par M. Émery après la signature du Concordat, il aboutit, en 1808, au décret reconnaissant l'héroïcité des vertus de Mère Agnès et permettant l'examen des miracles, des quatre miracles exigés quand on n'a eu, au procès apostolique, que des témoins auriculaires, pour l'examen des vertus (can. 2117).

De ces quatre miracles, nous en avons déjà un, la guérison d'une Carmélite longtemps retenue hors de son cloître par les soins à donner à son pied, dont la cheville était brisée. Sa jambe, raccourcie par l'enlèvement d'un fragment d'os, retrouva, en une nuit, sa longueur normale et sa solidité, à l'hospice Sainte-Marthe de Lyon, le 19 septembre 1881 (1). L'attestation documentée de ce miracle est aux archives du postulateur de la cause, qui en attend d'autres pour demander la réouverture du procès.

Ces miracles, on les obtiendra, si les dévots de Mère Agnès, tant dans la famille sulpicienne, que dans la

(1) Cf. *Année Dominicaine*, juillet 1930, pp. 215-221.

famille dominicaine, l'invoquent à cette intention au cours des maladies qui permettront à son intercession de se manifester visiblement.

Il est bien vrai qu'on reproche à Mère Agnès de vouloir continuer au ciel la pratique de l'humilité qu'elle a tant aimée sur la terre, qu'elle garde son petit couvent de Langeac dans la ferveur et dans la pauvreté; qu'aujourd'hui encore, ce couvent très régulier vit dans une grande pauvreté; que, bien loin de pouvoir faire les frais inévitables d'un procès de béatification, il peut à peine subvenir à l'entretien de ses religieuses et de ses bâtiments. — Mais, si les fêtes du tricentenaire déterminent un nouveau courant de prières et de pèlerinages au tombeau de la Vénérable, on obtiendra les autres miracles et aussi les dons nécessaires à la béatification solennelle de la Vénérable Mère; et elle deviendra la patronne de l'œuvre des vocations sacerdotales et des Séminaires de France dont cette sainte fille a si puissamment aidé le principal fondateur, M. Olier.

P. Ét. Hugueny, O.P.,
Professeur aux Facultés Catholiques, Lyon.

Le martyre de saint Conon de Nazareth

Mainte relique de l'antiquité chrétienne garde l'écho de la voix de nos pères. Mais deux sortes de documents nous la rendent surtout sensible. Plus qu'aux ouvrages des Apologètes, où le Christ n'est même pas nommé, qu'on s'adresse à certains Actes des martyrs ou à ces humbles monuments, sans ombre de littérature, que sont les ostraca d'Égypte ou les graffites des catacombes. Les pieuses mains qui sur l'anneau et la fibule, sur la dalle du loculus et les débris du pot cassé gravaient ces acclamations : « Vis en Dieu, qu'ils vivent dans le Christ, vivez dans le Seigneur Jésus, réjouissez-vous en Dieu, que Dieu veille sur ton âme, espère en Dieu, paix à toi, paix avec vous, dors en paix, âme douce, prie pour nous, que Dieu te donne le rafraîchissement, nous te savons dans le Christ, Seigneur garde mon ami (1) », *ont su rendre, toute vive, l'émotion qui soulevait ces cœurs.*

J'ai rapporté, de ce champ, une fleur. L'histoire du jardinier Conon méritait de passer en notre langue. Au terme de l'année jubilaire, je la dédie, frêle hommage, à Celui que nous célébrons (2).

A.-J. Festugière, O. P.

(1) Entre cent exemples, cf. E. Diehl, *Lateinische Altchristliche Inschriften*, 1913, nos 258-287. Notre dernière acclamation est gravée sur une cuiller.

(2) L'écrit est anonyme. Texte grec publié d'abord par A. Papadopoulos-Kérameus, Saint-Pétersbourg, 1897, reproduit par V. Gebhardt, *Acta martyrum selecta*, 1902, et par Gust. Krüger, *Ausgewählte*

Martyre de saint Conon

De nouveau ô la persécution impie! (1) Après la mort des saints témoins du Christ Papias, Diodore et Claudien, le gouverneur marcha contre la ville de Magydô (2) et, s'étant arrêté au faubourg de Zeus, il voulut y mander les habitants par la voix du héraut. Mais à peine ceux-ci l'eurent-ils entendue qu'ils firent plus grande hâte pour sortir de la ville, laissant là tout, si bien qu'il ne resta dans la cité déserte que ce chef scélérat et sa troupe. Alors il envoya sa garde à cheval et d'autres soldats perquisitionner par toute la ville en l'encerclant, avec mission d'examiner chaque endroit et d'entrer en chaque maison pour voir s'ils ne trouveraient personne. Mais ils revinrent en lui disant qu'ils n'avaient vu âme qui vive ni à l'intérieur ni aux champs.

Cependant un individu nommé Naodore, ou encore

Märtyrerakten, 1929, pp. 64-66. C'est cette édition que j'ai utilisée. Le document n'a pas été inséré dans les *Martyrs* de Dom Leclercq. Pour les renseignements historiques et géographiques, je dois beaucoup à l'amitié de MM. A. Plassart, professeur à la Sorbonne, et L. Robert, directeur à l'École des Hautes Études.

(1) Il s'agit de la persécution de Dèce, 249-251.

(2) « Magydô est évidemment la ville de la côte de Pamphylie appelée Magydos, un peu à l'est d'Adalia; cf. la carte de Kiepert, *Klein-Asien*, feuille Adalia D II. Elle est notamment citée par Hiéroclès, *Synecdème*, 679, 4, dans l'éparchie de Pamphylie, juste avant Attalia (ordre topographique), et dans les *Noticiae episcopatum*, 1, 3, 8, 9, 10, 13. Au concile de Nicée, son évêque a nom Aphrodisios.

Monnayage d'époque impériale, cf. *Cat. Brit. Mus. Coins, Lycia, Pisidia, Pamphylia*, pp. LXXVI et 115-117; Babelon, *Invent. de la coll. Waddington*, pp. 181-182, nos 3294-3315; Imhoof-Blumer, *Kleinasiatische Münzen*, t. II, p. 325, nos 1-4, etc. » (D'après une lettre de M. L. Robert.)

Apelle (1), père de la cité (2), et un autre, néocore (3), furieux lui aussi de l'impiété des habitants à l'égard des idoles, demandèrent au gouverneur de leur donner main-forte pour faire une perquisition dans les lieux qu'ils soupçonnaient. Un adjoint au gouverneur, du nom d'Origène, s'étant associé pour cette expédition audit Naodore avec la troupe des irénarques (4) et d'autres hommes, ils trouvèrent le bienheureux Conon en un lieu-dit Carména (5) en train d'irriguer le jardin impé-

(1) Ces doubles noms sont très fréquents dans les textes épigraphiques sous l'Empire.

(2) Titre honorifique qui figure dans des inscriptions de l'époque impériale, en Argolide (III^e siècle), *Inscr. Graec.*, IV, 716; à Olbia, Pont Euxin (sous Septime Sévère), *Inscr. Ponti Euxini*, I, n° 97; en Syrie, *Bull. Corr. Hellén.*, XXVI, 168, n° 8. Cf. le titre correspondant de *mère de la cité* ou *de la métropole*, Le Bas-Waddington, III, 1602 (Carie), *Arch. epigr. Mitt. aus Œsterr.*, IX, p. 127, n° 92, et les titres *père de la tribu*, à Ancyre, *Bull. Corr. Hellén.*, VII, 19, n° 6, *père des citoyens* (c'est-à-dire du conseil et du peuple), en Béotie, *Inscr. Graec.*, VII, 3429, *père du conseil*, *ibid.*, VII, 706, *père du collège* ou *de l'association* dans les associations religieuses, F. Poland, *Geschichte des griech. Vereinswesen*, pp. 371-372. L'expression *père de la patrie* paraît aussi quelquefois, mais rarement. A propos de ce titre, porté par un illustre citoyen de Thyatires (fin du I^er s. avant J.-C.), les éditeurs Keil et V. Premerstein, *Bericht über eine zweite Reise in Lydien, Denkschr. Akad. Wien*, LIV, 1911, p. 40, n° 74, font remarquer : « Le titre honorifique *père de la patrie* (c'est-à-dire de sa patrie) ne se rencontre dans l'Orient grec, autant qu'on en peut juger, que dans des cas très isolés. Cette rareté peut s'expliquer peut-être du fait que, l'empereur Auguste ayant pris officiellement ce titre en l'an II avant J.-C., on hésitait à l'attribuer à de simples citoyens. » A l'inverse de *père de la cité*, on trouve fréquemment en Asie Mineure *fils* ou *fille de la cité, du conseil, du Sénat*, cf. O. Liermann, *Analecta epigraph. et agonistica* (*Diss. Philol. Halenses*, X), pp. 39-40. *Premier de la cité* est commun. (D'après une lettre de M. L. Robert.)

(3) Fonctionnaire chargé des soins du temple, sacristain.

(4) Officiers de police, « gardiens de la paix ».

(5) « Il y a peu de chance qu'on trouve un lieu-dit ou un village (de ce nom) dans un autre document; les vies de Saints anatoliens sont pleines de ces indications qui restent presque toujours isolées dans notre documentation. On peut faire des rapprochements avec

rial(1). Lors, s'approchant du trois fois bienheureux martyr, ils le saluaient par ces paroles : « Bonjour, Conon. » Et lui, l'esclave du Christ, âme pure, cœur sans malice, de répondre : « Bonjour à vous aussi, enfants. » — « Grand-père, lui dit Origène, le gouverneur te demande. » — « Quel besoin, répond le saint homme Conon, le gouverneur a-t-il de moi, étranger, et, qui plus est, chrétien? S'il veut voir ses coreligionnaires, qu'il les cherche et laisse en paix un pauvre travailleur de la terre qui peine chaque jour. » Interdit par la réponse du saint homme Conon, le misérable Naodore commande alors de l'attacher à son cheval et de le tirer ainsi. Le saint martyr ne fit aucune résistance aux soldats qui l'entraînaient, mais il suivait avec douceur et de bon gré ces misérables.

Naodore dit alors à Origène : « Notre chasse n'a pas été vaine. Nous avons trouvé celui que nous cherchions. Cet homme-ci devra répondre pour tous les chrétiens. » Cependant ils l'amènent. Naodore dit au gouverneur : « Par la faveur des dieux, l'ordre du souverain et ta bonne fortune, ô notre distingué gouverneur, nous avons trouvé l'homme que nous cherchions. Ce cher ami est prêt à obéir à tous les dieux, aux lois et à notre grand empereur. » Lors, le saint homme Conon de s'écrier d'une voix forte : « Non, ce n'est pas vrai. Je n'obéis, moi,

des noms de lieux anatoliens, cf. J. Sundwall, *Die einheimischen Namen der Lykier*, 1913, Beiheft XI de *Klio*, pp. 96-97, notamment Καρμ(αι?α?), dont on connaît l'ethnique Καρμηνός d'un village de Pisidie; ajouter le fleuve Καρμειος à Hadrianoupolis de Phrygie, tout près de la Pisidie et de la Lykaonie; il est nommé sur les monnaies, voir la carte du *Brit. Mus. Cat., Phrygia* : mais la position de la ville est inexacte, elle a été identifiée, il y a peu d'années, par un voyage américain, encore inédit. (Lettre de M. L. Robert, 20 janvier 1934.)

(1) Ces propriétés impériales ont passé aux Césars d'entre les mains des anciens possesseurs du pays, rois de Perse, puis monarques hellénistiques. Le texte porte *jardin royal*.

qu'au grand Empereur Christ (1). » Mais Origène : « O le meilleur des gouverneurs, nous avons fait tout le tour des faubourgs de la ville et nous n'avons pu trouver que ce vieillard dans un jardin. »

Le gouverneur dit au martyr : « Dis-moi, l'homme, d'où es-tu, de quels parents, quel est ton nom? » Conon répondit : « Je suis de la ville de Nazareth de Galilée, je n'ai de parenté qu'avec le Christ que nous servons de père en fils et que je reconnais comme Dieu au-dessus de tout. » Alors le tyran : « Si tu reconnais le Christ, reconnais aussi nos dieux. Crois-moi, par tous les dieux, tu y gagneras pour toi de l'honneur, et non pas un honneur quelconque, mais la confiance des gens de bien et de l'illustration en surabondance. Je ne te dis pas : *Sacrifie*, non, je ne te commande rien de tel. Prends seulement un petit grain d'encens, du vin, un rameau, et dis : *Zeus suprêmement très haut, sauve ce peuple* (2). Dis cela, et je ne te forcerai à rien d'autre. Écoute mon conseil, fuis ce culte tout à fait impie. Quelle erreur, de faire Dieu un homme, et un homme mis à mort! Les Juifs m'ont exac-

(1) C'est l'opposition bien connue entre les deux *Seigneurs*, cf. A. Harnack, *Militia Christi*, 1905. Sur l'origine orientale de cette notion de « milice sacrée », cf. F. Cumont, *Rel. Or.*, pp. xi et 206, n. 7.

(2) Δίε πανύψιστε. C'est l'exacte traduction de la formule *Jupiter summe exsuperantissime* par laquelle les Romains invoquaient le Soleil, le *Très Haut, Hypsistos*, divinité suprême de la théologie cosmique, d'origine syrienne, répandue par tout l'Empire au IIIe siècle. Cf. F. Cumont, *op. cit.*, p. 119, et *Jupiter summus exsuperantissimus*, dans *Arch. f. Religionswissensch.*, IX, 1906, pp. 236 ss. C'est à dessein que le gouverneur emploie cette expression, dans un désir de conciliation, jouant sur l'équivoque de l'attribut *Hypsistos* qui désignait aussi Jéhovah, le Très-Haut des Juifs, cf. F. Cumont, index, *s. v. Hypsistos*, et p. 227, n. 56, p. 266, n. 93, p. 268, n. 101. Le juge du martyr Philéas (306) joue de même sur les mots : *au seul Dieu, au dieu Soleil*, cf. G. Krüger, *Akten des Phileas*, p. 113, l. 8-10 : « Culcianus dixit : Sacrifica diis. Phileas respondit : Non sacrifico... quia sacrae scripturae dicunt : Qui immolat diis eradicabitur, *nisi soli Deo*. Culcianus dixit : *Immola ergo Deo Soli*. »

tement renseigné sur son histoire, je sais quelle est sa famille, les miracles qu'il a produits aux yeux de leur nation, et comment il est mort crucifié. Ils m'ont apporté les écrits qui le concernent et me les ont lus. Finis-en donc avec cette folie, viens à nous, tu t'en trouveras bien. »

Le bienheureux martyr gémit, leva les yeux vers le ciel, invoqua le Dieu de toutes choses, puis s'adressant au tyran : « O le plus impie de tous les hommes, plût au ciel que tu eusses part, toi aussi, à cette folie que tu dis et n'eusses pas, contre toute justice, fait rendre l'âme à tant de gens, toi qui invoques des pierres inanimées, œuvre de la main des hommes, qui ni ne voient ni n'entendent (1). Quelle impudence de blasphémer ainsi le Dieu au-dessus de tout (2) qui tient en ses mains ta vie même! Puissé-je, avec tous ceux qui confessent résolument son nom, le chanter et glorifier dans l'éternité, lui le Sauveur, le Dieu de toutes choses! » Le tyran impie, furieux des paroles du saint martyr, lui dit alors : « Si tu ne m'obéis pas, les tortures t'apprendront à trembler. Et si tu te moques même de ces tortures, je te jetterai à un lion très féroce, c'est ainsi que tu mourras, je te donnerai à dévorer aux monstres de la mer, je te suspendrai à la croix jusqu'à ce que tu périsses, je te jetterai dans une cuve sur un feu dévorant et je liquéfierai tes chairs si tu refuses de sacrifier aux dieux invincibles et éternels. » Et le bienheureux martyr répond au tyran impie : « Tu t'emportes vilainement, gouverneur. Crois-tu que tes menaces suffisent pour me faire peur, penses-tu me persuader? Que non pas! Loin de là! Prends garde (3) que le Juge ne te livre sans délai au tartare ou à la flamme éternellement brûlante (4), là où le ver ne meurt

(1) Cf. Dan., v, 23.
(2) Cf. Rom., ix, 5.
(3) Cf. Mt., v, 25.
(4) Cf. Mt., iii, 12.

pas, où le feu jamais ne s'éteint (1). Les tortures dont tu me menaces ne peuvent me faire tort. Car j'ai un Dieu qui me donnera force (2). » Le tyran lui répondit : « Si les premières tortures ne peuvent rien contre toi, je t'en réserverai de plus cruelles. »

Alors, ayant pris l'avis de ses conseillers, le gouverneur ordonne d'enfoncer des clous dans les articulations du martyr, puis il le fait, les pieds ainsi percés de clous, courir en avant de son char tandis que deux soldats le pourchassent à coups de fouet. Lui cependant, sans résister, chantait les paroles du psaume : « J'ai mis dans le Seigneur toute mon espérance. Il s'est incliné vers moi, il a écouté ma prière (3). » Lorsqu'il fut arrivé près du marché, pliant les genoux et perdant le souffle, épuisé de fatigue, le bienheureux Conon leva les yeux vers son Maître et l'invoqua par ces mots : « Seigneur Jésus-Christ (4), reçois mon âme, délivre-moi des chiens voraces qui se repaissent de mon sang, donne-moi le repos auprès de tous les justes qui ont accompli ton vouloir. Oui, mon Dieu, roi des siècles. » Ayant ainsi prié et fait sur lui le signe de la croix, il rendit aussitôt l'esprit. Le misérable gouverneur, tout stupéfait de la victoire du martyr, reprit alors sa propre course. Et le bienheureux Conon fut offert comme victime à Dieu (5) le roi des siècles éternels. A lui la gloire dans les siècles des siècles. Amen.

(1) Cf. Mc, IX, 47.
(2) Cf. Phil., IV, 13.
(3) Cf. Ps. XXXIX, 2.
(4) Cf. Act. Apost., VII, 59.
(5) Cf. E. Diehl, *op. cit.*, n° 170 (488 p. Chr.) : *Cui hostia est decata* (dicata).

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

Apostolat missionnaire

I. — Le développement du mouvement universitaire missionnaire

A plusieurs reprises nous avons signalé dans cette revue (1) les progrès du mouvement universitaire missionnaire en France. Ce mouvement, représenté par la *Ligue missionnaire des étudiants de France* et par l'*Association « Ad lucem »*, s'est considérablement développé en ces derniers mois. Cette activité est, on le comprend aisément, d'une importance considérable pour l'apostolat missionnaire. Aussi en marquerons-nous ici quelques étapes.

L'Institut « Ad lucem » de formation missionnaire

Le 21 décembre 1933, en la fête de saint Thomas, qui fut selon la tradition le premier apôtre des Indes, S. Ém. le cardinal Liénart inaugurait à Lille, 18, rue de Toul, l'Institut de formation missionnaire universitaire fondé par l'Association *Ad lucem* et en bénissait lui-même la chapelle. Cette significative intervention d'un Prince de l'Église montre assez l'importance d'une telle initiative. S. Exc. Mgr Salotti, Secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande à Rome, avait

(1) Voir *La Vie Spirituelle*, octobre 1931, pp. 94-96; novembre 1932, pp. 209-217; juin 1933, pp. 398-401.

d'ailleurs écrit au cardinal Liénart : « Je tiens à assurer Votre Éminence de la sympathie et de la bienveillance de la Congrégation de la Propagande à l'égard de la jeune Association dont les sérieuses initiatives culturelles aideront beaucoup la mutuelle connaissance entre étudiants et universitaires orientaux et européens... La Congrégation de la Propagande est vraiment reconnaissante à Votre Éminence de la paternelle sollicitude avec laquelle Elle s'empresse de guider les premiers pas de l'Association, surtout dans la fondation tout à fait missionnaire d'un Institut de formation doctrinale, morale et spirituelle pour les associés. Nul doute que sous la haute direction de Votre Éminence cet Institut prendra une physionomie très précise *pour être à même de donner aux Missions des laïcs spécialisés dans leur culture professionnelle et à la hiérarchie des auxiliaires très précieux pour toutes les formes de l'Action catholique.* »

Ces dernières lignes définissent bien le but de l'Association *Ad lucem* et de son Institut, et ces encouragements du Saint-Siège et du Cardinal-Évêque de Lille étaient le meilleur réconfort pour M. l'abbé Robert Prévost qui, malgré de nombreuses difficultés, avait eu l'idée et avait pris l'initiative de cette fondation. Au cours de ses premiers mois d'existence, l'Institut *Ad lucem* s'est appliqué à réaliser son double programme de formation spirituelle et de formation intellectuelle : participation à la vie liturgique de l'Église, conférences de spiritualité, journée de prière chaque premier vendredi du mois, mise en pratique par la vie en commun de la fraternité chrétienne, assurent aux membres actifs de l'Association *Ad lucem* la formation spirituelle dont les laïcs, en dehors de tout cadre canonique de vie religieuse, sentent la nécessité; par des cours et des cercles d'études est donnée la formation intellectuelle qu'une action universitaire ou culturelle auprès de peuples de race ou de civilisation si différente rend particulièrement indispensable. Les débuts de cet Institut sont très prometteurs, et l'expérience des premiers mois va permettre de réaliser mieux encore au cours de la prochaine année universitaire. Certes les tâtonnements sont inévitables, puisqu'il s'agit d'une part de constituer une Association tout à fait distincte d'une confrérie ou d'une société religieuse, mais qui soit suffisamment forte pour offrir à ses membres les avantages de formation qu'ils en attendent et

un appui solide pour leur apostolat lorsqu'ils seront au loin, et d'autre part d'établir un programme de culture intellectuelle bien adapté aux besoins de ces vocations particulières. La direction ardente et lumineuse de M. l'abbé Prévost et la collaboration de plusieurs missionnaires permettent à l'Association *Ad lucem* de s'efforcer de répondre aux espérances que mettent en elle aussi bien la hiérarchie de l'Église que de nombreux amis connus ou inconnus qui se tournent vers elle avec confiance, y reconnaissant la réalisation de leurs aspirations missionnaires.

Journées interraciales

Cette confiance, on la constate en particulier chez ces étudiants africains et asiatiques, si nombreux en Europe, d'ordinaire tristement livrés à eux-mêmes, et qui se sentent réconfortés quand ils rencontrent une intelligente compréhension et une sympathie désintéressée. A Reims en juillet 1933, puis à Nice en juillet 1934, furent organisées, à l'occasion de la Semaine sociale qui avait lieu dans ces villes, des Journées d'études et de rencontre entre universitaires et étudiants orientaux et européens. Ces réunions ont pour but d'exposer la doctrine catholique sur les problèmes du jour et de mettre en contact, dans un milieu profondément fraternel, des représentants de races diverses. A Reims ce fut l'ensemble de la doctrine catholique sur trois questions essentielles : la famille, la nation, le travail, qui fut présenté; à Nice on en revint, pour une étude plus précise et plus fouillée, au problème si grave du nationalisme et du racisme. De telles rencontres ont l'incontestable avantage de faire connaître les principes catholiques concernant des sujets très délicats et si controversés; mais plus encore elles font tomber bien des préjugés inconscients et des barrières morales entre représentants de diverses civilisations qui s'ignorent ou qui se comprennent mal.

L'Association *Ad lucem* avait organisé en février 1934, à Paris, une autre réunion qui, se plaçant non plus sur le plan catholique mais sur celui de la fraternité humaine, ne cachant d'ailleurs nullement l'idéal religieux dont elle s'inspirait, s'adressait surtout aux étudiants non-chrétiens. Les résultats en furent très bienfaisants. M. Louis Aujoulat, président de

la Ligue missionnaire des étudiants de France, écrit à ce propos :

Les étudiants français ignorent le plus souvent pourquoi nos Universités attirent tant d'étudiants d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique. Ils côtoient journellement ces étudiants sans même soupçonner les plus apparentes de leurs difficultés.

Ceux-ci, de leur côté, trop timides ou trop réservés, n'ont pas l'audace de faire le premier pas, et c'est ainsi que, de part et d'autre, chacun conserve aussi bien ses préjugés que ses richesses intellectuelles et spirituelles (1).

Quand on se quitte, après quelques années, on s'aperçoit qu'on n'a jamais entrepris de se comprendre ni même de se connaître. Si on avait eu seulement la pensée d'essayer, on aurait été certainement étonné des résultats que de pareilles rencontres peuvent entraîner! Pour les étudiants étrangers, elles constituent un moyen, et non des moindres, de pénétrer davantage les éléments originaux de notre civilisation occidentale; pour les Français, elles sont une occasion merveilleuse de prendre contact avec des formes de vie ou de pensée différentes de la leur.

Faire valoir l'intérêt de ces contacts, c'est justifier du même coup l'initiative de réunions aussi importantes... qui se sont véritablement déroulées sous le signe du travail et de l'union. Pour beaucoup d'entre nous, elles ont été une découverte et une révélation.

Outre cet enrichissement culturel réciproque et ce rapprochement des esprits et des cœurs, on voit assez comme de telles réunions aident à faire connaître le vrai visage du catholicisme, trop souvent déformé aux yeux de ces jeunes Orientaux par des préjugés personnels ou par certains intérêts politiques ou économiques. *Veritatem facientes in caritate...*, l'Association *Ad lucem* réalise le mot de saint Paul par sa devise : *Ad lucem per caritatem* (2).

(1) Sur ce sujet cf. un article de M. Jules Belpeer : *Les grandes difficultés des étudiants orientaux*, dans le *Bulletin de la Ligue missionnaire des étudiants*, juillet 1934, pp. 270-274.

(2) *Le Bulletin de la Ligue missionnaire des étudiants de France* (5, rue Monsieur, Paris-7e) a consacré en entier son numéro de mars 1934 (34 pp.) à la publication des rapports lus à ces Journées internationales de Paris. Pour les comptes-rendus des réunions de Reims et de Nice, s'adresser à l'Association *Ad lucem*, 18, rue de Toul, à Lille.

Le Congrès de la Ligue missionnaire des étudiants à Toulouse

C'est au même sujet, aussi important qu'opportun : Les ententes fraternelles entre les races, que fut consacré le IVe Congrès de la Ligue missionnaire des étudiants de France, tenu à Toulouse les 17 et 18 mars 1934. En séance solennelle, sous la présidence de S. Exc. Mgr Saliège, archevêque de Toulouse, M. Nguyen-huy-laï, licencié ès lettres, docteur en droit, exposa la position des institutions traditionnelles de la société annamite en face du catholicisme, et M. André Garrigou-Lagrange, professeur de droit colonial à l'Université de Bordeaux, aborda un problème dont les répercussions sur l'œuvre missionnaire sont multiples : les drames sociaux et juridiques de la conversion en Algérie et en Afrique équatoriale. Le lendemain, M. Pierre Raynaud, avocat à la Cour d'appel de Toulouse, présentait le Bienheureux Raymond Lulle, grand et hardi missionnaire, à qui est due pour une bonne part « la substitution de l'idée missionnaire à l'idée de croisade ».

Pour les séances d'études, nous signalerons surtout trois rapports (1) : le Foyer chinois de Lyon, excellente monographie par son directeur, M. l'abbé Duperray, qui sut lumineusement dégager les principes qui doivent guider le rapprochement entre les races. — Où en est le mouvement missionnaire estudiantin, par M. Louis Aujoulat, président de la Ligue : ce clair et vivant rapport mérite d'être consulté pour connaître toutes les possibilités de l'action missionnaire universitaire. — Conclusions d'une enquête sur l'enseignement en pays de mission, par Mlle Suzanne Chauvet, étudiante à Toulouse : exposé bien documenté sur la situation et les besoins de l'enseignement catholique dans les Missions (2).

Le problème missionnaire
aux Journées universitaires de Bordeaux

Nous ne referons pas ici le compte-rendu de ces Journées

(1) Tous trois publiés in extenso dans le *Bulletin de la L. M. E. F.*, avril, mai et juin 1934.

(2) Voir aussi « Le développement de l'enseignement catholique dans les colonies anglaises du Centre africain. Un bel exemple de collaboration », par Mlle Marie Mourez, dans le même *Bulletin*, février 1934, pp. 101-114.

déjà publié dans cette Revue par M. Pierre Mesnard (1). Il nous faut pourtant souligner l'intérêt de cette attention portée par les universitaires catholiques au problème missionnaire, et l'on nous permettra de noter que les membres catholiques de l'enseignement officiel ont ainsi pris les devants sur les membres de l'enseignement libre dont aucun des groupements, peut-être trop soucieux de défense ou trop repliés sur leurs besoins immédiats, n'a encore eu de telles initiatives apostoliques.

Les dirigeants des Journées universitaires et du *Bulletin Joseph Lotte*, M. l'abbé Paris, Mlle Trouard-Riolle, M. Zeller, ont su inculquer aux universitaires des trois ordres d'enseignement un sens profondément catholique. Pour qui assiste pour la première fois à ces Journées, des manifestations comme la Grand'Messe chantée par toute l'assistance ou comme le pèlerinage à Saint-Eutrope sont une émouvante révélation. Si de ces Journées universitaires l'on sortait l'âme réconfortée, on revenait aussi plus conscient de la catholicité de l'Église et mieux informé sur les questions missionnaires. M. Étienne Borne sut présenter une synthèse profondément pensée de l'idée missionnaire; Mlle Prudent montra la collaboration possible et souhaitable de tous les universitaires catholiques à l'apostolat missionnaire ; M. Olivier Lacombe, en une leçon magistrale, difficile certes mais si pleine de réflexions et de doctrine, envisagea les missions catholiques sous l'angle de la culture et de l'humanisme. Ces trois rapports sont publiés, avec le compte-rendu de l'ensemble des Journées, dans un numéro spécial du *Bulletin Joseph Lotte* (2), que nous recommandons vivement à tous ceux qui désirent une documentation sérieuse sur l'apostolat missionnaire. Le rapport de M. Olivier Lacombe (dont un prêtre disait à propos de ce rapport : Il parle comme un théologien, et de fait il en avait bien l'esprit surnaturel, la profondeur, le sens des nuances... et aussi la prédilection pour certains termes techniques) peut être à lui seul une base de toute une série d'études. Notons rapidement quelques idées : distinction entre

(1) « Un beau climat de chrétienté », dans *La Vie Spirituelle* de mai 1934. Cf. aussi dans le *Bulletin de la L. M. E. F.*, mai 1934, pp. 222-230, un résumé substantiel des différents rapports par M. René de Naurois.

(2) *Bulletin Joseph Lotte*, 84, rue d'Assas, Paris-6e; mai 1934, numéro spécial de 134 pp., 4 fr.

christianisme et colonisation, entre spirituel et temporel, mais nécessité d'une collaboration entre eux, « étant en garde contre un certain idéalisme qui pour mieux affirmer l'indépendance et la pure spiritualité du message de l'Église lui interdirait toute forme de collaboration avec les gouvernements coloniaux »; nécessité de travailler à un humanisme véritablement chrétien et non pas simplement humain ; de cet humanisme chrétien, M. Lacombe, prenant ses exemples dans la religion et la civilisation hindoues, donne les principes et trace les limites; il montre comment les laïcs catholiques peuvent collaborer à la formation de cet humanisme chrétien et comment ils doivent se donner à l'Action catholique. De ce rapport si riche d'idées, voici la magnifique conclusion :

L'effort d'invention d'un nouvel humanisme auquel cet entretien est consacré, doit prendre appui sur un savoir éprouvé, nuancé, délicat, formé aux sources mêmes par une longue et patiente enquête sous la lumière rectrice de la théologie et de la philosophie chrétiennes. Il doit s'achever dans l'amour et l'amitié. L'amitié personnelle, directe, d'homme à homme, partout où la Providence lui donnera de s'établir, doit être le moment d'épreuve et la pierre de touche du grand élan de Charité surnaturelle qui nous aura éveillés à l'urgence des maternels désirs de l'Église réclamant de nouveaux enfants. *Da mihi liberos, alioquin moriar.* Amitié qui exigera un tact et des dépouillements tout spéciaux à cause des difficultés de se comprendre en profondeur, des divergences de vues sur une foule de choses, des sensibilités qui ne sont pas immédiatement accordées. Ici c'est le chrétien qui devra faire les plus grands efforts de dépossession et de dépaysement spirituels, comme pour compenser l'immense, l'infinie exigence qu'il apporte avec lui, celle de la transcendance du Christianisme. Il devra se montrer d'autant plus humble et plus abandonné que son message est plus royal et plus dévorant, non pas bien entendu qu'il ait à prendre occasion d'une mutuelle confiance pour prêcher sans discrétion, mais parce que la vérité même d'une telle amitié requiert une certaine conscience de cet élément transcendant. Je n'insisterai pas sur ces choses qu'il appartient à chacun de retrouver pour son propre compte.

Ainsi donc prions et travaillons pour que le Royaume de Dieu arrive. Prions avec les Saints, travaillons avec les hommes, nous donnant à toute tâche qui nous est confiée, temporelle ou spirituelle, selon notre état. Prions et travaillons sans relâche, car l'Amour attend.

Le mouvement missionnaire universitaire en Italie

Parallèlement à la Ligue missionnaire des étudiants et à la Ligue missionnaire des écoles (enseignement secondaire) en France, il existe en Italie la *Lega missionaria Studenti* qui s'adresse à la fois aux collégiens et aux étudiants. Fondée en juillet 1927, la Ligue comptait 34 groupes en 1929 et 140 en 1933 ; elle tint son premier congrès à Rome en 1928, le deuxième à Frascati en 1929, le troisième au collège de Mondragone en 1930 et le quatrième à Mondragone également en 1933. Ce dernier, qui dura du 4 au 8 septembre et groupa 130 étudiants, avait pris l'Afrique comme sujet d'études : chacun des trois jours, six ou sept rapports sur diverses questions africaines furent présentés par des missionnaires ou des membres de la Ligue. Dans la salle de réunion, on lisait une immense inscription en lettres rouges : « Si les étudiants d'aujourd'hui répondent à l'appel de Dieu, l'Afrique noire sera catholique dans cinquante ans. » Le prochain Congrès aura lieu dans trois ans et traitera de l'Inde, qui doit faire d'ici cette date l'objet des études de tous les groupes.

La *Lega missionaria Studenti*, dont le siège se trouve à Rome à l'Istituto Massimo, publie un petit Bulletin mensuel qui commente les intentions missionnaires de l'Apostolat de la prière et donne des nouvelles de la Ligue. Elle édite aussi des petites brochures : récits, études, pièces missionnaires (1 lire chacune).

La *Federazione universitaria Cattolica italiana* ou *Fuci*, branche universitaire très active de l'action catholique italienne, qui publie par exemple une belle revue mensuelle *Studium*, s'intéresse aussi à l'apostolat missionnaire. Une place est faite aux Missions dans tous les congrès de la *Fuci*. En outre chaque année un prix de 5000 lires est décerné pour récompenser le meilleur travail universitaire portant sur une question missionnaire. La *Fuci* a commencé en 1931 la publication de brochures missionnaires ; la collection comporte deux séries : Essais et études missionnaires, Climats spirituels missionnaires. En annonçant cette collection, l'éditeur (1) disait son espoir que ces études serviraient utilement la cause missionnaire dans le monde universitaire et scienti-

(1) *Editrice Studium*, Piazza S. Agostino 20ª, Roma.

fique, en l'aidant à mieux comprendre l'importance et l'ampleur des problèmes missionnaires. Nous avons reçu la première brochure de chacune des deux séries, toutes deux intéressantes et bien présentées : l'une est *L'anima dei primitivi*, par le R. P. Schmidt (96 p., 4 lires), l'autre *La crisi cinese e il cattolicismo*, par S. Exc. Mgr Costantini, alors Délégué apostolique en Chine (160 pp., 6 lires) (1) ; nous ne savons si cet essai a pu être continué.

Une autre initiative digne d'être relevée est l'organisation de la propagande missionnaire dans l'enseignement par l'intermédaire des professeurs. L'Union missionnaire du Clergé en Italie s'est préoccupée de cette question; en 1930, à sa demande, Mgr Louis Vigna rédigeait un petit ouvrage, *Premières notions de missiologie*, qui fut largement distribué aux professeurs de religion des écoles primaires et secondaires d'Italie. En avril 1932, des cours d'initiation missionnaire furent donnés, au palais de la Propagande à Rome, aux professeurs et instituteurs : NN. SS. Carminati, Ercole, Zanetti et Zanin traitèrent de l'enseignement et les missions catholiques; les soldats du Christ et la coopération missionnaire; le champ de l'apostolat missionnaire ; le clergé indigène. Cet exemple fut suivi dans huit autres villes d'Italie, en particulier à Milan, à Bergame et à Novare. Le secrétaire missionnaire diocésain de Novare a publié la conférence qu'il donna au corps enseignant, *L'idéal missionnaire à l'école*. Il y expose comment l'idée missionnaire, sous ses deux aspects humain et religieux, peut être développée à l'école et comment l'école peut coopérer à l'apostolat missionnaire.

Il y a là d'utiles indications qui pourraient être reprises par les professeurs et instituteurs catholiques de chez nous. Mais il faudrait d'abord que le mouvement missionnaire soit sérieusement organisé parmi eux, comme il l'est déjà dans le clergé, grâce à l'*Union missionnaire du Clergé*, ou commence à l'être parmi les étudiants.

(1) Cette étude a été traduite en français sous le titre : *Contra spem in spem. Le drame actuel des missions en Chine*, tiré à part du *Bulletin des Missions*, Lophem lez-Bruges. L'édition italienne est suivie de plusieurs notes documentaires (50 pp.) qui ne sont pas reproduites dans l'édition française.

II. — La propagande missionnaire en Italie

Cette action missionnaire universitaire en Italie, que nous venons de résumer brièvement, fait partie de tout un ensemble de propagande missionnaire. On connaît déjà l'organisation de l'Action catholique italienne qui s'étend à toutes les œuvres susceptibles d'être groupées et forme un mouvement solide et conquérant. La propagande missionnaire est dotée en Italie d'une organisation aussi perfectionnée, qui s'efforce d'atteindre les 23.000 paroisses d'Italie. La Direction nationale de l'Œuvre pontificale de la Propagation de la Foi a un représentant dans la presque totalité des 322 diocèses. Chaque année, pour la Journée missionnaire, l'avant-dernier dimanche d'octobre, un matériel de propagande : affiches, tracts, images, schémas de sermons, etc., est envoyé aux 23.000 curés italiens. Un tel effort aboutit à de très beaux résultats. En 1932, la Direction nationale disposait de 20 propagandistes attitrés, Religieux de différents ordres ayant à leur tête un évêque salésien : ces propagandistes visitèrent cette année-là 1110 paroisses dans 96 diocèses. En 10 ans, de 1922 à 1932, l'Œuvre de la Propagation de la Foi a recueilli en Italie 36.402.000 lires sur une somme totale de 464 millions de lires reçues du monde entier. Les recettes annuelles sont passées de 754.000 lires en 1921-22 à 3.355.000 en 1926-27, 5.581.000 en 1927-28, première année dans laquelle eut lieu la Journée missionnaire, et 7.384.000 en 1929-30. Depuis cette date les recettes ont diminué à cause de la crise : 5.354.000 lires en 1932-33, mais l'Italie garde encore le troisième rang, après les États-Unis (11.980.000 lires) et la France (7.088.000 lires), parmi les nations du monde qui envoient leur contribution à l'Œuvre de la Propagation de la Foi. La propagande a particulièrement porté sur la Journée missionnaire d'octobre : les sommes récoltées au cours de cette journée sont passées de 1.500.000 lires en 1927 à 2.251.000 lires en 1932.

Ces résultats financiers ne peuvent donner qu'une idée imparfaite du développement de l'idée missionnaire en Italie. Il faut encore signaler l'immense diffusion de l'organe populaire de la Propagation de la Foi, la *Crociata missionaria*, et surtout les réunions ou congrès missionnaires dont l'influence a produit les plus heureux effets : premier Congrès missionnaire italien à Padoue en septembre 1932, sur la

« Culture missionnaire », semaines d'études de l'Union missionnaire du Clergé, par exemple à Bologne en 1929 sur la « théologie missionnaire » et à Turin en 1930 sur « Expiation et rédemption ». L'U.M.C. édite une revue bimestrielle pour ses associés (*Rivista dell'Unione missionaria del Clero*, 10 lires par an) et une importante revue missionnaire d'intérêt général : *Pensiero missionario* (trimestrielle, 20 lires par an). Elle a publié aussi d'utiles ouvrages ou opuscules de propagande, tels par exemple un *Petit catéchisme missionnaire* par Mgr Rambelli (60 p., 0 l. 75), *Coopération missionnaire*, extraits des discours et écrits de Benoît XIV et de Pie XI sur les Missions (78 p., 1 lire), ou encore un bon nombre de pièces de théâtre missionnaire. Le zèle apostolique de collaborateurs comme Mgr Carminati, Mgr Dieci ou don Bertini permet à l'Italie d'occuper une des premières places dans le mouvement missionnaire mondial : l'organisation des œuvres missionnaires pontificales, constituée solidement sur le plan diocésain et paroissial, peut être un exemple profitable. Une excellente initiative italienne : la Journée missionnaire des malades en la Fête de la Pentecôte, commence à être suivie un peu partout et l'Union missionnaire du Clergé de France l'a recommandée fortement cette année à tous ses adhérents.

III. — La douzième Semaine de Missiologie de Louvain

Les Semaines de Missiologie de Louvain continuent leur bon travail ; nous avons parlé l'an dernier (*Vie Spirituelle*, novembre 1933) de la onzième session, consacrée aux problèmes de l'enseignement dans les Missions; le compte-rendu de cette Semaine est paru tout récemment et sera très utile à consulter. La douzième Semaine, qui eut lieu du 27 au 30 août 1934, aborda un sujet d'un grand intérêt : le mariage et la famille dans les pays de missions. Ce fut, à notre avis, l'une des Semaines les plus instructives, tant à cause du sujet précis que par la compétence des rapporteurs. Après une conférence d'introduction théologique sur la validité des mariages non-chrétiens, deux rapports traitèrent de la Chine et trois de l'Inde, mais ce fut principalement la situation de la famille en Afrique noire qui fut étudiée par six Religieux et deux Religieuses. Nous noterons particulièrement le rapport

du R. P. Van den Eynde, Père Blanc, professeur à l'École coloniale de Bruxelles, sur la valeur du mariage coutumier chez les Noirs de l'Afrique centrale, et celui du R. P. Keller, Père du Saint-Esprit, sur la polygamie au Cameroun : deux excellentes études ethnologiques, historiques et documentaires.

Dans l'ensemble la tendance des rapporteurs et des missionnaires présents était de reconnaître la valeur du mariage pratiqué par les Noirs d'après la loi naturelle et selon leurs coutumes. On pouvait noter aussi un effort de compréhension et d'explication des coutumes indigènes, en particulier pour la dot, qui ne semble pas être le simple et brutal achat de la femme dont il a été parlé si souvent; d'ailleurs au Congo belge les Vicaires Apostoliques ont prescrit le maintien de la dot pour les chrétiens, afin de mieux assurer la stabilité des mariages. Par contre, tous reconnurent le formidable obstacle qu'est la polygamie, surtout lorsqu'elle est reconnue par les autorités coloniales comme coutume indigène faisant loi, à l'encontre des prescriptions de la morale chrétienne. Un danger non moins redoutable a été signalé à plusieurs reprises : c'est l'introduction, sous l'influence des mœurs occidentales, en particulier dans les régions industrialisées, des unions libres et de la débauche, émancipant les Noirs du contrôle, même imparfait, qu'exerçaient sur eux les coutumes indigènes.

IV. — Une revue de missiologie française : les « Études missionnaires »

Depuis janvier 1933, sous le patronage de l'Œuvre de la Propagation de la Foi et de la Société « les Amis des Missions », paraît une revue trimestrielle : les *Études missionnaires*. Cette revue sert efficacement la cause missionnaire en France : il manquait en effet une revue générale de missiologie qui, à côté d'un bulletin de propagande comme les *Annales de la Propagation de la Foi* ou d'une revue destinée au grand public comme les *Missions catholiques*, pourrait publier des études approfondies ou des articles techniques sur les problèmes missionnaires ou les questions se rapportant aux Missions. Dans leurs six premiers numéros, les *Études missionnaires* ont déjà réalisé un excellent travail : elles

ont publié par exemple de très judicieuses réflexions du R. P. O'Reilly, Mariste, sur la formation professionnelle des aspirants aux Missions (janvier 1933, pp. 4-21), un aperçu des tendances actuelles de l'Islam algérien par le R. P. Giacobetti, Père Blanc (juillet et octobre 1933), d'importantes remarques du R. P. Mahé, S.J., recteur du Collège universitaire de Trichinopoly, sur « le rôle des écoles et des collèges dans la conversion » aux Indes (janvier 1934). Plusieurs monographies ethnographiques sont dues à des missionnaires; Mgr Beaupin a donné dans cinq numéros des chroniques sur la Société des Nations et les problèmes missionnaires. A noter encore diverses bibliographies très utiles au point de vue géographique, juridique, ou missionnaire en général.

Comme on peut le constater, les *Études missionnaires* ont bien vite pris une place importante parmi les revues missionnaires et nous souhaitons qu'elles puissent se répandre davantage dans le public cultivé (1).

PAUL CATRICE.

(1) *Les Études Missionnaires*, chez Desclée de Brouwer, à Paris, 25 fr. par an. La rédaction se trouve à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, 5, rue Monsieur, Paris-7e.

Quelques périodiques pour aider à la formation des petits

Dans ce supplément à la chronique parue dans les n^os^ de juin et juillet-août de *La Vie Spirituelle* on signalera quelques périodiques que l'on peut dire nouveaux, sauf le premier, et auxquels leur extrême bon marché doit attirer la clientèle des œuvres. Tout foyer chrétien devrait recevoir l'un ou l'autre; ils sont assez divers pour correspondre aux besoins de tous les milieux familiaux à la campagne, à la ville, dans la classe modeste et dans la classe aisée. En peu de lignes je ne puis donner qu'un aperçu très insuffisant et qui paraîtra peut-être subjectif, malgré mon désir d'impartialité. Le mieux serait sans doute de demander l'envoi des spécimens, pour fixer son choix.

Aux Mères de famille (1) est d'une lecture facile et variée; le système de découpage cher à beaucoup de bulletins paroissiaux lui permet de donner au public d'excellentes pages signées de noms connus, mêlés à ceux des rédacteurs habituels. Le fascicule débute souvent par des extraits d'encycliques et des lettres de nos Évêques touchant le mariage et l'éducation. Une rubrique porte en sous-titre : « Du berceau à la *première* communion *privée* », et la suivante : « De la Première Communion à l'adolescence » (j'espère qu'à la longue on supprimera l'inutile et équivoque « privée » du premier titre, comme on l'a fait du second); éducation familiale, catéchisme expliqué, exemples des saints, petits faits, mots d'enfants, et à la fin, conseils de ménage, tout est à la portée de toutes les mamans de bonne volonté, pra-

(1) Mensuel. Abonnements individuels : 3 fr. Remises pour les abonnements collectifs. Au Secrétariat des Œuvres Féminines, 11, rue Cazault, Alençon.

tique, adapté à notre temps, sans rien néanmoins qui puisse trop effaroucher les habitudes... La partie bibliographique appelle peut-être quelques réserves, mais où n'en appelle-t-elle pas? Le jour où l'on cessera de recommander les livres sur la foi de la firme, du nom du signataire, de l'antique réputation de l'ouvrage...! Il faudrait, à chaque chronique, tout lire ou relire et l'on se tromperait encore... Les appréciations sont d'ailleurs ici très succinctes, capables seulement de fournir une première indication.

L'Ave (1). C'est le bulletin, trimestriel seulement, d'une œuvre qu'il est bien inutile de présenter : le Chapelet des Enfants. Cette œuvre m'enchante. On ne peut rien imaginer de plus simple, autrement dit, il semble que n'importe qui aurait pu inventer cela : inviter les petits, à la sortie de l'école, à faire un détour par l'église. Visiter le Saint-Sacrement? Prier devant la Sainte Vierge? non, nous préciserons : dire une dizaine de chapelet. Les enfants sauront exactement pourquoi ils viennent, c'est à la portée des moins de cinq ans eux-mêmes : ils viennent pour tourner dans leurs petits doigts, l'un après l'autre, dix grains d'un chapelet. Précision du geste. Appui matériel. Compte exact : dix grains, onze avec le gros. D'où s'ensuit : démarche amorcée, attention facilitée, régularité suggérée : demain comme aujourd'hui. Si un grain manque, ça ne fait pas une dizaine. Si je ne viens pas tous les jours, ça ne fait pas quelque chose de net. Et sans doute, rien ne m'oblige, personne ne me reproche mon absence, pas plus que la Sainte Vierge un grain sauté dans ma dizaine; tout de même!...

Prononcer les paroles de l'*Ave* est déjà une sorte d'appui matériel; et l'on a juste dix doigts pour compter; mais la présence de l'outil renforce.

Les œuvres du Bon Dieu sont d'une enfantine simplicité, d'une vérité aussi banale que l'union de l'âme et du corps. Or le Chapelet des Enfants est une authentique œuvre du Bon Dieu; que son succès trouve un début d'explication dans

(1) Trimestriel : 3 fr. Un supplément pour les enfants paraît en même temps : 0 fr. 80 les quatre numéros. A Lyon : Mme Charvériat, 36, place Bellecour, ou à Paris : Mlle de Lalain-Chomel, 5, rue de l'Université.

la psychologie n'entache en rien son caractère d'œuvre du Bon Dieu, au contraire; ce n'est pas seulement parce qu'elle convient à la nature de l'enfant qu'elle réussit, mais si elle ne lui convenait pas, il y faudrait un miracle; le Bon Dieu n'est pas tenu de sanctionner par un miracle toutes nos bonnes intentions.

Dix *Ave*, récités en chœur, au pied d'une statue; voilà pour le corps. Ainsi entraînée, l'âme viendra au rendez-vous. Si elle n'y était pas fidèle, je ne suppose pas que la persévérance du corps serait bien assurée. Cela revient à dire : tant vaut la zélatrice, tant vaut le groupe de ses promesses de ferveur et d'extension. Une vraie zélatrice a donné le branle. Je l'ai vue. Elle ne s'embarrasse pas d'explication psychologique; une intuition sans phrases lui a fourni son idée. Et son amour de la Sainte Vierge a communiqué à l'idée la vie, la vie qui dure et se propage...

Une personne par paroisse, dans toute la France, — instruite ou pas, capable ou pas, il n'importe : sa démarche prouve qu'elle a tout ce qu'il faut : du zèle et de la piété, — une personne par paroisse devrait demander au secrétariat de l'œuvre la brochure : « Le Chapelet des Enfants, Origine d'une œuvre » (1), et puis imiter l'exemple qui y est donné. Ainsi Jésus recevra de naïves visites qui lui feront plaisir, et l'église délaissée par les grandes personnes s'animera, cinq ou dix minutes par jour, du mouvement des petits enfants. Les grands journaux donneront à la zélatrice, de temps en temps, la réconfortante impression qu'elle s'unit à une vaste croisade de prières (les « Journées » de la Croisade du Chapelet ont réuni plus de 10.000 enfants à Notre-Dame de Paris), et le Bulletin l'*Ave* lui donnera, venant de tous les coins de la France, des échos touchants de ce qu'on fait dans d'autres petits groupes paroissiaux semblables à celui qu'elle guide.

La Formation chrétienne des tout-petits (2) est une œuvre toute récente, appelée à se développer. Sous ce titre :

(1) Franco : 0 fr. 60.

(2) Siège à la même adresse que l'Archiconfrérie des Catéchismes avec laquelle fraternise la nouvelle œuvre : 19, rue de Varenne, Paris. Directeur : M. le chanoine Pasteau.

« L'Apostolat des tout-petits », une plaquette nous en montre le but, le fonctionnement; il s'agit de prendre les petits de trois à huit ans aux mamans qui ne peuvent s'en occuper, — le jeudi, matin et après-midi, le dimanche matin, pour la messe, — et de faire avec eux ce que j'appellerais « le jardin d'enfants du petit Jésus » : tranquillement les faire vivre en petits chrétiens, par des causeries, des jeux, des explications d'images, et mille occupations semblables par le mode d'activité à celles de l'école maternelle : dessin, coloriage, découpage, piquage... fabrication de petits objets, préparation de saynètes, etc.; mais différentes en ce que toutes sont d'inspiration religieuse.

Baigner dans une atmosphère chrétienne un jour par semaine, penser, agir en petits chrétiens, sans entrave, librement, joyeusement, tous les jeudis, quel bienfait sans prix, dans une société laïcisée!

J'ai dit : prendre à la mère... Oui, on va chercher les petits à domicile, on les y ramène pour le déjeuner; le dimanche, on les conduit à la messe... mais c'est parce que sans cela ils seraient abandonnés. La dure vie actuelle, qui laisse si peu aux mamans le loisir d'être éducatrices, hélas! leur en a enlevé le goût, ou le don. Elles sont heureuses de sentir que, tout de même, leurs petits seront bien choyés. Mais on ne leur prendra que pour leur rendre; et on les prend elles-mêmes, les pauvres mamans déchristianisées sans l'avoir voulu, par l'intermédiaire tout-puissant de leurs chéris. On les invite aux petites représentations; les murs de la maison familiale s'ornent de naïfs dessins religieux, rapportés de la paroisse; il y a des messes chantées, organisées pour les parents, qui y viendront; les papas sont mis à contribution : ainsi une saynète comportait, pour chaque figurant, une petite croix de bois : ce sont les papas, voire des papas communistes, qui ont fait les croix.

Ah! si nous avions assez de jeunes « jardinières » pour venir, dans les centres où l'œuvre est organisée, former ainsi les petits chrétiens, et par eux, remettre un peu de divin dans les milieux ouvriers!

Des jardinières... A défaut, des chrétiennes ayant assez de curiosité d'esprit pour repenser leur religion face aux besoins du temps présent, et aptes à apercevoir les problèmes. J'avoue que je n'ai pas confiance à priori dans les jeunes filles

qui n'ont que leur zèle pour former l'âme des petits enfants des milieux déchristianisés. La question se pose ici tout autrement qu'au Chapelet des Enfants.

Ces jeunes filles sont instinctivement portées à parler aux petits le langage catholique du couvent et de leurs familles aux pieuses traditions, faisant tout juste l'effort d'adapter le vocabulaire, et à se contenter d'une demi-compréhension, de moins encore; la pensée profonde, qui s'élabore sous l'emprise constante d'une famille pratiquement athée, échappe, malgré de brèves apparences, à leur influence ; ne sachant pas comment un enfant représente, imagine, associe, mémorise, elles ne lui donnent pas exactement ce dont il a besoin pour faire fructifier la grâce de son baptême.

J'entendais dernièrement une jardinière exposer son programme d'éducation religieuse pour les cinq-six ans. Cela a pu paraître bien puéril à quelques-uns ; en réalité c'était admirable d'intelligence, de justesse et d'art. Elle sait qu'il est inutile d'*expliquer* les choses aux enfants; il faut les faire *éprouver*. Mais comment? Certaines des auditrices n'ignoraient pas que chacune des leçons avait été précédée de longues réflexions, d'étude, et aussi de préparation matérielle minutieuse; et l'on savait aussi, par les enfants que l'on avait pu suivre, que l'empreinte était profonde, peut-être ineffaçable...

Le Centre de Paris réunit, en un cercle d'études pédagogiques très vivant, le groupe des premières adhérentes. Il faut souhaiter à tous les Centres des cours de formation, assurés par des compétences véritables — et nous savons, hélas! qu'elles ne sont pas légion en France.

L'organe de l'œuvre s'intitule comme l'œuvre elle-même et constitue un des fascicules des « Cahiers Catéchistiques » (1). On peut s'abonner à ce fascicule séparément (2).

Un autre fascicule des Cahiers Catéchistiques, qui sert la même œuvre, peut aussi être pris séparément (3) et s'intitule : *Vie de l'Église dans la famille* ; paraît à chaque grande date liturgique. Le premier, qui reflète l'esprit et le mouvement de l'œuvre, donne des suggestions pour l'apostolat

(1) Directeur : M. l'Abbé Quinet, 76, rue des St-Pères. Mensuel : 25 fr.
(2) 3 fr. par an (au siège de l'œuvre).
(3) 5 fr. par an (au siège de l'œuvre).

populaire. Le second aide à comprendre l'esprit des temps et des fêtes liturgiques et indique comment on peut en colorer la vie religieuse de l'enfant (1).

La Formation chrétienne de l'enfant (2). On sait que le Cénacle, au n° 58 de l'Avenue de Breteuil, est un centre actif d'apostolat catéchistique. La Croisade Eucharistique, les Cadettes du Christ y ont leur siège. Des petits enfants de milieux distingués y viennent apprendre leur religion et s'y préparer à la Première Communion. On y suit aussi des cours de doctrine et de pédagogie religieuse. Il a semblé que tout cet effort pouvait se concréter en une petite revue qui garderait la substance de l'enseignement. D'où ce bulletin, d'aspect sérieux, où les articles de pédagogie familiale signés « la Secrétaire » (on devine l'éminente religieuse qui se cache sous ce modeste pseudonyme), alternent avec les exposés liturgiques, les pages d'histoire sainte, l'adaptation aux enfants de cet enseignement. Le ton général indique bien qu'on a en vue des enfants déjà cultivés et aptes à comprendre les rapports les plus délicats entre l'Ancien et le Nouveau Testament, la vie de l'Église et la vie tout court.

L'Enfant Jésus de 12 ans. — Un curé de campagne, savant théologien, très ardent, qui se bat contre le diable, qui veut convertir sa paroisse et qui y arrive, ces traits ne conviennent-ils pas à beaucoup de prêtres de chez nous, à commencer par le Curé d'Ars (sauf que celui-ci manquait de cet atout : la science théologique; et pourtant... !). Le diable de nos campagnes a cent visages : superstition, anticléricalisme, indifférence, matérialisme pratique et même théorique, vice, misère, ignorance... Il montre plusieurs de ces visages dans la seule petite paroisse de Brette, aussi la tâche est rude pour le Curé. Ailleurs, on se décourage : mais a-t-on fait tout ce qu'on pouvait? Si l'on essayait du moyen qui réussit à Brette? Il est simple, et l'on s'étonne de n'y avoir pas

(1) Notons en passant qu'au siège de l'œuvre une permanence est établie : tous les après-midi — sauf le mercredi et le jeudi — de 2 h. à 5 h. 1/2.

(2) Mensuel. 6 fr. par an, 58, Avenue de Breteuil. Directeur : M. le Chanoine Pasteau. Rédacteur en chef : M. l'abbé Raimond.

pensé; car la plainte, partout, est la même, et je la trouve formulée dans le Bulletin du mois de mars : « O Prêtres, qui pleurez les abandons, les reniements, les prévarications de la douzième année, ce n'est pas *avant la communion* solennelle qu'il faut récompenser et fêter les enfants, c'est *après*. » Mettons l'accent sur *fêter* : car c'est, il me semble, la note dominante de l'idée de M. l'abbé Gellé : « Le saint Évangile rapporte que Marie et Joseph ont fêté les 12 ans de l'Enfant Jésus. Imitons. Et fêtons les 12 ans de l'Enfant Jésus dans les 12 ans de nos enfants. » Comment? C'est très simple, mais fait pour plaire, et chacun pourra broder.

Cela commence le jour même des 11 ans : consécration à l'Enfant Jésus (on sait que les enfants aiment, apprécient tout ce qui signale leur anniversaire de naissance). Le 25 de chaque mois, en souvenir de Noël : un rappel (à Brette, messe de Communion et une petite réjouissance). Le jour des 13 ans, clôture des 12 ans, nouvelle consécration, remise d'une statue ou d'une grande image de l'Enfant Jésus de 12 ans. La statue de Brette, reproduite en stilithe et en plâtre, est une œuvre moderne pleine de charme et de dignité.

A Brette, le jour des 11 ans du nouveau petit associé, le curé devient photographe : une photo pour les parents, une pour l'Enfant Jésus; celui-ci, dans l'église, est donc entouré des images de tous les « 12 ans » de la paroisse qui s'y sont prêtés; je ne suppose pas qu'il y ait beaucoup d'abstentions... Aux fêtes, les 12 ans ont la place de choix; les « 12 ans » sont, en toute occasion, l'objet des prédilections de leur pasteur. Espérons que celui-ci, lorsque sera appliquée la loi de la prolongation scolaire, trouvera quelque chose pour les 13-14 ans, car l'essentiel, n'est-ce pas, c'est de sauvegarder la persévérance jusqu'à l'entrée en apprentissage... Au-delà, le jocisme a ses moyens.

Formation de masse, l'œuvre des « 12 ans » ne double pas le scoutisme ou la croisade, qui sont des formations d'élite; c'est un mouvement strictement temporaire et individuel. Temporaire : les groupes se renouvelant sans cesse par l'arrivée des 11 ans et le départ des 13 ans, il est relativement facile de les animer. Individuel : toutes les industries qu'on nous décrit accrochent l'intérêt personnel.

L'œuvre n'a pas atteint tous ses développements. Des retraites sont projetées, qui s'appelleront des « Paradis ». A

Brette? Oui, sans doute; il y en eut déjà, et l'on conçoit ce que peuvent être des réunions d'enfants, avec un entraîneur comme le curé de Brette. Mais ailleurs aussi; l'abbé Cl. Colin rêve de faire de sa paroisse d'Hennecourt le « Paradis » des 12 ans pour sa région. Il a déjà sa statue de l'Enfant Jésus de 12 ans, ses jeunes paroissiens reçoivent la petite revue qui s'intitule : « *L'Enfant Jésus de 12 ans.* Bulletin mensuel de Consécration à l'Enfant Jésus (1) », et il a foi dans l'avenir de l'idée. Les « Paradis » se multiplieront. Où se feront-ils? demande l'abbé Gellé. « A proximité des grands centres et des grands bois, des eaux limpides et peu profondes. » Cette description n'est-elle pas tout un programme? Les haltes de vie en pleine nature ne doivent pas rester le privilège des scouts, et, sous le patronage de l'Enfant Jésus, ne peuvent qu'être en même temps des haltes dans la surnature.

Missions, pour les petits amis des Missionnaires. — Il est peu de cadeaux qui plaisent autant aux enfants qu'un abonnement à une petite revue. Seulement les parents et surtout les grands-parents le leur consentent à regret, quand ils se souviennent des jolies publications de leur enfance : beau papier, belle illustration, belle impression, texte soigné. Peut-être ignorent-ils les revues missionnaires, ou les croient-ils trop « pieuses » et un peu ennuyeuses?

En quoi ils se tromperaient gratuitement. Les missionnaires sont des gens extraordinaires! Pour élever des négrillons avec des timbres, construire des églises avec des petits sous, et imprimer de belles revues avec rien, ils sont imbattables. A lire *Missions* (2), la dernière-née, nos « 8-15 ans » prendront peut-être le goût de l'aide aux missionnaires, mais ce sera comme par-dessus le marché; et d'abord, ils satisferont leur attrait pour les romans d'aventure, les récits d'exploration, le pittoresque, l'image. Il y a un âge de choix pour les voyages autour du monde : les missionnaires, qui ont tout vu et tout photographié, sont les plus intéressants et les plus amusants des guides.

(1) Abonnement : 5 fr. par an. Abbé Gellé, Brette-les-Pins (Sarthe).
(2) Revue mensuelle dirigée par les Pères du Saint-Esprit. Abonnement : 10 fr. par an, 40, rue La Fontaine, Paris.

La Miche de Pain (1). — Cette chronique était écrite quand « La Miche de Pain » a fait son apparition. Il faut la signaler, car elle fera la joie des tout-petits, à qui elle offre plus d'images que de texte, les unes en couleurs joyeuses, les autres dessinées seulement, pour inviter au coloriage libre.

Le texte, très joliment disposé, suit un plan qui s'échelonnera sur trois années. Plus encore qu'aux petits, car ceux-ci ont défense de rien apprendre par cœur, sinon les prières, il est destiné à leurs catéchistes. On apprend à celles-ci à aller lentement dans la doctrine : une notion par cahier; à dire les choses en peu de mots, et des mots simples, à insister sur celles-ci et non celles-là. Je vois parfois cette recommandation, dont on n'usera jamais trop à l'égard de nos jeunes catéchistes improvisées : *ne prononcez pas* ce mot, *n'enseignez pas* cette vérité.

Par contre, une autre, dans le cahier I, me semble rien moins qu'obligatoire, sur la manière de faire le signe de la croix.

Enseignement, disions-nous ? « La Miche de Pain » ne prétend pas à plus. Il faut avertir par ailleurs les catéchistes et les mamans de la complexité de leur tâche éducative, si elles veulent la mener à fond. Et, par exemple, les mettre en garde contre les idées fausses que peut suggérer l'imagerie traditionnelle (pourquoi ne pas attendre pour montrer le bon Dieu sous la figure d'un vieillard ? C'est bien compliqué de dire aux tout-petits : « On ne voit pas le bon Dieu que je te montre ici » : « La Miche de Pain » n'a pas cru devoir renoncer à l'usage).

L'apostolat populaire va au plus pressé : le plus pressé, c'est de mettre à notre portée des outils commodes, bon marché, attrayants ; à cet égard, « La Miche de Pain » remplit une fonction urgente, faisons-lui bon accueil.

MARIE FARGUES.

(1) Hebdomadaire, 9 fr. par an, 27, rue des Récollets, Valenciennes (Nord).

Pour la lecture spirituelle

« Considération de la Mort »

L'écrivain pour qui le surnaturel existe est le sujet d'une étrange loi : moins que tout autre, parmi tous ceux qui font métier d'écrire, il a le droit d'ignorer la nature et ses jeux et de négliger pour le sur-monde les solides détails du terrestre. Sous peine de paraître arbitraire et de poids trop léger, le divin doit couronner une âpre et solide quête à travers l'humain.

M. Jacques Madaule nous la présente, cette quête, dans la première partie de son vigoureux petit livre *Considération de la Mort* (1).

Réaliste et drue, est-elle triste, de surcroît ? Peut-être, mais non pas comme vous le pensez. Les danses macabres du Moyen Age ne connaissaient ni tristesse ni gaieté sur quel visage les auraient portées ces squelettes ?), mais une sorte d'hilarité tranquille, les hoquets d'un rire muet, qu'on ne donne pas avec les traits, auquel suffisent les os.

Au XV^e^ siècle c'est le seul rang social, les grands décors que le vent gonfle, dont la vanité était ainsi raillée. Mais l'analyse des fausses permanences est ici autrement profonde. Voici ce contraste de nos désirs et de nos refus, cette naissance du monotone vers la trente-cinquième année, toute cette histoire de nos déclins, ce cruel dialogue du cœur et du temps. Porteur de tous les épisodes de l'individuel et du momentané, paré par la mémoire d'un prestige où s'exprime l'irréparable, voici ce grand courant de notre durée. Il coule entre des rives sociales qui imitent elles-mêmes la fixité : les mécanismes juridiques, le nom, les coutumes, l'amour, l'œuvre d'art et même l'héroïsme, et qui sait ? peut-être aussi le suicide. Que de danseurs nouveaux pour les danses de la mort !

L'homme est enfin très seul, un jour ou l'autre, quoi

(1) Corrêa éditeur.

qu'il fasse, malgré tant de furieux désirs de permanence et de compagnie. Formidablement disséqué des accessoires individuels et sociaux, suprêmement libre des deux idoles, il se retrouve enfin, seul et nu, juste à la seconde après laquelle, précisément, il ne pourra plus sentir cette solitude, cette nudité. De là tant de comique, et ces secousses d'un rire irréfutable. Le Pape, l'Empereur, le Roi, leur cour de seigneurs et de dames, tout cela s'était trompé. Seul le fossoyeur savait.

Mais il nous faut comprendre en son sens profond ce froid rire à bouche close. Rien n'est plus tragique que cette implacable hilarité devant les fausses espérances. C'est le rictus que nous imaginons aux maxillaires des cadavres. C'est un peu le rire des mauvais anges après certains décès. « A l'ombre de la Mort », dans ces entre-jours que n'éclaire pas le Christ, ce qui se devine au fond de ces caves c'est le rire d'une tête de mort.

Ce rire est si naturel, — j'entends : si inhérent à la vie sans Dieu —, que l'art de M. Madaule dresse çà et là, dans son livre, de minuscules romans d'un burlesque spontané, des nouvelles à saveur naturaliste, juste quelques pages d'un sarcasme lucide et de fort relief : la mort de M. Lépervier, la mort du numéro 18, à l'hôpital militaire, le mort qui meurt dans sa chambre d'hôtel sans prendre le temps de payer sa note (et c'est la scène qui est impayable !). Ce réalisme traverse avec des cris de comédie un paysage de dures vérités sombrement sibyllines, comme il convient à des énigmes dont le mot est la mort.

— Les hommes refusent de mourir ? Laissez-moi rire !

Et la première partie du livre ricane, en effet, celle où l'espérance n'est pas encore née.

A quoi la seconde, brusquement, réplique :

— Les hommes refusent de mourir ? Eh bien ! ils ont raison !

Ainsi dialoguent les deux strophes, dans cette longue chanson de la Mort.

⁂

Ils ont raison, quoique non pas comme ils le pensent. Ce n'est pas Dieu qui a fait le péché. Ce n'est pas Dieu qui a fait la mort. Il est étrange que ceux qui ne croient pas à la grande causalité de Dieu aient aussi tant de peine à apercevoir cette petite causalité qui s'agite dans l'homme.

Ensuite ce désir désespéré des permanences terrestres qui gonfle le cœur des pauvres hommes, il faut voir de quoi il est signe et il ne suffit pas de rire devant lui. Quelque chose permane, en effet, mais ce n'est pas cela. « Notre résistance devant la mort, la lutte farouche que nous soutenons contre son étreinte, voilà qui est naturel mais s'explique mal dans l'hypothèse où l'homme ne serait né que pour mourir. »

Mais voici soudain que le ton change en cet ouvrage à deux niveaux. Le style du rez-de-chaussée n'est plus celui du premier étage. La vue la plus haute est aussi la plus générale, selon les lois de toute perspective : celle de la peinture et celle de l'esprit.

Ce qui nous accueille ici, « dans la lumière du Christ », ce sont, sur la mort de Lazare, trente pages d'une longue méditation magnifique. J'y goûte une profondeur populaire, une sorte de bonhomie biblique, une curieuse familiarité dans le puissant. Cette théologie de la mort développe, à propos et en fonction du texte de saint Jean, tous les thèmes d'un poignant accord du dogme et du cœur.

Et de plus, çà et là, entre les lignes, elle jette des indications rapides, que c'est au lecteur à systématiser selon ses besoins du moment et les étapes de sa vie religieuse. Une zone de suggestions, d'élans intellectuels, de lueurs rémanentes, se compose ainsi à l'arrière-plan de tous les livres forts. Toute notre rêverie reste éclairée par de grands feux lents à s'éteindre.

La mort s'y montre en maître spirituel un peu impérieux, un peu sans nuance, adapté aux âmes de bonne

volonté mais de force moyenne et qu'il faut violenter. Elle les arrache de force à tous les secondaires, elle les tourne irrésistiblement (... certes !) vers ces royaumes de l'inévitable, où Dieu apparaît au bout d'un long trajet de route, à la fois obscur et éblouissant. Si la mort n'était là, avec ses dépouillements obligatoires, ces hommes n'y penseraient qu'en idées fugitives que les circonstances balaient de la main.

Que de bienfaits nous ne recevons ainsi que contraints et forcés : la pauvreté, les déceptions, la souffrance ! Leur première et plus difficile leçon n'est-elle pas précisément de nous apprendre que ce sont là des bienfaits ? Nous ne le croyons guère, car une part de vie persiste encore, chargée de regrets et d'espérances terrestres, dans ces mutilations et ces demi-morts. Mais la mort véritable se charge d'unifier les choses. Dès qu'elle apparaît, fatale et acceptée, dès son premier coup de doigt sur notre épaule, un reclassement radical de nos motifs est bien forcé d'intervenir, où Dieu retrouve la place qui est la sienne. Pour tous les pécheurs convalescents, pour tous les gens de la onzième heure, elle est ce retour violent vers l'Unique que les religieux demandent à leurs vœux, que les Saints trouvent dans leur amour.

L'on comprend alors ce que nous explique profondément M. Madaule : le rôle et le sens de la mort changent pour ces Saints. Ce n'est plus une chair qui fléchit de fatigue, et se refuse enfin aux détails terrestres où l'âme l'occupait. C'est une chair qui éclate du dedans, sous la pression de terribles désirs. Pendant tout le temps qu' « elle mûrit sa mort », l'envie de voir Dieu consume sainte Thérèse. Ces Saints se meurent de ne pas mourir.

*
* *

D'intenses heures de recueillement spirituel et de pure prière se résument sans doute en ces pages, exprimant ou suggérant leur méditation loin de tout souci de verbe,

de verve et de lettres. La beauté qu'elles atteignent en passant est de cette forme supérieure, qui n'est donnée que par surcroît.

Les précieux dons d'exploration positive et d'interprétation surnaturelle, conjoints chez M. Madaule, persistent, bien entendu, et rafraîchissent les vieux thèmes funèbres. Cet écrivain ne saurait changer les couleurs dont il voit le monde. Heureusement, car, pour bien des raisons, ces couleurs sont les bonnes.

Parce que d'abord, dans les lettres contemporaines, le vieux mot de réalisme s'est élargi. Il ne se traîne plus à ras de terre dans les ordures du bord des routes. Il s'est exercé aux ascensions. Il s'est haussé jusqu'aux sommets blancs, seuls lieux d'où l'on distingue l'horizon moral. Si quelque chose du vieux sens persiste parmi les forces neuves, il faut le voir en ces touches objectives et minutieuses, en cette défiance des stylisations, et — même pour les états lyriques — dans ce ton précis et froid qu'y prend la vérité.

Et ensuite, parlerai-je de filiation littéraire? Je goûte peu les recherches arbitraires. Madaule a trouvé avant tout en lui-même (et c'est le meilleur endroit) le sens irremplaçable du concret, dans les réalités terrestres et dans les autres. Si donc j'entends ici les timbres claudéliens, c'est une émotion qui m'est personnelle. C'est pour mon plaisir que j'évoque le puissant poëte, que seul je crois, en France. Jacques Madaule a su explorer comme il faut. Je garde à ces deux écrivains, — si différents qu'ils soient —, une identique reconnaissance. La vigoureuse matérialité réaliste, que l'observation doit maintenir à l'homme, puisque la Création l'y a mise, tous deux la maintiennent en effet. Et ils y ajoutent, tous les deux, cet achèvement dans le divin, non moins réaliste, sans lequel l'étude humaine n'est au mieux qu'une sombre poésie faite d'interrogations insolubles et de désespoir accepté.

J. MALÈGUE.

Biographies

Vies de Saints

1. *Saint Paul de la Croix, apôtre et missionnaire*, par le P. Gaëtan du Saint-Nom de Marie, Passioniste. (Chez les Sœurs Passionistes de Tirlemont (Belgique), 332 pp., 18 fr.)
2. *Saint Gabriel*, Passioniste, par Bernard Latzarus. (Revue de la Passion, Tonneins (L.-et.-G.) et Mignard, Paris, 258 pp., 15 fr.)
3. *Jeanne d'Arc*, par Hilaire Belloc. Traduction de Marguerite Faguer. Préface d'Henri Massis. (Paris, Firmin-Didot, 182 pp.)
4. *Imagerie du Curé d'Ars*, par un paysan de son temps, avec huit planches hors-texte, par Joseph Jolinon. (Aux éditions Rieder, 245 pp., 12 fr.)

Le Curé d'Ars, par Henri Ghéon. (Flammarion, Collection « Les Bonnes Lectures », avec 19 illustrations hors-texte en héliogravure, 95 pp., 3 fr. 75.)

1. — Le sous-titre de ce livre en détermine exactement l'objet. Ce n'est pas une biographie, mais la présentation d'un apôtre dans toutes les manifestations de son zèle pour les âmes. Tour à tour paraissent le prédicateur, le missionnaire, l'aumônier militaire, le confesseur, le directeur spirituel et même le causeur dirigeant au bien des âmes la conversation courante. C'est une sorte de directoire d'apostolat pour les prêtres passionistes. Ce qui n'empêche pas que tous les missionnaires pourront y glaner de précieuses indications.

2. — Gabriel de l'Addolorata, 1838-1862, canonisé en 1920, est la gloire la plus récente de l'Institut des Passionistes et le

fils en qui a passé toute l'âme religieuse et apostolique de saint Paul de la Croix. L'auteur consacre avec talent des pages assez nombreuses à décrire le milieu familial où Dieu a placé saint Gabriel et à montrer ce que fut sa jeunesse. C'est la partie la plus réussie du livre. Par contre, la figure du religieux reste comme enfouie sous les multiples citations des témoignages des contemporains. On aurait pu, tout en les utilisant, s'en mieux dégager pour donner quelque chose de plus direct et de plus vivant, comme l'auteur a su le faire dans les premiers chapitres. C'est d'ailleurs un défaut de bon nombre de biographies actuelles.

3. — Ce n'est certes pas celui du petit livre où l'écrivain catholique anglais retrace l'épopée de Jeanne d'Arc. Il est vivant au possible. L'histoire merveilleuse de Jeanne se déroule sous nos yeux, alerte et concise, pleine de mouvement et de vérité. Personnes et choses s'animent, prennent leur relief dans le cadre des circonstances historiques, politiques et militaires, pour faire ressortir et apprécier la mission de l'envoyée de Dieu.

Signalons la belle préface où Henri Massis rappelle quels sont les principaux ouvrages anglais sur Jeanne d'Arc en indiquant l'esprit dans lequel ils sont écrits.

4. — Ce n'est pas non plus le défaut du livre de M. Joseph Jolinon qui fait raconter à un paysan, contemporain de saint Jean-Marie Vianney, ce que lui-même a vu à Ars et ce qu'il a entendu dire de son prestigieux curé. Dans son « imagerie du Curé d'Ars » — ce mot « imagerie » plaît particulièrement à M. Jolinon qui le donne en titre à un autre de ses ouvrages — il y a du mouvement et de l'entrain. Le récit, en accumulant un ensemble de données concrètes, dans un style imprévu, jaillissant mais vraiment trop désarticulé pour qu'on le propose en exemple, parvient à donner la sensation de voir aller et venir et d'entendre. Mais à ce récit il manque une sérieuse partie de vérité, de cette vérité intérieure qui nous livre un peu une âme. Il est vrai que l'auteur ne pouvait guère la donner : ne nous prévient-il pas, dans une note, que « les idées du paysan narrateur », qui est un croyant, « ne sont pas forcément celles de l'auteur » ? Il reste cependant que son regard sympathique a su découvrir ce qu'il y a

d'incomparablement grand dans cette vie à la fois si dépourvue humainement par certains côtés et si riche de pénétration, de foi, de renoncement, de zèle et d'influence. C'est quelque chose pour un auteur dont les productions littéraires n'avaient jusqu'ici rien de recommandable (on se passerait ici de la liste des ouvrages du même auteur) : cela ne suffit pas pour recommander le livre à la dévotion des croyants qui en ont de bien meilleurs sur ce sujet. Peut-être mettra-t-il en face du saint Curé d'Ars des lecteurs qui ne l'auraient pas cherché ailleurs : dans ce cas il faut savoir gré à M. Jolinon, en souhaitant que ceux qui le liront soient mis en goût et cherchent une vue plus complète de cette vie si haute.

Notons qu'aux « Bonnes Lectures » paraît un volume composé de pages empruntées à l'ouvrage savoureux d'Henri Ghéon, *Le saint Curé d'Ars* de la collection « Les Grands Cœurs ».

Fondatrices d'Ordres enseignants

1. *La Mère Jacoulet*, 1772-1836, par H. Riondel, S. J. (Lethielleux, 2e éd., 156 pp.)
2. *La vie apostolique de la Vénérable Marie Rivier*, fondatrice de la Congrégation des Sœurs de la Présentation de Marie du Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), 1768-1831, par A. Moulard, Docteur ès lettres, Professeur à l'Université catholique d'Angers. (Lyon, Vitte, 466 pp.)
3. *Mère Thérèse-Emmanuel*, une mystique du XIXe siècle, cofondatrice des religieuses de l'Assomption, 1816-1888, par une Religieuse de l'Assomption. Préface de Mgr de Llobet, archevêque d'Avignon.

1. — La Mère Jacoulet est du nombre de ces jeunes filles qui se sont dévouées héroïquement aux heures tragiques de la Terreur, ont vu la détresse spirituelle des campagnes au commencement du XIXe siècle, et ont formé avec quelques amies le noble projet de consacrer leur vie à l'instruction religieuse des enfants. Ainsi sont nées au siècle dernier de

nombreuses familles de religieuses enseignantes : c'est l'histoire de la Congrégation de la Sainte-Famille de Besançon et d'Amiens, fondée par la pieuse Mère Jacoulet. Elle nous est rapportée en ce petit livre, simple et clair, mais assez monotone.

2. — La Mère Rivier aussi est une enseignante et de la plus haute valeur : elle trouve des accents magnifiques pour louer devant ses Filles la beauté de l'enseignement religieux, de l'humble enseignement du catéchisme. Tous ceux qui s'emploient aux œuvres d'éducation chrétienne liront ces pages avec joie, elles contiennent pour eux un vif encouragement et, en plus, des conseils de pédagogie dont ils pourront faire leur profit. C'est que la Mère Rivier est une institutrice-née : son idéal d'enseignante s'accompagne en elle d'une clairvoyance remarquable, d'un ascendant prodigieux et d'une admirable énergie. En écrivant son histoire, l'auteur fait également celle des origines de la Congrégation des Sœurs de la Présentation de Marie, qu'elle fonda. D'où une infinité de menus faits qui marquent les multiples circonstances d'une fondation et qui sont d'un intérêt moins général. Mais l'écrivain est toujours délicat et on le suit avec plaisir.

3. — Pour sa fondation des Dames de l'Assomption, la Mère Marie-Eugénie Milleret eut en la Mère Térèse-Emmanuel une auxiliaire si mêlée à son œuvre qu'elle mérita le titre de cofondatrice. Elle avait les plus riches qualités de nature, et Dieu l'enrichit en outre de magnifiques grâces surnaturelles. C'est de cette richesse spirituelle que l'on nous fait don en ce livre, tout de vie intérieure; richesse reconnue et appréciée par Mgr Gay qui, en qualité de directeur, encouragea cette âme dans ses voies. D'elle il a pu dire : « Je n'ai jamais connu d'âme à qui Dieu ait tant parlé »; et il a pu lui répondre, à une lettre où elle le remerciait de l'envoi d'un de ses ouvrages : « Votre grâce y a coulé tout entière, j'ose le dire, et si Dieu n'avait pas fait que je vous aie rencontrée et suivie pas à pas, il y a toutes sortes de choses que je n'aurais ni sues ni écrites. » Ce témoignage recommande suffisamment la lecture de cette biographie.

Au Carmel

1. *Sœur Denyse de Jésus, 1893-1929.* Simple étude d'âme. (Desclée De Brouwer, 76 *bis*, rue des Saints-Pères, Paris, 704 pp.)
2. *Sainte Thérèse-Marguerite du Sacré-Cœur de Jésus*, un ange du Carmel, par le P. Stanislas de Sainte-Thérèse, Carme déchaussé de la Province de Toscane. Traduction française sur la 3e édition italienne. (Lyon, Vitte, 247 pp.)

1. — « Simple étude », nous dit-on, mais parfaitement conduite, étayée des données spirituelles les plus authentiques et, pour sujet, une de ces âmes du Carmel qui ont ouvert tout grand leur être à Dieu et le laissent tout envahir. « Vous demandez tout, vous méritez tout, vous aurez tout. » Les âmes intérieures savent ce qu'en ces conjonctures l'Esprit divin opère dans de pauvres petites vies humaines et à quels sommets de lumière, d'amour, de transformation Il les amène.

De nombreuses et longues citations des notes de Sœur Denyse et des « billets » qu'elle écrivit à sa Mère Prieure ou à ses novices lorsqu'elle en fut la sous-maîtresse fournissent une abondante et riche matière de méditation et de lecture spirituelle. D'aucuns trouveront qu'il y a bien des passages qui se ressemblent, mais c'est toujours une âme élevée et généreuse qu'on entend. Puis, la pratique est à côté de la théorie : Sœur Denyse donna dans la vie quotidienne l'exemple le plus vrai des grandes vertus chrétiennes de renoncement, d'humilité et de charité. Ses résolutions et ses conseils, comme ses actes, sont une belle leçon de choses religieuse.

2. — C'est le 19 mars 1934 que Sa Sainteté Pie XI canonisa Sœur Thérèse-Marguerite, après l'avoir proclamée Bienheureuse le 9 juin 1929. Elle avait été déclarée Vénérable par Grégoire XVI en 1834. Des miracles nombreux ont attesté la sainteté de cette jeune carmélite de Florence, morte le 6 mars 1770, à 22 ans, après cinq années de la plus fervente vie religieuse. Toute sa courte existence laisse un parfum d'innocence et d'amour divin, un exemple de totale donation. Cet

exemple aurait pu nous être présenté d'une manière plus simple. Il y a trop de fleurs de rhétorique. Nous ne savons pas dans quelle mesure la traduction française est fidèle à la 3e édition italienne qu'elle reproduit. A certaines manières de dire, on penserait que la biographie originale date d'un certain nombre d'années. La langue de la traduction n'est pas elle-même sans reproche.

Auprès des prêtres

Sœur Marie-Agnès, Franciscaine de Notre-Dame du Temple, 1902-1931, par le P. Léonard Bohler, O. F. M. (Paris, Téqui, 94 pp., 5 fr.)

Nous souhaitons que Sœur Marie-Agnès fasse connaître davantage l'Institut des Franciscaines de Notre-Dame du Temple, dévoué au Sacerdoce, et lui procure les précieuses vocations dont il a besoin pour ouvrir de nouvelles maisons de retraite où ses Sœurs prieront pour la sanctification du clergé en prodiguant aux prêtres âgés et malades les soins les plus respectueux et les plus zélés.

Grâces extraordinaires

1. *Les grâces extraordinaires de la Bienheureuse Catherine Labouré*, Fille de la Charité, voyante de la médaille miraculeuse, par le P. Lucien Misermont, C. M. (Paris, Gabalda, 340 pp., 15 fr.)
2. *Armelle Nicolas* dite la Bonne Armelle. Une mystique bretonne au XVIIe siècle, 1606-1671, par le vicomte Hippolyte Le Gouvello. (Paris, Téqui, 366 pp., 10 fr.)

1. — Après un « aperçu critique » des documents concernant la question de la Médaille miraculeuse et après une « étude de l'âme » de la Bienheureuse Catherine Labouré, le P. Misermont a voulu achever son œuvre en consacrant tout un volume aux grâces extraordinaires qui furent accordées à la Voyante : apparitions, don de prophétie. L'auteur place aussi parmi elles l'influence de la Bienheureuse sur sa Con-

grégation et sa glorification. Toute la seconde partie du livre est plutôt une chronique qui suit au jour le jour tout ce qui s'est fait à l'occasion de la Béatification. La première a trait aux apparitions. Bien que l'auteur s'étende longuement, on n'a pas toujours la pleine clarté que l'on voudrait. L'auteur, tout entier à son sujet, n'éclaire pas certains points primordiaux ignorés du grand nombre des lecteurs : c'est ainsi qu'il a l'air de défendre des positions sans nous dire pourquoi elles ont pu être attaquées. Comme lui nous admettons la réalité des grâces de la Bienheureuse Voyante; cependant pour nous la meilleure garantie en est l'humilité exceptionnelle de la Bienheureuse et la miraculeuse influence de la Médaille qu'elle a donnée au monde au nom de la Vierge Marie. Cela ne ressort peut-être pas suffisamment de l'ouvrage.

2. — Merveilleuse histoire que celle de cette servante bretonne du XVII[e] siècle. L'auteur, dont la plume nous a déjà donné la vie du Pénitent Breton, Pierre de Kériolet, et celle du Vénérable Michel Le Nobletz, raconte avec foi, avec complaisance aussi, toutes les grâces mystérieuses qui ont fait la réputation de la Bonne Armelle. Certainement il leur accorde trop d'importance et ne les distingue pas assez de la sainteté. Nous ne pouvons souscrire à une phrase comme celle-ci qui donne le ton de l'ensemble : « Le surnaturel remplit la vie des saints... : nous ne parlons pas seulement de la grâce divine qui les anime et les dirige, nous voulons dire leurs visions intellectuelles ou sensibles, leurs extases, leurs communications avec Dieu, avec les anges, les bienheureux, les âmes du purgatoire, leurs embrasements d'amour divin, leurs plaies et leurs stigmates mystérieux, leur état surhumain, leurs miracles divers et nombreux, les prodiges qu'ils accomplissent aussi aisément que des actes naturels » (p. 247). C'est mettre sur le même plan des réalités surnaturelles qui n'ont pas la même valeur et le même but. C'est aussi entretenir dans les âmes des confusions funestes. La grâce divine et les vertus théologales sont les grandes richesses de l'âme humaine en rapport avec son Dieu.

fr. André Obein.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne).